

Procès - verbal

SESSION

Lons le Saunier

14 mars 2019

aGRICULTURES
& **TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
JURA



TERRES d'**a**VENIR

La Chambre d'agriculture du Jura s'est réunie pour tenir sa session le jeudi 14 mars 2019, au siège, à Lons le Saunier.

Présents

Mesdames, Messieurs les membres de la Chambre d'agriculture du Jura,

Monsieur Alpy Jean-Baptiste
Monsieur Bailly Franck
Madame Bailly Isabelle
Madame Banderler Yevgeniya
Monsieur Blondeau Olivier
Monsieur Bongain Cédric
Monsieur Buchet Christophe
Monsieur Camuset Alexandre
Monsieur Druot Eric
Madame Duc Carmel
Monsieur Duquet Vincent
Monsieur Ferreux Emmanuel
Monsieur Gérard Christian
Monsieur Gros Jean-Pierre
Madame Grossiord Elise
Monsieur Lavrut François
Madame Michaud Sylvie
Monsieur Mougeot Patrick
Monsieur Moyne Gilbert
Madame Patenat Marille
Monsieur Perrod Emmanuel
Monsieur Perrot Frédéric
Madame Poncet Lucie
Monsieur Rizzi Emmanuel
Monsieur Salve Nicolas
Monsieur Schouwey Emmanuel
Monsieur Vultton Patrick

Excusés ou absents

Messieurs les membres de la Chambre d'agriculture du Jura,

Monsieur Bouillet Mathias
Monsieur Bourgeois Patrick
Monsieur Guillot Rémy
Monsieur Jouffroy Jean
Monsieur Louis Jacques
Monsieur Perrodin Nicolas
Monsieur Poncet Sylvaln
Monsieur Socie Yves

SOMMAIRE

Accueil	4
Adoption du procès-verbal des sessions du 21 novembre 2018 et du 28 février 2019.....	5
Démission de Madame Christelle Marguier et installation de Monsieur Mathias Bouillet	6
Présentation et adoption du compte financier 2018.....	7
Souscription à la société coopérative d'intérêt collectif cius'Ter Jura.....	14
Représentation – désignations – commissions internes et comités d'orientations	18
Bilan des activités 2018 et inscriptions aux commissions internes.....	20
Intervention de Monsieur François Lavrut, président	45
Interventions des invités	48
Clôture par Monsieur Nicolas Ventre, sous-préfet de Dole.....	53

Accueil

Monsieur François Lavrut,

Bonjour à toutes et tous. Nous commençons bien à l'heure. Merci pour votre présence. Nous avons le quorum, c'est parfait. Je dois tout d'abord excuser Monsieur le préfet qui est représenté par Monsieur le sous-préfet de Dole. Merci pour votre présence Monsieur Ventre.

J'ai les excuses des députées, Mesdames Dalloz et Brulebois. Madame Brulebois est représentée par son attachée parlementaire. Les sénatrices Chauvin et Vermeillet sont excusées également. Monsieur Clément Pernot, président du Conseil départemental est excusé. Je ne sais pas encore si un conseiller départemental participera, je n'ai pas l'information actuellement. Monsieur Roche, directeur de la DDT¹, est excusé, il est représenté par Madame Wurpillot et Monsieur Chevallier.

Merci au député Sermier pour sa présence, ainsi qu'à Monsieur le directeur de la Banque de France.

J'espère n'avoir oublié personne parmi les invités officiels.

J'accueille les membres associés à la session qui sont présents aujourd'hui puisque la première session de la mandature du 28 février dernier était uniquement consacrée aux élus. Aujourd'hui, nous ajoutons six membres associés, avec un représentant des consommateurs, un représentant d'une association sur l'environnement, un représentant de l'agroalimentaire et le président des maires du Jura, ainsi que deux agriculteurs, en l'occurrence un viticulteur en la personne de Nicolas Caire, président de la Société de viticulture du Jura et un apiculteur en la personne de Frédéric Perchat.

Nous avons souhaité associer ces différents représentants pour compléter la session et avoir ainsi des représentants de toutes les forces vives de l'agriculture.

¹ Direction départementale des territoires

Adoption du procès-verbal des sessions du 21 novembre 2018 et du 28 février 2019

Monsieur François Lavrut,

Je vous propose d'adopter le compte rendu de la session du 21 novembre 2018. Il y a déjà un moment qu'il a été diffusé ; ceux qui étaient élus à l'époque ont donc pu le consulter sur le site Internet de la Chambre.

Je vous propose de le mettre au vote.

Qui est contre l'adoption du procès-verbal de la session du 21 novembre 2018 ?

Qui s'abstient ? 3 abstentions.

Vote majoritaire moins trois abstentions.

**VOTE : 0 contre et 3 abstentions
Le procès-verbal de la session du
21 novembre 2018 est adopté**

Le projet du procès-verbal de la session du 28 février dernier a été transféré sur le site internet des Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté lundi ou mardi dernier. Nous ne sommes pas obligés de l'approuver aujourd'hui. Si quelqu'un s'y oppose, je ne le mets pas au vote.

Je ne vois pas d'opposition, je vous propose donc de le mettre au vote.

Qui est contre l'approbation du compte rendu de la session d'installation du 28 février 2019 ?

Qui s'abstient ?

**VOTE : 0 contre et 0 abstention
Le procès-verbal de la session d'installation du
28 février 2019 est adopté à l'unanimité**

Démission de Madame Christelle Marguier et installation de Monsieur Mathias Bouillet

Monsieur François Lavrut,

Nous avons reçu la démission, dans le collège 5b –autres sociétés coopératives agricoles et SICA²-, de Madame Christelle Marguier. Nous devons donc procéder à l'installation de son remplaçant, Monsieur Mathias Bouillet, qui était 4^{ème} sur la liste de la coopération. Ce dernier représente la filière Comté, le CIGC³ ainsi que la FRCL⁴. C'est protocolaire, et il revient donc à Monsieur le sous-préfet de procéder à l'installation de Monsieur Mathias Bouillet, qui est absent aujourd'hui.

Monsieur Nicolas Ventre, sous-préfet,

Monsieur Mathias Bouillet est à présent installé officiellement puisqu'il était inscrit sur les listes électorales, et qu'il était candidat et validé en tant que candidat.

Monsieur François Lavrut,

Merci Monsieur le sous-Préfet.

L'ordre du jour comprend deux gros morceaux : présentation et adoption du compte financier 2018, qui va vous être présenté par Denis Legrand, avec le vote et l'affectation du résultat. On aura la souscription à la société coopérative d'intérêt collectif clus^{Ter} Jura au sein de laquelle la Chambre d'agriculture souhaite prendre des parts. Aujourd'hui, il nous manque un avis de l'autorité de tutelle, à savoir si on peut réellement le faire. Ce sera donc à cette condition que nous prendrons une délibération. Puis il y aura la partie « représentation – désignations - commissions et comités d'orientations et commissions internes ». Nous aurons ensuite le bilan des activités 2018 et l'inscription des élus dans les deux commissions qui vous seront présentées tout à l'heure.

Je ferai une petite intervention puis la parole sera donnée aux invités avant la clôture par Monsieur le sous-préfet.

² Société d'intérêts coopératifs agricoles

³ Comité interprofessionnel du gruyère de comté

⁴ Fédération régionale des coopératives laitières

Présentation et adoption du compte financier 2018

Monsieur François Lavrut,

Denis (Legrand), je te propose de démarrer la présentation du compte financier 2018 et de nous relater les faits marquants. Merci.

Monsieur Denis Legrand,

Merçi président. Nous allons effectivement vous présenter le compte financier 2018 pour le voter. Vous allez avoir une présentation assez simplifiée, y compris dans les graphiques sachant qu'il y a plus de détails dans la note qui a été envoyée, sous forme de projet, aux élus et qui a été remise dans les dossiers, dans sa version définitive, dans laquelle il n'y a pas de changement par rapport à ce qui a été envoyé.

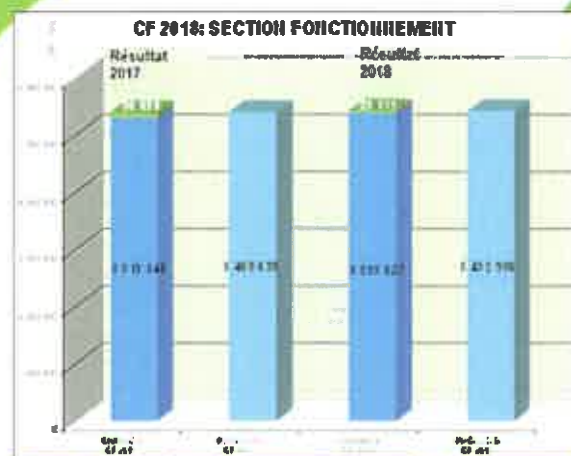
Si besoin lors de la présentation, vous pouvez vous rapprocher de cette note.

Compte financier 2018 Faits marquants

- Charges liées à la régionalisation fonctions support : 370 k€ (compensées en partie par transfert 4 ETP et frais infrastructure informatique)
- Mutualisation régionale du CePPP auparavant géré en direct par la CA39, sans changement sur activité et financements
- Fin du dispositif de mutualisation régional « terres d'avenir »
- Réforme Forêt : Fonds remontent au national puis sont répartis en région selon activités réelles. Peu d'impact financier pour 2018 pour la CA39...
- Masse salariale : -2,74 ETP / - 64k€ mais + 0,76 ETP opérationnels
- Charges consulaires en hausse +235k€ / +14,9% (impact réforme forêt : + 250 k€)
- Un résultat positif : 33 111 €

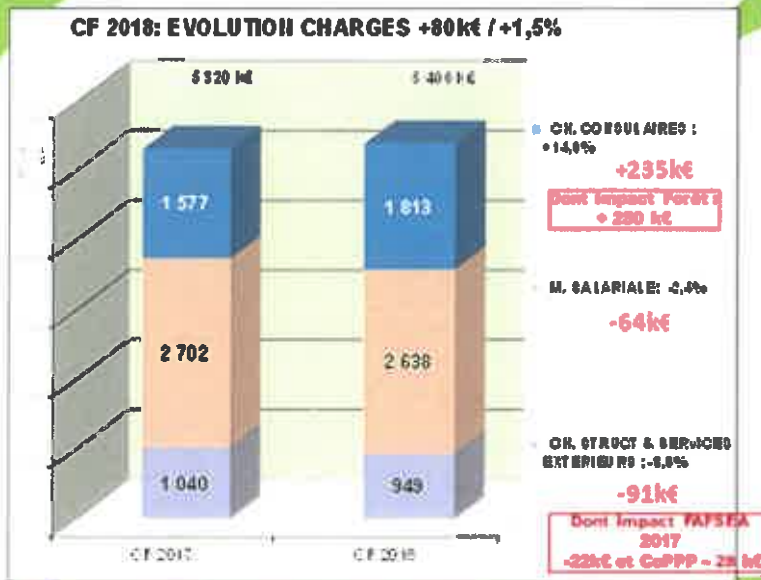
Séssion Chambre d'agriculture du Jura du 14-03-2019

CF 2018 – résultat fonctionnement



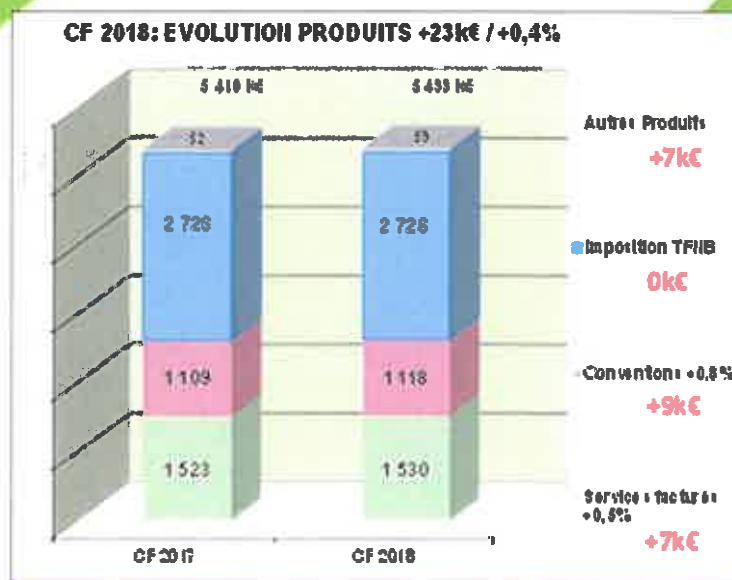
Séssion Chambre d'agriculture du Jura du 14-03-2019

CF 2018 - charges



Session Chambre d'agriculture du Jura du 14-03-2019

CF 2018 - produits



Session Chambre d'agriculture du Jura du 14-03-2019

Monsieur François Lavrut,

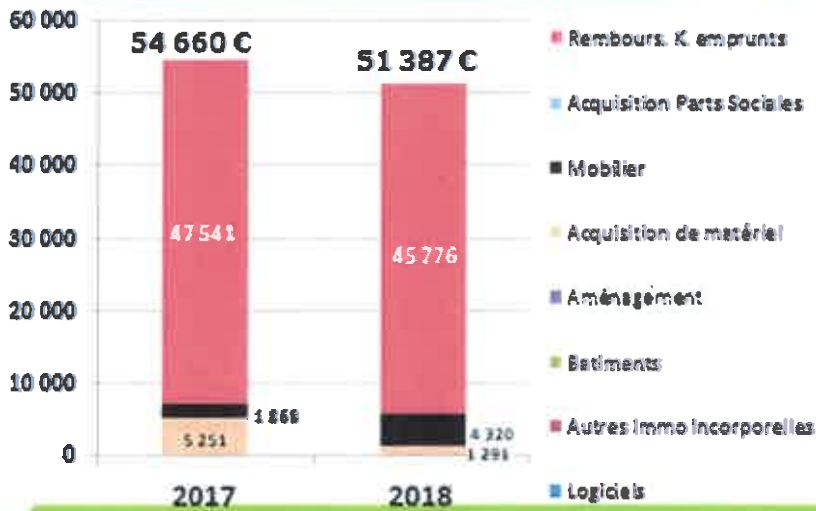
Merci Denis. J'ai oublié de saluer la présence de Monsieur Willy Bourgeois, Conseiller régional, qui nous fait l'honneur de sa présence.

Est-ce qu'il y a des questions sur la présentation qui vient de vous être faite des comptes 2018 ?

Pour une bonne moitié, je n'étais pas très loin mais je n'étais pas à la manœuvre de la présidence. Rien ne vous choque ? (*Néant*).

Denis, je te propose de reprendre avec la présentation de la section investissements avant de passer au vote du global.

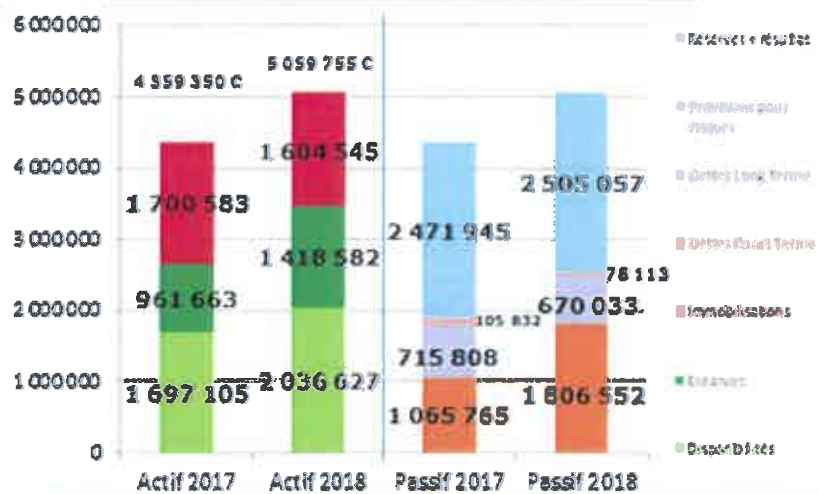
CF 2018 - investissements



Session Chambre d'agriculture du Jura du 14-03-2019

11

Compte financier 2018 – bilan



Session Chambre d'agriculture du Jura du 14-03-2019

12

CF 2018 – fond de roulement



- Fond de roulement : 1 648 657 €
soit 30% des charges annuelles
ou 110 jours de fonctionnement

Session Chambre d'agriculture du Jura du 14-03-2019

13

Est-ce que je passe à la présentation des tableaux pour le vote ou est-ce que l'on prend des questions sur les investissements-bilan ?

Monsieur François Lavrut,

Sur la partie « investissements » que vient de vous présenter Denis (Legrand), est-ce que vous avez besoin d'informations complémentaires, avez-vous des questions à poser ?

Monsieur Patrick Mougeot,

En tant qu'agriculteur et élu de la Chambre d'agriculture pour les CUMA⁵, je salue le bon travail de gestion du parc automobile, avec la mise à disposition d'un véhicule en collectif, qui permet une économie de 15 000 €. C'est très bien ; c'est un petit peu l'objectif au niveau agricole, au niveau des CUMA, comme tout ce qui est Investissement collectif.

Monsieur Christophe Buchet,

Je vais redire un mot sur ce que vient de présenter Denis (Legrand), pour souligner tout d'abord la situation saine de la Chambre d'agriculture, saine et maîtrisée malgré quelques dossiers où la lisibilité n'est pas toujours évidente. Je pense notamment à l'échelon régional puisque, que ce soit sur la régionalisation des services supports ou sur la mutualisation de certaines actions, il y a encore besoin d'un peu de temps pour le calage. Ce qui, au niveau financier pour les Chambres d'agriculture, n'est pas toujours évident. Je voudrais également souligner, à travers cette situation financière, le travail des équipes et des collaborateurs. Il y a quelques années, on avait demandé à ce que l'on mette un peu de rigueur dans la gestion et dans la remontée des flux financiers. Vous pouvez voir que nous sommes en capacité de vous présenter une situation deux mois après la clôture de l'année, ce qui veut dire qu'il y a, derrière, un gros travail de réalisé par l'équipe comptable et par l'ensemble des équipes pour faire remonter leurs chiffres.

⁵ Coopérative d'utilisation de matériel agricole

Je tenais donc juste, à travers mon propos, à souligner le travail des collaborateurs pour faire remonter ces chiffres, mais aussi pour aller chercher des actions, des prestations, des conventions et souligner ces efforts qui nous permettent d'avoir une situation saine à l'heure actuelle. Merci à tous.

Monsieur François Lavrut,

Merci Christophe (Buchet). Il y a 3 ans, les Chambres d'agriculture ont eu un prélèvement sur fonds de roulement par l'Etat qui a été suivi du gel de l'impôt. Nous avons ensuite été dans l'obligation de regarder poste par poste, presque agent par agent, comment on pouvait relever le challenge d'équilibrer les comptes de la Chambre pour se propulser vers la prospective d'éléments nouveaux pour l'avenir de l'agriculture. Je m'associe à ce qu'a dit Christophe (Buchet) sur la partie du travail des agents et de la rigueur à laquelle nous sommes collectivement parvenus pour avoir une situation saine aujourd'hui, ce qui n'était pas aussi évident que cela lorsque nous nous sommes mis autour de la table il y a 3 ou 4 ans.

Monsieur Denis Legrand,

Pour compléter ce qu'a dit Patrick Mougeot, l'économie liée aux véhicules est beaucoup plus importante que les 15 000 de cette année. L'année dernière, nous étions à quelque chose comme 33 000 € d'économie réalisée, auxquels s'ajoutent maintenant d'autres économies. Mais on vous fera le calcul pour la prochaine session car il est important d'avoir connaissance de cet élément.

Je vous montre maintenant très rapidement, puisque cela résulte de ce qui vous a été présenté auparavant, les tableaux officiels que vous avez à voter en tant qu'élus. Vous les avez de manière beaucoup plus complète dans vos dossiers.

- Le premier tableau vous présente les emplois : 47,36 ETP.

Compte financier 2018 - vote



CF 2018 - TABLEAU 1
Présentation des emplois

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau de présentation des emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Total organisme (a + b)
Emplois rémunérés par l'organisme en ETP		47,36	47,36
Emplois rémunérés par l'organisme en ETPT			0

Session Chambre d'agriculture du Jura du 14-03-2019 11

- un tableau qui reprend les charges et les produits, sachant que les élus ont dans leur dossier les tableaux complets avec les chiffres de 2017, les variations, etc. Il s'agit du compte financier tel qu'il est voté.

Compte financier 2018 - vote



CHARGES	CF 2018	PRODUITS	CF 2018
Personnel	2 723 888	Subventions de l'Etat	289 845
dont charges de pensions civiles*	-	Fiscalité affectée	2 726 184
Fonctionnement autre que les charges de personnel	2 312 309	Autres subventions	827 963
Intervention (le cas échéant)	163 674	Autres produits	1 588 946
TOTAL DES CHARGES (1)	5 399 827	TOTAL DES PRODUITS (2)	5 432 938
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	33 111	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1)+(3) = (2)+(4)	5 432 938	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1)+(3) = (2)+(4)	5 432 938

* Il s'agit des deux catégories de comptes présentant les contribuables employeur du CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	CF 2018
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	33 111
+ cotisations aux amortissements, dépréciations et provisions	107 857
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	- 38 601
+ valeur nette comptable des éléments d'actif cédés	4 672
- produits de cession d'éléments d'actif	- 13 288
- auto-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	-
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	93 795

Session Chambre d'agriculture du Jura du 14-03-2019

15

- La situation patrimoniale en droits constatés.

Compte financier 2018 - vote



Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	CF 2018	RESSOURCES	CF 2018
Insuffisance d'autofinancement	-	Capacité d'autofinancement	93 795
Investissements	5 610	Financement de l'actif par l'Etat	-
Remboursement des dettes financières	45 776	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	51 387	Autres ressources	13 249
Apport au fonds de roulement (7) = (6) - (5)	55 654	Augmentation des dettes financières	1
		TOTAL DES RESSOURCES (6)	107 041
		Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (5) - (6)	-

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	CF 2018
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) et PRELEVEMENT (8)	55 654
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRÉSORERIE)	- 283 868
Variation de la TRÉSORERIE : ABONDEMENT (1) ou PRELEVEMENT (11)	339 523
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	1 648 657
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 387 971
Niveau de la TRÉSORERIE	2 036 627

Session Chambre d'agriculture du Jura du 14-03-2019

16

- L'évolution du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie.

CF 2018 – fond de roulement

- Fond de roulement : 1 648 657 €
soit 30% des charges annuelles
ou 110 jours de fonctionnement

Session Chambre d'agriculture du Jura du 14-03-2019

13

Ces tableaux doivent être approuvés, sachant qu'ils sont la résultante de ce qui vous a été présenté d'une manière plus « gestion » tout à l'heure.

Monsieur François Lavrut,

Merci. Je vous propose de mettre au vote le compte financier 2018 tel qu'il vous a été présenté et ensuite nous passerons à l'affectation du résultat.

Qui est contre ? Je n'en vois pas. Qui s'abstient ? 4 abstentions.

VOTE : 0 contre et 4 abstentions
Le compte financier 2018 est adopté

Pour l'affectation du résultat 2018, en réduction du déficit antérieur pour la somme de 33 111 €, qui est contre ? Qui s'abstient ? 3 abstentions.

VOTE : 0 contre et 3 abstentions
L'affectation du résultat 2018 en réduction du déficit antérieur, pour 33 111 €, est adoptée

Monsieur François Lavrut,

Merci pour la confiance que vous nous accordez.

Je vous propose de mettre au vote la délibération concernant la cession de matériel à EVA Jura.

VOTE : 0 contre et 0 abstention
La délibération concernant la cession de matériel à EVA Jura est adoptée à l'unanimité.

Souscription à la société coopérative d'intérêt collectif clus'Ter Jura

Monsieur François Lavrut,

Nous passons à la souscription de parts au capital de la société clus'Ter Jura. Cette délibération va vous être présentée, on la validera si l'autorité de tutelle nous confirme la possibilité de prendre des parts. Aujourd'hui, nous n'avons pas la réponse. Denis (Legrand), je te laisse faire la présentation.

Monsieur Denis Legrand,

L'idée est de souscrire aux parts de capital social d'une SCIC⁶ qui s'appelle le clus'Ter Jura, une SCIC étant une société coopérative d'intérêt collectif qui est une coopérative de statut commercial, soit de type SA⁷, SARL⁸ ou SAS⁹.

Souscription de parts au capital de la SCIC clus'Ter JURA



- Une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) est une coopérative avec un statut commercial de type SA, SARL ou SAS
- En assemblée générale, 1 associé = 1 voix
- Les collectivités et établissements publics territoriaux peuvent être associés
- La responsabilité financière est limitée au capital souscrit (sauf si gestion de fait)

⁶ Société coopérative d'intérêt collectif

⁷ Société anonyme

⁸ Société anonyme à responsabilité limitée

⁹ Société par actions limitée

Souscription de parts au capital de la SCIC Clus'ter Jura



Préfecture sollicitée pour accord formel sur prise de parts en application de l'article L511-5 du code rural

Pour une chambre d'agriculture, l'article L511-5 du code rural stipule :

« Les chambres départementales peuvent faire partie des associations, syndicats, coopératives agricoles et, généralement de tous groupements ayant un objet agricole, dans la mesure où les dispositions législatives et réglementaires applicables à ces organismes le permettent.

Elles peuvent, avec l'accord de l'autorité supérieure, participer à la fondation ou au capital de sociétés par actions, à condition que l'objet de celles-ci entre dans le cadre de leurs attributions légales. Le conseil d'administration de ces sociétés, doit comprendre un représentant de chacune des chambres d'agriculture participantes.»

Session Chambre d'agriculture du Jura du 14-03-2019

19

Souscription de parts au Capital de la SCIC Clus'ter Jura



- **Le clus'ter Jura :**
 - Sous forme SCIC SA
 - 5 salariés
 - Une part = 50 €
 - Zone d'intervention actuelle = pays lédonien
 - Reconnu auprès des communautés de communes
 - Bcp d'actions touchant au développement territorial et à l'agriculture / alimentation (pisciculture, valorisation AOC, ...)
- **Enjeux essentiels pour la CA39**
 - Contribuer à l'émergence de projet sur les territoires en faveur du développement économique local
 - Mettre en valeur auprès des acteurs du territoire nos compétences
 - Construire un partenariat

Session Chambre d'agriculture du Jura du 14-03-2019

20

Souscription de parts au capital de la SCIC clus'Ter JURA



Sous réserve de l'accord de la tutelle sollicitée récemment, la session accepte de prendre 20 parts de 50 € l'unité soit 1000 €

Membres élus : 35
Quorum : 18
Membres présents :
Votes contre : 0
Votes abstention : 0
Votes pour :

Contre = carton bleu
Abstention = carton blanc
Pour = carton violet

Session Chambre d'agriculture du Jura du 14-03-2019

21

Monsieur François Lavrut,

Est-ce que vous avez des questions, des remarques par rapport à la présentation qui vient de vous être faite sur le clus'Ter Jura ?

Monsieur Emmanuel Schouwey,

Quel est le chiffre d'affaires actuel ?

Monsieur Arnaud Thevenier,

Je n'ai pas de réponse précise. C'est une activité qui a démarré il y a 2 ou 3 ans. Nous avons participé en partenariat sur les start-up de territoire sur Lons le Saunier. Leur modèle économique aujourd'hui, c'est 80% de subventions et 20% d'apports internes. Ils tendent plutôt vers le développement de services à terme pour basculer dans l'autre schéma, c'est-à-dire 20% en subventions et 80% en services ; ils sont dans cette phase. Ils portent La Fabrique A Entreprendre (LFAE) sur le pays lédonien. C'est un partenariat avec le pays lédonien qui a développé un lieu d'accueil pour tout ce qui est entreprise dans le domaine de l'artisanat, du commerce ou de l'industrie souhaitant développer un certain nombre d'activités et créer de l'activité au développement local. C'est le clus'Ter qui porte la coordination des acteurs parce qu'autour de la table, il y a plein d'acteurs qui font de l'accompagnement. Ils ont accompagné la communauté de communes de la petite montagne sur un dispositif d'accompagnement favorisant le développement local, la mise en lien d'acteurs. De fait, on se retrouve bien souvent ensemble à devoir collaborer. L'important est de structurer ce partenariat car, jusque-là, c'était plutôt des échanges de personnes, de bonnes ententes entre personnes et, aujourd'hui, si cela va plus loin, il faut le poser en termes de structures également. L'obligation pour eux dans leurs statuts, c'est qu'un organisme doit prendre au moins 20 parts pour rentrer, par rapport à un individuel qui peut prendre 1 part. Ils ont la Caisse des dépôts, le Conseil régional et, après, indirectement, l'Europe, via le pays lédonien, des collectivités locales.

Quand je dis des fonds européens, ce sont des fonds LEADER¹⁰. Il y a plein de nouveaux dispositifs liés à l'innovation, sur lesquels ils ont appuyé la réponse à appel à projets pour le territoire et qui se positionnent sur des fonds divers. Il doit aussi y avoir l'ADEME¹¹, mais je n'ai pas le détail en tête.

Monsieur François Lavrut,

Il s'agit donc de se positionner en partenariat avec eux pour tout ce qui touchera à la production agricole, à la transformation, aux projets de territoire qui nous concernent.

Monsieur Arnaud Thevenier,

Pour donner un exemple concret, par exemple sur la petite montagne, ils ont fait des ateliers. La volonté de la communauté de communes est de favoriser le développement économique en local et faire du lien entre les acteurs. Ils ont organisé un événement avec des préparations préalables qui consistent à créer des thématiques. Il y avait une quinzaine de thèmes. Sur les 15, 10 sont en lien avec l'agriculture. Ils sont une dizaine d'exploitations agricoles sur la petite montagne, cela déborde un peu sur Orgelet, où ils font de la vente directe. Ils ont leur propre petit magasin et ils voient comment ils peuvent mutualiser des choses ensemble pour augmenter la gamme de leurs produits et comment, ensemble, ils peuvent trouver des solutions. Une dame a développé une activité qui s'appelle L'Intermède ; vous l'avez peut-être vue avec son petit camion itinérant. Ils voudraient voir comment faire des liens et arriver à générer de l'activité entre eux, soit en vente sur le territoire ou aller vendre des produits à l'extérieur du territoire, aller faire connaître leurs produits. Ils partent sur des dynamiques de développement territorial sur lesquelles nous pensons que, stratégiquement, la Chambre d'agriculture doit rester positionnée.

Monsieur François Lavrut,

Merci pour cette présentation en détail, sachant que nous souhaitons plutôt être à leur côté que de rester en retrait. Sous réserve de l'accord de la tutelle sollicitée, la Chambre d'agriculture du Jura souhaite prendre 20 parts pour la somme de 1 000 €. Je vous propose de passer au vote.
Qui est contre ? Qui s'abstient ? Merci à vous.

VOTE : 0 contre et 0 abstention
Sous réserve de l'accord de la tutelle sollicitée
récemment, la session valide à l'unanimité la
souscription de 20 parts à 50 € l'unité, soit 1000 €, au
capital de la SCIC clus'Ter Jura

¹⁰ Liaison entre actions de développement de l'économie rurale (Europe)

¹¹ Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

Représentation – désignations – commissions internes et comités d'orientations

Monsieur François Lavrut,

Nous passons aux représentations et désignations. Pour cela, nous proposons de voter les désignations à main levée. Cela sous-entend qu'un quart des présents doivent être d'accord.

Qui est favorable au vote à main levée ?

Il y en a plus de la moitié, cela ne pose donc pas de problème. C'est donc accepté, merci.

Concernant le mode d'approbation des désignations et nominations qui suivent, il est approuvé à l'unanimité, un vote à main levée

Monsieur François Lavrut,

Pour répondre à la question d'Emmanuel Rizzi, deux commissions Internes à la Chambre d'agriculture seront mises en place, une sur le département HPE¹² et une sur le département CTEE¹³ où chaque membre de la session pourra s'inscrire. Nous serons dans une logique de réflexion, prospection, d'idées à apporter pour faire évoluer le positionnement politique de la Chambre.

Représentations - désignations

Après présentation et complétion du tableau des désignations, vote pour adoption (si besoin, un vote sera effectué en cas de pluralité de candidat sur une même représentation) :

Membres élus : 35
Quorum : 18
Membres présents :
Votes contre : 0
Votes abstention : 0
Votes pour :

Contre = carton bleu
Abstention = carton blanc
Pour = carton violet

¹² Hommes, produits, entreprises

¹³ Collectivités, territoires, énergie et environnement

*Présentation du diaporama « présentations – désignations » par
Monsieur Denis Legrand (Cf en annexe)*

Monsieur Denis Legrand,

Nous avons fini avec l'ensemble des propositions de désignations. Y a-t-il des remarques par rapport à ces propositions ? S'il n'y a pas de remarques, je mets au vote : qui est contre les propositions qui viennent de vous être présentées ? Qui s'abstient ? Adopté à l'unanimité, merci à vous.

**VOTE : 0 contre et 0 abstention
Après présentation et complétude du tableau des
désignations, les propositions de représentations et de
désignations sont adoptées à l'unanimité
(Cf tableau récapitulatif en annexe)**

Monsieur François Lavrut,

Nous passons aux commissions internes. C'était un peu différent lors du mandat précédent ; nous avons souhaité mettre deux commissions en place afin que cela puisse être largement ouvert à l'ensemble des élus, membres élus ou membres associés de la Chambre d'agriculture sur les deux départements opérationnels, avec une commission pour HPE concernant l'installation, le conseil et l'accompagnement des agriculteurs, viticulteurs et forestiers. Ce département est piloté par l'un des vice-présidents qui est Jean-Baptiste Alpy. Le deuxième département opérationnel est CTEE, est plus axé sur des actions transversales avec les acteurs qui travaillent, qui consomment et qui y vivent. Ce département est piloté par Christophe Buchet, premier vice-président. Le rôle des commissions est de proposer les conditions de mise en œuvre, des orientations, actions retenues par le bureau ou la session, d'assurer la cohérence entre les actions techniques et les décisions politiques.

Je vous invite à vous y inscrire largement, le but étant d'arriver à faire vivre ces commissions et de faire remonter les propositions de la prospection.

Bilan des activités 2018 et inscriptions aux commissions internes

Monsieur Denis Legrand,

Nous allons vous présenter le compte-rendu des activités 2018 de la Chambre d'agriculture dont les activités principales qui ont été menées dans les départements dont on vient de parler. Nous reviendrons sur cette dernière diapositive de commissions internes pour vous permettre de vous y inscrire. Vous aurez ainsi une meilleure vision de ce qui se passe dans ces départements.

Compte rendu d'activités 2018



Ce document, qui retrace l'activité essentielle de votre Chambre d'agriculture en 2018, sera produit dans le mois d'avril et mis en ligne sur le site web

Les diapositives suivantes vous présentent l'essentiel, par équipe

Session Chambre d'agriculture du Jura du 14-03-2019

26

Monsieur François Lavrut,

La présentation du rapport d'activités 2018 va dresser un panel de l'ensemble de l'action de la Chambre sur l'an passé où figurent l'interne de la Chambre, mais également les deux départements opérationnels.

Monsieur Arnaud Thevenier,

Je vais présenter l'équipe d'encadrement en introduction. Puis on va passer à la présentation du rapport d'activités par sous-directions. Vous verrez la partie méthodes et ressources, ensuite la partie consulaire puis la partie accompagnement des collectivités et accompagnement des agriculteurs.

Je vais demander à Nathalie Vigneau, Elodie Matter et à Daniel Cousin de nous rejoindre afin qu'ils se présentent. Ce sont les personnes qui vont exposer le bilan, sachant que nous avons deux absents dans les responsables d'équipes, Jérôme Lamonica et Frédéric Demarest que vous connaissez sans doute déjà.

Madame Nathalie Vigneau,

Bonjour. Je suis responsable des équipes « être en règle et optimiser les aides » et « améliorer les performances des exploitations » au sein du département HPE. Cela représente tout ce qui concerne la réglementation et l'agronomie principalement.

Madame Elodie Matter,

Bonjour. Je suis responsable de l'équipe « territoire » dans le département CTEE.

Monsieur Daniel Cousin,

Bonjour. Je suis responsable de l'équipe « viticulture » et des actions viticoles que l'on mène au sein du partenariat avec la Société de viticulture du Jura sur l'ensemble du département.

Monsieur Arnaud Thevenier,

Je suis sous-directeur sur la partie CTEE. Je vous propose de débiter par la partie MRSG¹⁴.

Monsieur François Lavrut,

Pour la partie MRSG et la partie consulaire, nous sommes dans la partie du fonctionnement interne de la Chambre d'agriculture. Je laisse Denis (Legrand) faire la présentation.

Monsieur Denis Legrand,



Réussites MRSG

- **Vigilance sur toutes les charges et utilisation du service achat régionalisé** (entretien locaux, imprimerie, cahier des charges travaux...)
- **Délais de production des comptes et de déclarations tenus et qualité assurée** (aucune pénalités) + suivi mensuel
- **Suivi du plan de formation et relation fafses**
- **Contribution et utilisation des services régionalisés** (RH, informatique, comptabilité)



Session Chambre agriculture Jura 14 Mars 2019

¹⁴ Méthodes & ressources, secrétariat général

Perspectives MRSG



Fusion fonctions supports : à poursuivre

- ✓ Réussir la mise en route de l'outil SIRH (paies et absences)
- ✓ Nouveau report du SI finance (logiciel comptabilité-finance) d'un an, assurer sa mise en route
- ✓ Participer à la réflexion d'une nouvelle organisation des missions

Mieux Accompagner la mise en production des outils régionaux (messagerie, octagri, module marketing, SELF, site web)



ENGAGER les moyens pour mettre en œuvre les démarches qualité et les mises aux normes nécessaires (locaux, gestion du personnel, etc..)

Session Comité agriculture Juin 14 Mars 2019

Monsieur Arnaud Thevenier,

Je vais donc prendre la main maintenant sur le consulaire et les politiques publiques. Deux volets sont intégrés au département MRSG : pour l'un, les élections où on a mené à bien la partie élections et installations des élus ; pour l'autre, une action en lien avec le département HPE sur l'installation où nous menons une mission de service public dont l'objectif est de rattraper le retard sur un certain nombre de dossiers et de respecter davantage les délais qui nous sont imposés par la réglementation.

Pour le reste, c'est le travail de collaboration entre les élus et les équipes. Je vais démarrer avec les avis que rend la Chambre d'agriculture. Cette dernière est sollicitée par l'Etat ou par les collectivités sur un certain nombre d'avis à rendre, dans le domaine de l'eau potable, par exemple. Nous rendons des avis sur des projets de DUP¹⁵ pour l'alimentation en eau potable. L'année 2018 a été marquée par un certain nombre de dossiers, par une forte activité, notamment la finalisation de dossiers complexes, par exemple sur Salins les Bains pour trouver des solutions qui permettent de concilier les pratiques agricoles et les enjeux de qualité de l'eau par rapport à la bactériologie, donc de trouver des solutions pratiques qui soient opérationnelles et, en même temps, répondre aux enjeux de qualité de l'eau. Nous avons eu les mêmes enjeux sur Foncine le Haut par rapport à des pourcentages de pentes. Nous sommes là sur des territoires de montagne avec souhait d'interdiction d'épandage au-delà de 7%, ce qui veut dire que sur 90% du périmètre, on ne pouvait plus rien faire ! Il a donc fallu trouver des solutions partagées avec l'ARS¹⁶, ce qui représente beaucoup de discussions pour arriver à concilier et permettre que les deux enjeux soient bien respectés. On a aussi des dossiers sur Maisod. Je souligne le travail des équipes dans ce domaine qui est assez compliqué. On se retrouve souvent entre deux feux et il faut trouver des solutions, proposer des solutions pratiques qui permettent de répondre aux deux enjeux.

¹⁵ Déclaration d'utilité publique

¹⁶ Agence régionale de la santé

Sur l'urbanisme, cette année 2018 est marquée par plus 50% d'avis. On est passé à 340 avis rendus en 2018. Du fait du transfert de compétences de l'Etat pour partie sur certains territoires aux collectivités, nous avons de plus en plus de sollicitations de collectivités qui souhaitent, en amont de prises de décision sur leur permis de construire, avoir un avis sur la partie agricole. C'est un enjeu que l'on verra par la suite en termes d'organisation puisque cela se fait à ressources constantes en termes de moyens humains. Il faut noter la compensation agricole collective qui est la poursuite du dispositif qui s'est mis en place sur le fait que, dès qu'on impacte des terres, il y a l'indemnisation individuelle aux exploitations impactées. Et puis il y a des filières qui sont impactées par l'urbanisation des terres, donc comment on compense collectivement ces pertes d'outil de travail et de production pour l'alimentation de l'ensemble de la population française. C'est un nouvel enjeu sur lequel nous avons été pas mal présents en amont pour mettre en place les bases. Les premiers exemples sortent.

Vous avez ensuite toutes les commissions départementales sur lesquelles nous intervenons en préparation avec les élus qui représentent la Chambre dans ces commissions. Vous avez la CDPENAF¹⁷, le CODERST¹⁸, la CDNPS¹⁹. Le CODERST et la CDPENAF ont lieu tous les mois. La CDNPS est un peu moins régulière.

Le dernier sujet 2018 a été un sujet d'actualité, sur tout ce qui concerne les cours d'eau. Vous savez qu'il y a eu un nouvel arrêté en 2017 par rapport à la réglementation autour des cours d'eau, ce qui a suscité un certain nombre d'interrogations et des tensions sur le terrain. Je souligne ici le travail des équipes pour trouver des solutions, discuter en amont avec les services de la DDT. Nous avons également insisté pour réunir la commission cours d'eau. On vous remercie de l'avoir réunie à plusieurs reprises pour acter des situations et statuer sur le statut de ces cours d'eau. Pour nous, cela a été un sujet d'animation sur une bonne partie de l'année 2018.

Je termine sur un sujet d'actualité. Suite aux événements climatiques de l'année 2018, de nouveaux enjeux apparaissent, celui de l'érosion des sols, notamment sur Jura nord où nous nous sommes impliqués, en consulaire, pour discuter d'un certain nombre de points en amont.



¹⁷ Commission départementale de préservation des espaces naturels agricoles et forestiers

¹⁸ Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques

¹⁹ Commission départementale de la nature des sites et des paysages

En termes de perspectives :

- une veille et une réactivité sur les réformes en cours,
- rester mobiliser sur tout ce qui est urbanisme, PLU²⁰, DUP captages & ERC²¹, la compensation agricole collective,
- la mobilisation des élus dans les réunions territoriales, une organisation à structurer pour l'année à venir avec la nouvelle équipe,
- le suivi d'un projet de carrière sur le secteur de Desnes en termes d'aménagement que l'on avait déjà évoqué l'an dernier.



Monsieur Denis Legrand,

Au niveau de la mission de service public et Installation :

- poursuite de l'installation de l'amélioration du service rendu pour respecter encore mieux les délais qui nous sont imposés par les textes et l'organisation régionale puisque beaucoup de choses en découlent.
- installation des nouveaux élus Chambre d'agriculture qui était un objectif 2019 qui est réalisé.
- réforme des missions des Chambres qui arrive par ordonnance où nous aurons à mettre en œuvre la mission d'information réglementaire qui échoit aux Chambres d'agriculture.

²⁰ Plan local d'urbanisme

²¹ Eviter, réduire, compenser

Monsieur François Lavrut,



Merci pour la présentation de l'Interne de la Chambre, même si Arnaud (Thevenier) a débordé sur l'activité. Sous le précédent mandat, j'avais la chance et la responsabilité de m'occuper du département CTEE. C'est un département qui œuvre sur du transversal. Cela va vous être présenté dans le rapport d'activités. Cela constitue l'ensemble des relations avec les collectivités, les partenariats que l'on peut avoir sur l'ensemble du territoire où on mêle bien souvent les différents acteurs, les agriculteurs à la demande d'une collectivité, d'un projet d'énergie renouvelable, d'un projet de gestion des déchets. Ce n'est pas agricole-agricole, c'est : comment l'organisation du territoire se fait avec les agriculteurs, les différents acteurs, le monde rural globalement.

J'ai eu plaisir à piloter ce service pendant 3 mandats. Trois chefs de service se sont succédé : Jacques Louis, qui est élu aujourd'hui, Sandrine Contini à une période et Arnaud Thevenier depuis 6 ans et demi. Je passe à une autre étape avec la présidence, mais je dois dire que j'ai apprécié d'être en relation, souvent entre deux chaises, parce qu'on travaille en prestation pour une collectivité qui nous demande de faire mieux, d'arriver à convaincre les agriculteurs sur des modifications de pratiques, sur des évolutions que nous demande la société et on se rend compte que cette place n'est pas toujours évidente. Après, avec un petit peu de recul et après avoir été sur le terrain, les agriculteurs nous disent qu'il était bien que ce soit la Chambre qui fasse ce travail parce qu'il faut trouver les consensus, les bonnes solutions, l'équilibre pour que tout le monde soit à peu près content et d'accord pour aller vers les bonnes évolutions. Voilà pour ce que l'on fait globalement au quotidien sur le département CTEE.

Monsieur Denis Legrand,

Merci François (Lavrut). Nous allons vous présenter 3 focus par année, aussi bien pour les équipes HPE que CTEE, en présentant des réalisations puis des perspectives. On a fait le choix de passer équipe par équipe.

Monsieur François Lavrut,

Je vous demande de rester concis et d'aller directement à l'essentiel afin que l'on puisse respecter le temps Imparti à l'ordre du jour.

Madame Elodie Matter,



Réussites Equipe « Territoire »

Compensation agricole collective : redynamiser l'activité agricole d'un secteur touché par un projet d'aménagement

Alimentation de proximité : diagnostic des filières départementales viande (pour Agrilocal) et beurre (pour un industriel local)

GIEE : accompagner des collectifs d'agriculteurs innovants vers la performance économique et environnementale

Session Chambre agriculture Jura 14 mars 2019

Pour l'équipe « territoire », le premier des 3 focus que nous avons choisi porte sur la compensation agricole collective. C'est une obligation depuis le décret du 31 août 2016. L'idée est de recréer ou rétablir un potentiel économique agricole qui a été perdu lorsqu'il y a eu une opération d'aménagement et des travaux qui ont conduit à une perte irréversible de foncier agricole. Au niveau de la Chambre d'agriculture du Jura, on s'investit dans l'établissement de la méthode de calcul du préjudice en participant aux groupes de travail régionaux et nationaux. Nous avons eu une première réalisation sur la commune de Tavaux en 2018 dans le cadre d'un lotissement d'une vingtaine d'hectares. Nous avons procédé au calcul du préjudice, du montant représenté par ce préjudice. Ensuite, nous avons animé un groupe de travail composé d'acteurs locaux représentant des agriculteurs, des filières qui ont permis de faire émerger un projet de compensation pour recréer ce potentiel agricole. Au total, le préjudice a été chiffré à un peu plus de 100 000 €.

Le deuxième exemple concerne l'alimentation de proximité. Nous avons lancé plusieurs démarches sur cette thématique, deux diagnostics de filière ont notamment été réalisés en 2018 :

- Un premier autour de la filière viande pour le développement de la plateforme Agrilocal, pour mieux comprendre comment fonctionne cette filière viande aujourd'hui et comment elle peut contribuer à approvisionner cette plateforme Agrilocal, une plateforme de mise en relation de la restauration collective et des producteurs pour passer des marchés.

- Un deuxième avec la filière beurre, à la demande d'un industriel local qui souhaite s'approvisionner en beurre local et si possible bio. Tout un travail de repérage a été fait autour des acteurs de cette filière beurre pour voir dans quelle mesure elle pouvait répondre à cette demande.

Le troisième exemple est celui des GIEE²². La Chambre d'agriculture avait déjà accompagné la création, la structuration et la labellisation de trois GIEE sur le département en 2016. En 2017 et 2018, la Chambre accompagne et coordonne les actions de ces trois GIEE. Ce sont aujourd'hui 21 exploitations agricoles qui sont accompagnées pour aller sur des choses un peu innovantes autour de 3 thèmes, 3 GIEE.

- On a JURA CouVERT qui souhaite intégrer les couverts dans le fonctionnement d'exploitations en maximisant leurs effets.
- On a le GIEE TESTER qui souhaite améliorer le fonctionnement global du système par différentes actions, différentes expérimentations en suivant les effets sur le sol pour voir comment le sol évolue au fur et à mesure de ces expérimentations.
- Et enfin le GIEE ComplAITmentERRE, qui vise à améliorer l'autonomie fourragère et protéique sur l'exploitation.

Pour permettre ces actions innovantes, c'est près de 200 000 € de financement qui ont été mobilisés pour ces deux années 2017 et 2018 auprès de partenaires tels que l'Agence de l'eau, la DRAAF²³, les collectivités locales et également la Chambre d'agriculture elle-même qui a mis des moyens dans ces GIEE. Au niveau des perspectives, il s'agit de renforcer les liens avec les collectivités locales. On a déployé, sur 2018, un système avec 4 chargés de développement territorial, donc 4 personnes dans l'équipe se sont vues affecter un secteur du département en suivant le découpage des pays. L'objectif est vraiment que ces 4 chargés de développement territorial soient la porte d'entrée pour les collectivités, qu'ils soient à l'écoute de leurs besoins et contribuent à faire émerger des projets sur le territoire.

La deuxième question qui va être soulevée en 2019 est celle du foncier. On a déjà commencé à réfléchir autour des réorganisations foncières, notamment dans le cadre de l'évolution du cahier des charges du Comté. Pas mal de demandes émergent des réorganisations foncières qui peuvent être pertinentes à mener. Il y a également des collectivités qui nous sollicitent pour les accompagner dans l'élaboration de leur stratégie foncière, dans la collaboration et la mise en œuvre de la stratégie foncière. On poursuit évidemment des réalisations concrètes en matière d'alimentation de proximité, plusieurs projets ont démarré et vont se réaliser sur 2019, notamment la préfiguration d'un programme alimentaire de territoire sur le pays dolois. On a également en projet un forum des opportunités pour permettre la mise en lien des agriculteurs avec différents débouchés, différentes filières, des industries, etc., pour voir toutes les opportunités possibles en termes de commercialisation.

Il s'agit également de redynamiser le réseau « Bienvenue à la ferme », qui était un peu en perte de vitesse ces dernières années. L'objectif, aujourd'hui, avec la nouvelle équipe, est d'arriver à redynamiser ce réseau, à lui faire reprendre sa place sur le département et également déployer le dispositif national 2020.

Une dernière chose : accompagner les agriculteurs pour communiquer sur leur métier. Ceci a déjà débuté sur 2018 et va se poursuivre et monter en puissance sur 2019. On est aujourd'hui sur un besoin fort de communiquer de manière positive sur l'activité agricole.

²² Groupement d'intérêt économique et environnemental

²³ Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Perspectives Equipe « Territoire »



Renforcer les liens et la construction de projets avec les collectivités locales via les chargés de développement territorial

Pour suivre les réalisations concrètes en matière d'alimentation de proximité (ex: PAT Pays Dolois...)

Travailler sur la question du foncier : réorganisations foncières, élaboration de stratégies foncières avec les collectivités

Redynamiser le réseau
« Bienvenue à la Ferme »



Accompagner les agriculteurs pour communiquer sur leur métier

Session Chambre agriculture Juin 14 mars 2019

10

Monsieur Arnaud Thevenier,
Merci Elodie (Matter). Je prends à présent la place de Jérôme Lamonica pour la partie environnement.

Réussites Equipe « Energie - environnement »



Captage du lac de l'Abbaye :
ferme ouverte aux agriculteurs et aux élus des collectivités



Atelier-débat d'échanges de pratiques :
pour les agriculteurs autour de la thématique « Nos ressources locales, richesses d'avenir ! »

Développement des EnR : PhotovoltaWEEK
Semaine du PhotovoltaWEEK

un espace de réflexion et de action
du 6 au 9 novembre 2018



Session Chambre agriculture Juin 14 mars 2019

11

Pour les réalisations marquantes sur l'année 2018, il y a celle de fermes ouvertes captages. Ceci prend la suite de la communication qu'évoquait Elodie (Matter). L'objectif est de créer du lien entre les acteurs, les agriculteurs d'un territoire et les collectivités et autres acteurs pour bien expliciter les pratiques et créer du dialogue.

Vous avez à l'écran une photo sur le secteur du lac de l'abbaye qui a été réalisée à l'automne.

On a fait également, chez Emmanuel Ferreux, ici présent, sur le secteur de la Papeterie, une ferme ouverte à destination de l'ensemble des élus en charge de la gestion de l'eau, donc sur le secteur de Champagnole-Nozeroy. Sur ce secteur de la Papeterie, le souhait des agriculteurs et des élus impliqués était d'organiser cette ferme ouverte à destination des élus des collectivités pour expliciter, informer, échanger ensemble sur ce qu'ils veulent observer dans les villages et sur les communes. Cela a permis de montrer, par exemple, les circulations d'engins, le fonctionnement des systèmes d'exploitation, d'expliquer les contraintes par rapport aux distances d'épandage, donc de bien expliciter l'ensemble des contraintes que doit respecter une exploitation agricole et pour permettre aux élus des collectivités de montrer tout ce que la profession fait pour respecter un certain nombre d'enjeux environnementaux. Etaient présente également la responsable de l'ARS du département et cela a permis un très bon dialogue, qui a été très apprécié. Sur le secteur du lac de l'Abbaye, nous sommes dans des positions de médiation où il peut y avoir de fortes tensions, ce qui permet le dialogue, l'échange et la compréhension mutuelle.

Deuxième chose, la mise en place d'ateliers-débats que l'on va poursuivre cette année. Il y en aura le 25, le 27 mars et le 9 avril. On a testé des ateliers-débats sur des échanges autour de thèmes. Le thème générique était « nos ressources locales, richesses d'avenir », c'était sur les énergies renouvelables, sur la valorisation des haies, sur l'agriculture bio, donc avec un certain nombre d'ateliers. Ceci a été testé chez Emmanuel Ferreux également et nous lançons cette année les mêmes ateliers-débats. Cela a été fait sur les GVA²⁴ du Val de Saône et de Chemin-Dole en début d'année et cela se poursuit sur les GVA du plateau sur des dates à venir sur la fin du mois de mars et début avril. C'est très apprécié, on a de bons retours de la part des exploitations afin de pouvoir échanger sur des actions innovantes.

Le dernier sujet était une volonté de stratégie développée par le bureau qui a souhaité mettre en avant tous les intérêts de développer du photovoltaïque sur les exploitations. Il s'est organisé une semaine du photovoltaWeek. L'idée était de prendre chaque jour une exploitation, un système et de montrer les différents systèmes possibles de production d'énergie sur différentes exploitations réparties sur l'ensemble du département. On a un point Info-énergie où l'ensemble des exploitants qui souhaitent avoir de l'information peuvent faire appel à nos services et à Norbert Van Elst. A peu près une centaine d'exploitants a participé à ces ateliers. En perspective, il s'agit de poursuivre le développement des énergies renouvelables sur les exploitations. Ce travail a été amorcé. Nous sommes fortement impliqués par une compétence interne dans la réflexion régionale sur le changement climatique, avec la mise en place d'un observatoire par Jérôme Lamonica pour accompagner les exploitations.

Ensuite, ce sont tous les sujets qui montent autour des questions environnementales sur lesquelles, aujourd'hui, de plus en plus d'exploitants nous appellent pour savoir comment nous pouvons les aider. Si je prends la question des haies, l'idée est de voir comment on peut lier la question de la valorisation de la haie et les enjeux de biodiversité pour arriver à accompagner sur les deux volets et à proposer des solutions d'accompagnement globales. On est en train de faire un test de suivi de litière bois-plaquettes. Des tests ont été réalisés dans d'autres régions où on utilise du bois-plaquettes pour faire la litière.

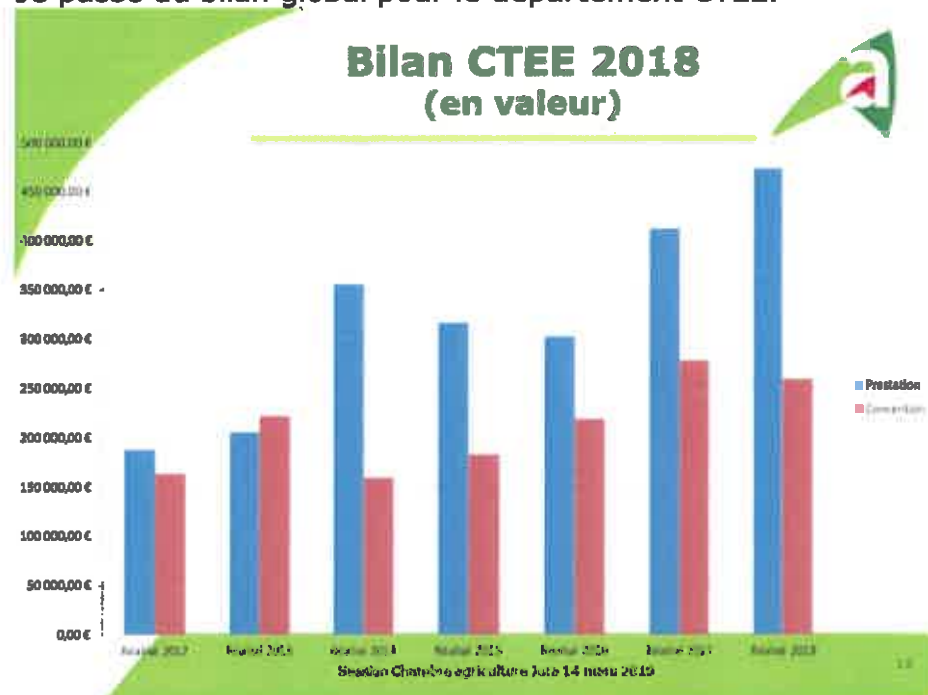
²⁴ Groupement de vulgarisation agricole

On est en train de mettre en place des tests sur certaines exploitations pour avoir des références.

Vous avez connaissance de l'évolution du cahier des charges du Comté. Cela impacte indirectement les collectivités qui ont des filières d'épandage de leurs boues de station d'épuration sur les terres. Un nouveau cahier des charges va s'appliquer. L'enjeu est de sécuriser aussi pour les exploitants la qualité de ces boues, avec notamment l'interdiction de l'épandage sur certaines parties et donc d'accompagner des deux côtés pour trouver des solutions sur ces filières qui ne pourront plus exister.

Il y a tout l'enjeu autour de l'eau potable avec la mise en place du 11^{ème} programme de l'Agence de l'eau qui rentre dans une nouvelle dynamique autour de la mise en avant de stratégies territoriales autour des captages, c'est-à-dire avoir des dynamiques de territoire autour des captages et pas simplement raisonner eau, mais raisonner filières. Ce qui implique une nouvelle organisation et de nouveaux accompagnements pour rester positionné sur ces accompagnements auprès des collectivités.

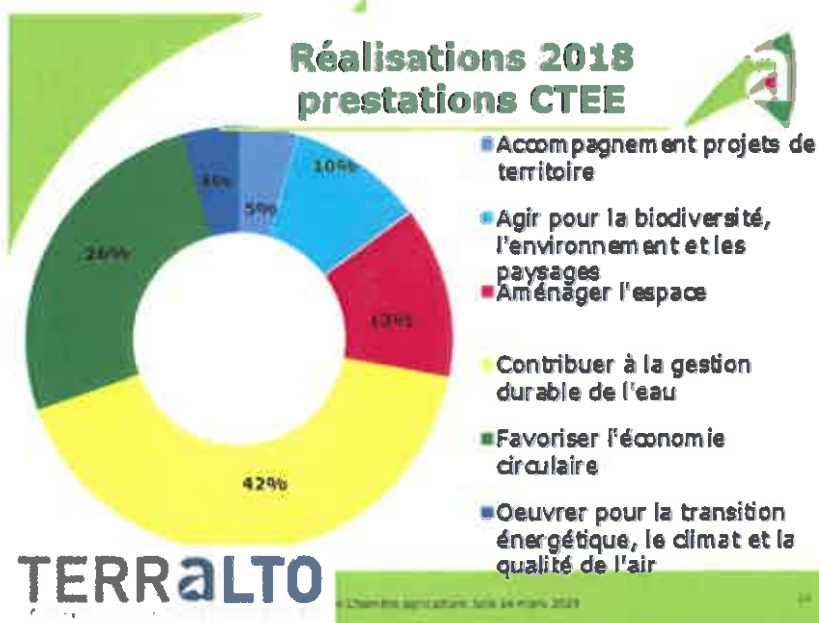
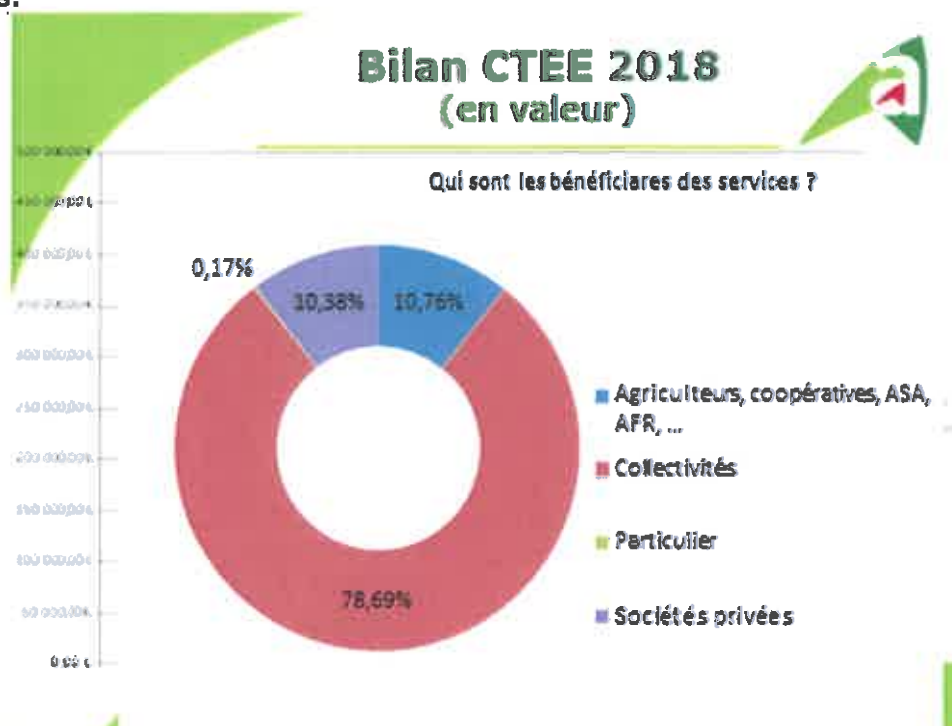
Je passe au bilan global pour le département CTEE.



Vous avez, en euros, les réalisations. En bleu, ce sont les prestations, c'est-à-dire ce qu'on facture avec de la TVA²⁵. En bordeaux, c'est ce que nous réalisons dans le cadre de partenariats avec différents partenaires que sont le Conseil départemental, l'Agence de l'eau, l'ADEME, le Conseil régional, etc. Ce sont des subventions. Vous avez l'évolution depuis 2012, avec le choix du développement des services. Ce développement s'est poursuivi sur l'année 2018 en termes de volumes de prestations. Pour la partie conventions, nous avons des incertitudes sur certains financements pour l'instant. Ils ne sont donc pas affectés mais nous restons au même niveau que l'année précédente. Ensuite, toujours en valeur, vous avez les bénéficiaires du service apporté par la Chambre d'agriculture sur la partie facturation. Pour près de 80%, ce sont des collectivités locales. Les sociétés privées sont essentiellement Veolia et Suez.

²⁵ Taxe sur la valeur ajoutée

Elles sont liées à tout ce qui est accompagnement sur les boues de stations d'épuration, donc indirectement aux collectivités locales. Il y a également tout un volet (qui représente 10%) autour de l'accompagnement des agriculteurs sur les cours d'eau, divers accompagnements autour des GIEE, des ASA²⁶, des AF²⁷ et des coopératives.



TERRALTO

Chambre Agricole, Juin 14 mars 2019

En termes de

réalisations, toujours en valeur de facturation mais par thème, le volet qui prend 42% concerne l'eau potable, plus globalement les enjeux autour de l'eau parce que ce n'est pas forcément que l'eau potable. Ce sont soit des accompagnements d'animation, de programmes d'actions sur des enjeux autour de l'eau, que ce soit des enjeux d'eau potable, soit des enjeux de renaturation de cours d'eau pour stocker plus d'eau dans les sols. Je ne vais pas rentrer davantage dans le détail.

²⁶ Associations syndicales autorisées

²⁷ Associations foncières

Il y a les enjeux autour de l'aménagement de l'espace avec tout ce qui est études d'Impacts et études de compensations agricoles.

Agir autour de l'environnement et de la biodiversité, donc tout ce qui est accompagnement des GIEE, les auxiliaires de culture, tout ce qui est bois de halle, valorisation autour des bois de haies et biodiversité.

Accompagnement de projets de territoire sur de l'émergence de projets pour accompagner des dynamiques, œuvrer pour la transition énergétique, le climat et la qualité de l'air.

Un volet autour de l'économie circulaire concernant les boues de stations d'épuration, qui représente 25%.

Pour conclure, les services apportés par la Chambre d'agriculture sont de 4 natures :

- assistance à maîtrise d'ouvrage et conseil auprès d'un maître d'ouvrage,
- apporter de la connaissance, par exemple sur le PLU, apporter des éléments de connaissance du territoire,
- apporter une expertise pluridisciplinaire, c'est-à-dire qu'on a la force, au sein de la Chambre d'agriculture, d'avoir des pédologues, des agronomes, des animateurs, et différentes compétences qui sont nécessairement combinées pour certains projets complexes,
- capacité à mobiliser durablement et collectivement des acteurs autour d'un projet.

Réalizations 2018

Nature de l'accompagnement



Conseil, assistance à maîtrise d'ouvrage



Connaissance du territoire et ses acteurs



Capacité à mobiliser durablement & collectivement les acteurs



Expertise pluridisciplinaire

Session Chambre agriculture Jura 14 mars 2019

Bilan CTEE 2018



- Réalisation de **107 % des objectifs**
 - ✓ - 7 % pour les conventions/2017 (- 19 k€)
 - ✓ + 15 % pour les prestations/2017 (+ 61 k€)
- Des **locomotives** : captages, boues, diagnostic agricole PLUi, ...
- Déploiement sur de **nouveaux marchés** : alimentation de proximité, changement climatique, ERC, triple performance
- **Fort investissement des équipes** et bonne présence de terrain

Session Chambre Agriculture Jura 14 mars 2019

11

En bilan global, pour terminer, on reste donc bien positionné sur les captages, les boues et tout ce qui est diagnostics agricoles de territoire sur les PLUi²⁸ et le déploiement de nouveaux marchés sur l'alimentation de proximité, le changement climatique, la compensation agricole collective, la triple performance des exploitations, le bon investissement des équipes et une forte présence sur le terrain qu'il faut souligner. Comme l'a dit François (Lavrut) en Introduction, ce sont souvent des sujets complexes qui nécessitent beaucoup d'investissement des équipes pour les mener à bien.

Monsieur François Lavrut,

Merci à Arnaud (Thevenier) et à Elodie (Matter). Je donne la parole à Christophe (Buchet) pour la présentation du service HPE.

Monsieur Christophe Buchet,

Réussites Equipe être en règle



952 dossiers aide à la
télédéclaration PAC réalisés

206 abonnés MesP@rcelles



Session Chambre Agriculture Jura 14 mars 2019

12

Merci François. Je serai très bref, je vais simplement vous présenter, à travers l'équipe HPE ce qui s'y fait.

²⁸ Plans locaux d'urbanisme Intercommunaux

C'est simplement tout ce qui est en lien avec les agriculteurs, les viticulteurs et les forestiers. Nous sommes au contact de l'ensemble de nos collègues du département. On peut dire que l'on va toucher plus de 50% des agriculteurs de ce département à travers nos différentes actions. Je pense notamment à l'action PAC où on réalise plus de 950 dossiers à la Chambre d'agriculture, des dossiers qui sont en constante évolution par rapport à l'agriculture biologique. Derrière le nombre de conversions, c'est tout de même beaucoup de renseignements, avec plus de 150 renseignements au niveau du point info-bio par exemple. C'est beaucoup de travail aussi sur l'installation. Vous savez que la Chambre d'agriculture y participe plus qu'activement. Là encore, c'est plus de 300 contacts qui sont pris au point Info-Installation et qui permettent d'orienter. Je veux souligner aussi tout l'aspect agronomique sur les plans de fumure, les plans d'épandages, avec beaucoup de conseils à apporter aux agriculteurs, ainsi que 2 missions un peu différentes, la mission forêt où nous travaillons en étroit partenariat avec le CRPF²⁹ et la mission viticulture, en collaboration avec la Société de viticulture du Jura, bien évidemment. L'aspect partenariat est quelque chose que nous développons. Notamment avec l'outil Agrilean, je veux également souligner le partenariat avec nos collègues de CERFRANCE Alliance Comtoise et d'Eva Jura qui est, là aussi, un outil en développement que nous souhaitons poursuivre pour 2019.

Voilà pour ma présentation, je laisserai les équipes aller plus dans le détail.

Madame Nathalie Vigneau,

Merçi. Je vais vous présenter les résultats des équipes « être en règle » et « améliorer les performances ».

Auparavant, je félicite les équipes puisqu'après le départ de Thierry Dubief fin 2017, je n'ai été recrutée que fin 2018. Durant l'année 2018, elles ont donc été très autonomes et elles ont fait du bon travail.

Perspectives
Equipe être en règle

- Maintenir l'accompagnement à la déclaration PAC
- Conforter l'usage de MesP@rcelles
- Informers les agriculteurs sur les aspects réglementaires,
- Proposer des audits de pré-contrôle
- Proposer des prestations d'aide à la mise en conformité après contrôle
- ... dans le cadre des nouvelles missions des chambres d'agriculture (ordonnance 2019-59)

MesP@rcelles

En route pour 2019

Session Chambre agriculture Jura 14 mars 2019

²⁹ Centre régional de la propriété forestière

L'équipe « être en règle » a subi de grandes transformations en 2018 puisque, du fait de la création de la coopérative Eva Jura, il y a eu le transfert des activités contrôles machines à traire et bâtiments. Les deux autres principales prestations que sont la PAC et mesp@rcelles contribuent fortement encore au chiffre d'affaires en 2018. Ce sont des projets qui sont très efficaces au point de vue opérationnel puisque ce sont des équipes projets qui sont transversales au niveau de la Chambre et qui mobilisent des agents de toutes les équipes hiérarchiques. En termes de perspectives pour 2019, il y a bien sûr le maintien de l'accompagnement à la déclaration PAC. Plus de 950 dossiers sont réalisés chaque année. C'est près de la moitié des déclarations PAC du Jura. Il y a aussi le fait de conforter l'usage de mesp@rcelles, notamment avec des adaptations prévues pour l'agriculture biologique. Et puis, du fait de l'arrivée de l'ordonnance 2019-59 parue le 30 janvier et qui donne des nouvelles missions aux Chambres d'agriculture, des réflexions seront menées avec vous, élus professionnels, pour l'information des agriculteurs sur les aspects réglementaires et la proposition de nouvelles prestations pour des audits de pré-contrôle et des prestations d'aide à la mise en conformité.

L'équipe performances concerne l'agronomie. Parmi les multiples actions, il y a la mise en lumière de l'accompagnement qui est fait sur la directive nitrates principalement en zone vulnérable, qui a notamment donné lieu à l'animation de 2 réunions conjointement avec la DDT. Elles ont été réalisées au mois de novembre dernier.

Il y a la mise en place et le suivi d'essais-fertilisation qui sont localisés spécifiquement sur ces zones vulnérables et la participation d'un agent de la Chambre en représentation au GREN³⁰.

Un autre événement important également : depuis plusieurs années, la Chambre d'agriculture avait mis en place un réseau de parcelles de colza qui était suivi pour la lutte contre le charançon du bourgeon terminal. Un concours a été mis en place pour favoriser les bonnes pratiques et 15 lauréats ont pu être félicités lors de la réunion technique qui a eu lieu à Champdivers au mois de novembre. Ce concours a été mis en place avec de nombreux partenaires : CERFRANCE, Groupama, Agence de la biodiversité, etc.

Réussites

Equipe Performances

Accompagnement sur la directive nitrates en zone vulnérable : 2 réunions conjointes avec la DDT, essais fertilisation, représentation au GREN

15 lauréats au concours de réduction des traitements phytos sur colza

Suivi pluriannuel de plateforme de conservation + 15 essais (ferti, fongi, etc.)





En agronomie, il y a également le suivi en agriculture biologique et conventionnelle de plus de 15 essais en 2018 sur la fertilisation, les fongicides, etc.

³⁰ Groupe régional d'expertise nitrates

Perspectives Equipe Performance





Culture de l'herbe: développer l'activité - faire connaître et reconnaître la CA39

Plan d'épandage: anticiper la modification du cahier des charges de l'AOC Comté


Zones Vulnérables : poursuivre l'accompagnement notamment par plan de fumure

Session Chambres agricoles Jura 14 Mars 2019

Les perspectives en 2019 vont permettre en particulier de développer l'activité sur la culture de l'herbe, pour la faire connaître et reconnaître. Un travail a été réalisé cet hiver avec la création d'une plaquette à paraître dans les prochaines semaines, pour laquelle nous allons travailler avec vous pour la promotion auprès des agriculteurs. Un travail sera poursuivi sur les plans d'épandages. On parle, pour plein de raisons, de la modification du cahier des charges de l'AOC³¹ Comté. Ce dernier va rendre obligatoire la présence d'un plan d'épandage sur les structures. Il va donc falloir travailler en collaboration avec le CIGC pour anticiper le plan de charge qui peut arriver, puisqu'on a estimé à plus de 300 le nombre de plans d'épandages à réaliser sur les exploitations du Jura. Et enfin, poursuivre le travail qui est fait sur les zones vulnérables, notamment en proposant des plans de fumures spécifiques et puis en continuant un travail *via* le GREN sur la fusion des arrêtés préfectoraux.

Monsieur Denis Legrand,
 Pour l'équipe projet, je vais faire la présentation en lieu et place de Frédéric Demarest qui n'a pas pu se libérer aujourd'hui.

Réussites Equipe Projets



Installation transmission :


- 150 accueils au PAI et 70 PPP
- 55 dossiers PE et 36 avenants
- 8 diagnostics transmission
- 1 journée installation et 1 après-midi transmission
- 13 formations pour les JA

Conseil d'entreprise :

- 26 Agrilean + 3 visites de suivi
- 3 audits d'exploitations
- 3 formations Coûts de production
- 8 fermes de références

Agriculture biologique :

- 135 contacts au point ID'Bio
- 5 journées TK + tours de plaine + 1 vidéo météoil
- Conduite d'expérimentations
- Production de références
- 5 formations
- 8 articles de presse



Session Chambres agricoles Jura 14 mars 2019

³¹ Appellation d'origine contrôlée

Pour 2018, l'équipe projets a réalisé de nombreuses actions, notamment les accueils au point accueil et installation et des « PPP », des plans de professionnalisation personnalisés, des dossiers projets d'entreprise toujours pour les JA³². Ce qui nous fait près de 300 dossiers menés, donc 300 agriculteurs ou futurs agriculteurs rencontrés pour l'occasion. Huit diagnostics transmissions ont été réalisés pour les cédants et un événement récurrent maintenant, une journée installation que nous faisons sur ce site, où nous invitons notamment les élèves des lycées à venir découvrir la Chambre d'agriculture, mais aussi les organismes agricoles qui seront potentiellement ceux qu'ils devront rencontrer s'ils s'installent et s'ils poursuivent dans cette voie. Nous rencontrons un franc succès avec cette journée installation qui est organisée en partenariat avec les lycées et qui nous permet de vraiment donner des pistes et des relations à ces jeunes qui poursuivent leurs études agricoles. Il y a aussi un après-midi « transmission » plus axé vers les cédants pour qu'ils sachent comment mieux préparer leur transmission.

Il y a des formations pour les jeunes et du conseil d'entreprise, notamment avec des dossiers Agrilean. Agrilean est un projet mené en partenariat avec CERFRANCE et Eva Jura qui provient d'une action qui a été menée il y a un certain nombre d'années dans le Doubs et que nous avons voulu étendre au département du Jura et à celui de Haute-Saône. Il a fait l'objet d'un financement européen pendant 3 ans et a été accompagné par le Conseil régional également pour pouvoir déployer la méthode sur les départements du Jura et de la Haute-Saône, sachant que ce sont des fonds Interreg puisque, dans le même temps, on l'a déployé côté Suisse, avec nos partenaires suisses. Donc 3 ans de travaux pour arriver à construire la méthode, l'année 2018 étant la première année où on appliquait concrètement la méthodologie auprès des agriculteurs. L'objectif est de les accompagner à réfléchir et à trouver les clés de l'augmentation de leur revenu sur une entreprise en ayant un apport de trois organismes différents en même temps sur les axes qui sont ceux qui sont maîtrisés par ces organismes plutôt que d'avoir trois fois des analyses éventuellement pas cohérentes et faites d'une manière non coordonnée, ce qui aboutit forcément à des choses moins efficaces que ce qui est fait aujourd'hui. C'est bien vécu par ceux qui en ont bénéficié. C'est bien vécu également par nos élus et par les Conseillers eux-mêmes qui, du coup, comprennent tout ce qu'ils peuvent tirer d'une action collective. Je passe sur les fermes de référence. Un zoom sur l'agriculture biologique, avec un point ID'Blo avec 135 contacts à l'année. On fait des journées techniques, des tours de plaine. On a réalisé une vidéo sur le météo et l'intérêt du météo, réalisée en partenariat régional. On produit des expérimentations, on produit des références, on forme des agriculteurs et on communique sur ces activités-là.

³² Jeunes agriculteurs

Perspectives Equipe Projets



AB: édition calendrier des événements BIO CA39 2019, organisation de journées TK (3 en mars): métell, pâturage en allaitant, porc bio plein air



Organisation de BIOLOWEEK du 14 au 18 octobre 2019

Etude sur les systèmes lait standard. Lancement du Pack 5 ans journée installation en nov. 2019



Déploiement de la prestation AGRILEAN. Poursuivre et développer les partenariats

Session Chambre agriculture Jura 14 mars 2019

13

Pour la suite, on a édité un calendrier des événements bio pour 2019 qui doit être sur le site Internet. On organise des journées techniques, il y en aura 3 en mars (météll, pâturage en allaitant et porc bio plein air). On organisera, du 14 au 18 octobre, une opération BIOLOWEEK pour mettre en avant le bio et le local, tout cela sur une semaine. Le terme rappelle bien quelque chose et ce n'est pas innocent ! Une étude sur les systèmes lait standard est en cours.

Il y aura le lancement du Pack 5 ans pour le volet Installation ; une nouvelle prestation que nous lançons pour accompagner les jeunes pendant 5 ans après leur installation. Et il y a toujours la journée installation qui aura lieu cette année en novembre 2019. Nous allons poursuivre le déploiement de la prestation Agrilean en développant les partenariats autour de cette prestation. Voilà, je passe la parole à Daniel (Cousin).

Monsieur Daniel Cousin,

Réussites Equipe Viti

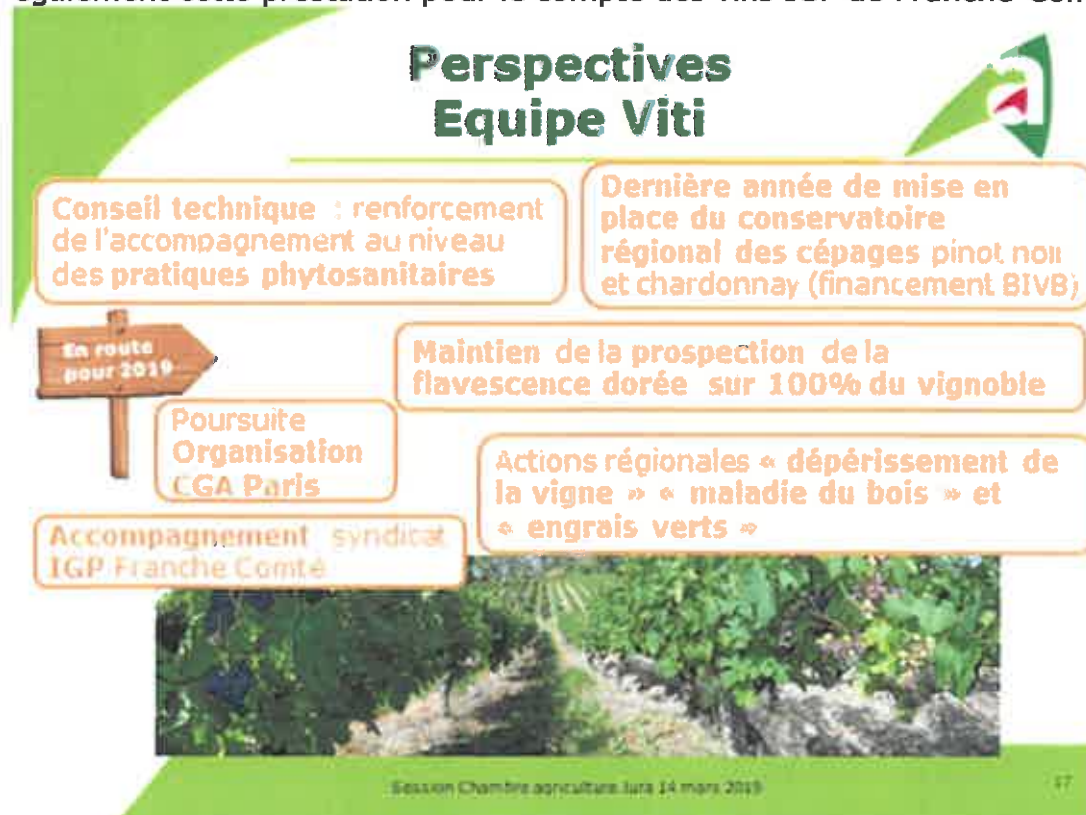


- BSV : assuré ainsi que des conseils phytos
- Prestation : « contrôle pulvérisateur » mise au point, avec coordination inter-départementale
- Appui à la SVJ pour prospection flavescence dorée
- Organisation présélection et finale du Concours des Vins Paris (AOC et IGP FC)

Session Chambre agriculture Jura 14 mars 2019

14

En ce qui concerne les actions 2018 au niveau de l'équipe viticulture, sachant que l'équipe assure le bulletin de santé du végétal, dans son prolongement, il y a la vente d'un bulletin de préconisation qui s'appelle le Jura Vigne, vendu sur abonnement à l'ensemble des viticulteurs du Jura. Concernant la prestation contrôle pulvérisateur en 2018, on a surtout mis au point la prestation. C'est une prestation qui a été pensée au niveau régional. Il y a eu pas mal d'échanges et de calages dans le cadre du réseau des Chambres, en particulier avec les Chambres d'agriculture de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire. On prévoit de la déployer en 2019. J'y reviendrai. Le dossier suivant est « le gros dossier 2018 » pour la viticulture, il s'agit de la flavescence dorée, qui touche l'ensemble du vignoble jurassien en 2018 et sur lequel une collaboration étroite a été assurée avec la Société de viticulture du Jura pour cadrer et encadrer l'ensemble du dispositif de suivi des prospections, pour mesurer le degré d'atteinte de l'ensemble du vignoble par la flavescence dorée, sachant qu'on a prospecté en 2018 l'ensemble du vignoble, qui représente à peu près 1 950 hectares en AOC. En mission purement Chambre, il y a l'organisation de la présélection et de la finale du concours des vins à Paris, non seulement pour les vins AOC mais également pour les vins IGP³³ Franche-Comté puisqu'il se trouve qu'on assure également cette prestation pour le compte des vins IGP de Franche-Comté.



Au niveau des perspectives pour 2019, il y a l'évolution du conseil technique et le renforcement de l'accompagnement au niveau des pratiques phytosanitaires. On en saura un petit peu plus quand tous les textes qui encadrent le conseil seront parus et effectivement applicables. L'environnement réglementaire va évoluer, on va donc le suivre de près. Là, les décisions ne sont pas encore totalement prises par les responsables professionnels.

³³ Indication géographique protégée

L'idée est de partir sur un maintien de la prospection de l'ensemble du vignoble jurassien concernant la flavescence, tant que nous n'avons pas de signes tangibles et concrets d'une vraie redescente ou une diminution de celle-ci sur le vignoble. On poursuivra bien entendu l'organisation du concours général. Un autre point concerne les actions régionales « dépérissement de la vigne, maladies du bois et engrais verts ». Il s'agit un peu d'un fourre-tout. Sachez simplement qu'il y a un plan national « dépérissement » auquel le député Jean-Marie Sermier est particulièrement sensible. On est engagé dedans et nous avons une action qui s'appelle « LONGVI » sur laquelle nous aurons un certain nombre de conclusions à porter à la connaissance des viticulteurs lors d'une réunion à la fin de ce mois. C'est un travail qui est géré au niveau régional et qui s'inscrit dans un plan national de lutte contre les dépérissements de la vigne. Un dernier point : nous participons, avec un financement du Bureau Interprofessionnel des vins de Bourgogne, à la mise en place d'un conservatoire régional de Chardonnay et de Pinot puisque ce sont nos deux cépages communs avec le vignoble bourguignon, sachant que nous avons, dans le vignoble du Jura, une diversité génétique qui intéresse vraiment les bourguignons sur le Chardonnay et le Pinot. C'est pour cela que nous sommes engagés dans ce projet. On poursuivra également l'accompagnement du syndicat des IGP Franche-Comté.

Monsieur Denis Legrand,

Réussites Equipe Forêt



- **Fruitière de gestion forestière haut-jura** : toujours en expansion avec 130 adhérents pour 480 ha de forêt + mise en place des sections de Moirans, Saint-Laurent et Saint-Claude
Consultez www.fruitiere-gestion-forestiere.fr
- **ASA de desserte** : 12 projets d'ASA en cours d'animation, dont 3 ASA créées (regroupant 114 propriétaires pour 675 ha de forêts, sur Les Moussières, Les Molunes et Foncine le Haut)



Bureau Départemental Agriculture Jura 14 mars 2019

Je reprends pour l'équipe forêt, avec 2 actions principales qui sont l'animation des ASA et l'animation de la fruitière de gestion forestière du Haut-Jura, projet qui a démarré il y a quelques années et qui continue son expansion. Nous en sommes aujourd'hui à 130 adhérents pour 480 hectares de forêt. L'agrandissement a été poursuivi en 2018 sur les sections de Moirans en Montagne, Saint Laurent en Grandvaux et Saint-Claude, gestion forestière et gestion multifonctionnelle de la forêt. Il s'agit donc de bien gérer les bois et tout ce qui se passe dans les bois. Les ASA de dessertes sont l'action principale que nous menons, avec 12 projets d'ASA en forêt en cours d'animation, 3 ASA qui ont été réellement créées, qui regroupent 114 propriétaires pour 675 hectares de forêt sur Les Moussières, Les Molunes et Foncine le Haut, l'objectif étant de faire des voies d'accès pour que les propriétaires exploitent au mieux leur propre forêt.

Perspectives Equipe Forêt



Maintien de la dynamique ASA



Poursuite extension de la fruitière à tout le haut-Jura

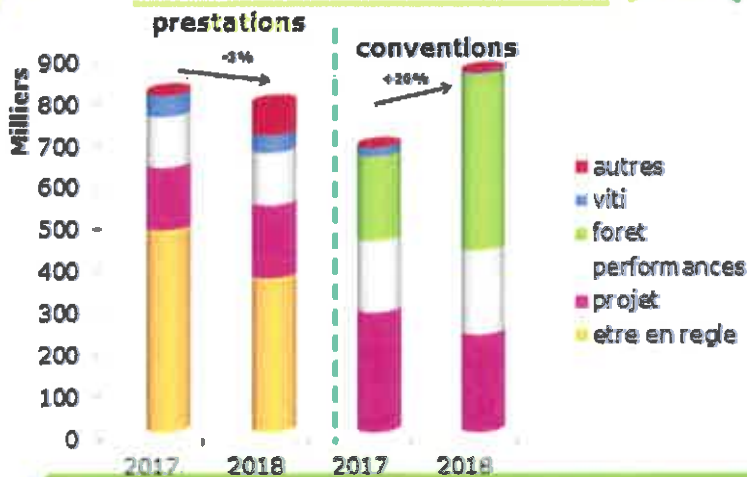


Session Chambre agriculture Jura 14 mars 2019

18

Dans les perspectives, il y a le maintien de cette dynamique ASA parce que c'est très important en forêt et la poursuite de l'extension de la fruitière au Haut-Jura. Nous avons des financements du Conseil régional sur ce projet, sachant que la fruitière de gestion est le premier GIEE forêt au niveau national à avoir été agréé en tant que GIEE, ce qui est à souligner.

Bilan HPE 2018



Session Chambre agriculture Jura 14 mars 2019

21

Au niveau du département, les prestations sont en légère baisse (de 3%), les conventions augmentent de 26%. Pour les prestations, on a principalement la baisse liée à l'équipe « être en règle » du fait du transfert des activités à Eva Jura. L'équipe « projets » est un peu en hausse. L'équipe « performances » est assez stable. La viticulture est assez stable et diverses prestations sont en baisse mais varient fortement d'une année à l'autre, donc rien de spécial. Côté conventions, c'est tout ce que j'ai dit depuis le début sur la forêt qui provoque l'augmentation en particulier sur les conventions. Hors forêt, on est relativement stable sur la partie conventions.

Bilan HPE 2018



- Diminution de - 3% des prestations (-26 k€),
- Augmentation de 26% des conventions (+ 179 k€), notamment ADFs forêt
- Atteinte de 106% des objectifs sur prestations, 93% sur conventions (hors ADF forêt)
- Des « locomotives » : PAC, ATE, installation,
- Dossiers Agrilean et audits lancés

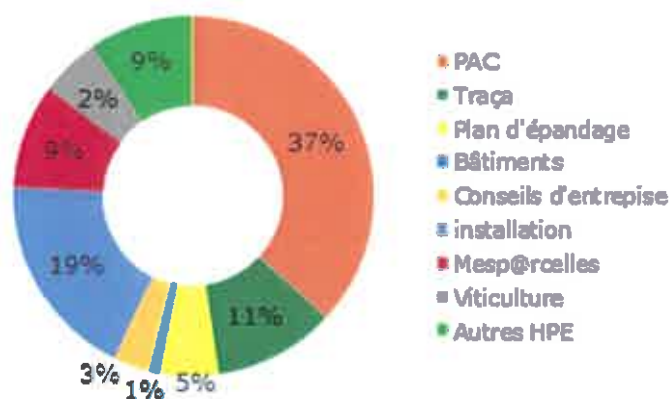
Séance Comité agricole du 23 mars 2019

Globalement, les équipes ont atteint 106% des objectifs sur les prestations, ce qui est largement satisfaisant, sachant que les objectifs que l'on fixe au départ ne sont pas des sous-objectifs et c'est bien la mobilisation de tous les personnels et de tous les responsables à tous niveaux qui fait que nous avons réalisé un peu plus d'objectifs que prévu, sachant qu'il n'est déjà pas évident de réaliser 100% des objectifs. Je tiens à le souligner car c'est vraiment un investissement sur 2018 qui a été fait par tous les personnels, les chefs de projets, les responsables d'équipes lorsqu'il y en avait, etc. Des « locomotives » restent : la PAC, les ATE³⁴, l'installation, tout cela continue.

Bilan HPE 2018 - prestations



Chiffre Affaire 2018



Séance Comité agricole du 14 mars 2019

31

Hors forêt, nous avons fait 93 % des objectifs sur les conventions, ce qui est déjà pas mal compte tenu des incertitudes que l'on peut avoir sur certaines conventions. Les dossiers Agrilean et audits ont été vraiment lancés en 2018.

³⁴ Assistance technique à l'épandage

Au niveau des prestations, 37% sont liées à la PAC, c'est donc bien une locomotive ! Divers chiffres d'affaires : 19% sont liés à l'installation, 9% pour mesp@rcelles et 9% pour diverses activités. Voilà l'essentiel des points pour le département HPE et le compte-rendu d'activités.

Monsieur François Lavrut,

Merci aux deux responsables de départements pour ce rapport d'activités ainsi qu'à l'ensemble de leurs collaborateurs. On voit que si nous avons un résultat financier équilibré, c'est aussi parce qu'en termes de prestations ou de conventions, nous avons un volume d'activités important. Depuis le gel du point d'impôt, il n'y a que la marge de manœuvre de ces deux points qui nous permet d'équilibrer les comptes de la Chambre d'agriculture. On est crédible quand on va chercher quelque chose que les gens attendent, que ce soit les collectivités comme les agriculteurs. On l'a encore vu par rapport au dossier calamités, il faut arriver à se positionner et avoir beaucoup de réactivité pour que cela puisse fonctionner. Merci aux deux sous-directeurs et à l'ensemble des collaborateurs pour le travail réalisé.

Nous revenons aux deux commissions. C'est ce dont j'ai parlé tout à l'heure sans montrer le diaporama qui arrive à l'écran. Elles ont donc été présentées tout à l'heure. Chacun pourra s'inscrire, sachant que la commission HPE est pilotée par Jean-Baptiste Alpy, et CTEE par Christophe Buchet, sur des sujets divers et variés, plutôt de la prospective, répondre aux attentes aussi bien des territoires que des agriculteurs.

Commissions internes



Il est maintenu 2 commissions internes ouvertes aux élus pour les 2 départements opérationnels HPE et CTEE :

- **Hommes, Produits, Entreprises** : installation, conseils et accompagnements des agriculteurs, viticulteurs, forestiers, département piloté par Jean-Baptiste Alpy
- **Collectivités, Territoires, Energie & Environnement** : lien au territoire avec les acteurs qui y travaillent, consomment et y vivent, département piloté par Christophe Buchet

Le rôle des commissions

Proposer les conditions de mise en œuvre des orientations / actions retenues par le bureau ou la session, assurer la cohérence entre actions techniques et décisions politiques

Commissions internes



Qui s'inscrit dans ces commissions ?

Réflexion pendant la présentation du compte rendu d'activités 2018...

- **Hommes, Produits, Entreprises :**
- Jb alpy

- **Collectivités, Territoires, Energie & Environnement :**

C. Bucher

Session Chambre d'agriculture du Jura du 14-03-2019

25

Je vous invite à vous inscrire dans les deux commissions vers Denis Legrand ou par retour après la session, l'important étant que nous fassions une équipe solide qui fasse des propositions.

Intervention de Monsieur François Lavrut, président

Monsieur François Lavrut,

Monsieur le sous-préfet, merci pour votre présence. Je sais que vous êtes de formation agronome puisque vous me l'avez dit la première fois que nous nous sommes rencontrés.

Monsieur le parlementaire, cher Jean-Marie -puisque'on se connaît déjà depuis un certain temps-, personne n'est là pour représenter le Conseil départemental, Mesdames, Messieurs les élus, Monsieur le conseiller régional, Mesdames, Messieurs, chers amis, le renouvellement des membres de la Chambre d'agriculture nous oblige à organiser deux sessions à 15 jours d'intervalle. Après avoir accueilli les membres élus le 28 février dernier, deuxième acte aujourd'hui pour accueillir les membres associés.

Merçi à vous d'avoir accepté de siéger à la session et merci également à l'ensemble des invités de participer à cette seconde phase de l'installation de notre compagnie consulaire.

Cette session budgétaire vous a donc présenté le compte financier de l'année 2018. Il est conforme aux prévisions, merci de l'avoir approuvé.

Nous venons d'affecter les différentes désignations pour représenter la Chambre d'agriculture partout où elle a une place afin de porter les positions de notre organisation, ses idées, ses valeurs et son ambition.

Au plan opérationnel, deux commissions sont créées et reposent sur les deux départements de la Chambre d'agriculture :

- Le département HPE -hommes, produits, entreprises- qui regroupe le conseil l'accompagnement des agriculteurs et viticulteurs,
- Le département CTEE -collectivités, territoire, énergie & environnement- où nous sommes plus dans du transversal.

Ces deux départements sont bien identifiés et vous avez pu le constater lors de la présentation du rapport d'activités qui vient de vous être développé. C'est Jean-Baptiste Alpy, vice-président, qui a la responsabilité du département HPE. Quant au département CTEE, qui fait le lien aux territoires et à l'ensemble des acteurs qui y travaillent, qui y consomment et qui y vivent, c'est Christophe Buchet qui en assurera le pilotage. Ces commissions devront être force de proposition en matière d'innovation et de prospective. Elles auront pour mission d'orienter le travail technique des services, d'apporter de la matière et de la réflexion pour mieux répondre aux attentes des agriculteurs. Pour celles et ceux que cela intéresse et qui ne l'auraient pas encore fait, je vous invite à vous inscrire dans les différentes commissions techniques.

Dans cette intervention, j'aborderai également :

- Quelques actions conduites par les services et nos équipes de collaborateurs,
- Quelques sujets d'actualité qui, à mes yeux, méritent attention.

Le changement climatique ou plutôt le dérèglement climatique

Quand nous regardons les 3 années que l'on vient de vivre, les écarts, en termes de périodes de chaleur et de pluviométrie, sont difficilement compatibles avec nos systèmes de production. La Chambre d'agriculture a investi sur ce volet avec, pour objectif premier, de maintenir, voire d'augmenter la productivité et les revenus agricoles :

- Pour renforcer la résilience de nos systèmes d'exploitation,
- Pour réduire les émissions de gaz à effets de serre.

Nous intégrerons dans les formations coûts de production un module sur ce sujet.

La maîtrise de l'eau

Quand on parle d'excès climatiques, 2018 en a été une parfaite illustration. Les cultures d'été ont beaucoup souffert et certaines pâtures n'avaient plus d'eau et l'herbe a manqué. Nous sommes en tête de bassin où l'eau est abondante une majeure partie de l'année, voire en excès. Nous la regardons couler tout au long de l'année. Un travail s'amorce entre les services de l'Etat, le Conseil départemental, l'Agence de l'eau et, bien sûr, la Chambre d'agriculture. La première rencontre a eu lieu en début de semaine.

Ce travail portera sur le partage de la ressource en eau. Nous devons proposer des pistes d'action en matière de gestion de crise, mais également trouver des solutions pérennes pour la vie de nos territoires : économiser l'eau et certainement la stocker.

Les calamités agricoles

Les différents dispositifs d'aides mis en place ont été présentés lors de la session du 28 février dernier. Je souhaitais revenir sur la question des calamités agricoles. Après le secteur de Nozeroy reconnu en calamité pour la grêle, ce sont les zones du département touchées par la sécheresse qui ont fait l'objet de la reconnaissance calamités.

La Chambre d'agriculture a participé aux commissions d'enquêtes pour constituer le dossier de demande de reconnaissance. Elle a accompagné les agriculteurs qui en ont fait la demande pour remplir leurs dossiers. Nous avons de bons retours sur le service proposé. Les demandes sont closes depuis le 12 mars. Nous comptons sur l'administration pour instruire les dossiers au plus vite.

Les autres actions

Elles ont été présentées dans le rapport d'activité, mais j'en citerai quelques-unes qui, pour moi, mériteraient d'être développées.

La Chambre d'agriculture conduit une multitude d'actions. Je vous en cite quelques-unes :

- La compensation collective agricole, avec le principe d'éviter-réduire-compenser. Je pense que c'est un dossier qui, en termes de territoire, sera important demain.
- Le travail engagé pour l'alimentation de proximité. On se rend compte que ceci monte en puissance et il nous faudra être présents, actifs et que nous trouvions les bonnes solutions avec des volontés locales politiques fortes.
- Les espaces tests agricoles : un sujet qui avance bien sur l'agglomération de Lons le Saunier.
- Les audits d'exploitations et l'outil Agrilean qui permet d'analyser les marges de progrès qui existent sur les exploitations.

- L'accompagnement des exploitants vers la conversion à l'agriculture biologique. Ce dernier point est important car c'est une mission de la Chambre d'agriculture dans sa fonction de conseil et il faut parfois le rappeler à nos partenaires institutionnels qui ont tendance à l'oublier.

Je mettrai en avant ces différentes actions lors d'une autre session car je souhaite rester sur une intervention relativement concise.

Enfin, dernier sujet concernant la **communication**. En cette période médiatique où l'importance de l'image est grandissante, la Chambre d'agriculture a engagé la réalisation de supports de promotion de l'agriculture jurassienne et de l'Institution :

- Pour être plus lisible des agriculteurs et des acteurs du territoire, des services et accompagnements que nous pouvons leur proposer.
- Pour rendre compte de la valeur-ajoutée apportée par les agriculteurs à nos territoires et à la société.
- Pour positiver le rôle des agriculteurs, des viticulteurs et des forestiers afin que chacun puisse se rendre compte des capacités de la Chambre d'agriculture à accompagner les acteurs du monde rural sur l'ensemble du territoire jurassien.

Sans revenir sur mes propos de la session d'installation, la Chambre d'agriculture c'est, avant tout, une équipe d'élus à mes côtés pour piloter notre établissement ; avec des collaborateurs motivés pour répondre aux défis qui nous attendent.

Je vous remercie de votre attention.
(*applaudissements*).

Et j'ouvre le débat dans la salle pour ceux qui souhaitent prendre la parole.

Interventions des invités

Monsieur Jean-Marie Sermier,

Bonjour à toutes et à tous, Monsieur le sous-préfet, Monsieur le président, je tenais à participer ce matin à la première session de la Chambre d'agriculture après sa mise en place suite aux élections. Ceci depuis le début parce que cela m'a permis de bien voir toutes les interventions et tout le travail qui a été réalisé en 2018 et vos propositions pour 2019. Je serai volontairement aussi très court, devant rejoindre Dole assez rapidement. Je veux simplement vous souhaiter bonne chance et adresser toutes mes félicitations à tous ceux qui sont élus dans cette Chambre consulaire. Votre place est importante. On discrédite souvent les corps intermédiaires, mais je pense que les assemblées, et notamment la Chambre d'agriculture, ont un rôle extrêmement important et -je me permets de le dire- peut-être plus représentatif encore que d'autres assemblées consulaires.

En tout cas, nous comptons sur vous. Je voudrais vous remercier parce que je sais que c'est beaucoup de temps passé au détriment de vos exploitations pour défendre les autres. Je voudrais également dire un mot tout particulier à François (Lavrut) car nous nous côtoyons depuis longtemps. Je sais qu'il a eu beaucoup d'activités sur l'eau, notamment à l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse. Si l'Agence a eu un certain nombre de dossiers concernant notre territoire en faveur de l'eau potable, c'est aussi grâce à lui. Et c'est grâce à lui que, sur le nord du département du Jura, il a déjà pu imprimer sa marque pour que des dossiers compliqués puissent aboutir, comme lorsqu'on doit installer une grosse entreprise qui prend quelques dizaines d'hectares mais qui, en même temps, apporte quelques centaines d'emplois. Je sais que son action a été déterminante pour que cela se passe bien. Il disait tout à l'heure que, finalement, lorsqu'on dit à la Chambre d'agriculture de faire, elle se fait un peu houspiller de droite ou de gauche mais, quand c'est terminé, on se dit qu'heureusement que la Chambre était là, sinon cela aurait été catastrophique. Je voudrais le féliciter de sa présidence et lui assurer tout le soutien que je peux lui apporter et que les autres parlementaires -je n'en doute pas- lui apporteront.

Pour l'agriculture, je veux vous dire que vous êtes vraiment à un moment clé de la politique agricole, tout d'abord parce qu'il y a une politique européenne importante avec la révision de la PAC. Il faudrait donc que tout le monde soit mobilisé pour éviter d'avoir une baisse du budget. Après, on peut réfléchir sur l'organisation du budget, mais déjà, s'il n'y a pas de budget, cela va poser un problème. Actuellement, on est très en dessous de ce qu'on pouvait imaginer puisqu'on est à pratiquement moins 15% du budget actuel, même s'il faut prendre en compte la sortie du Royaume Uni -s'ils sortent un jour-. Et puis il y a vraiment -et je dis toujours que cela a été très bien dit- l'image de l'agriculture. Au-delà de la partie technique, de tout ce dont, entre nous, nous pouvons débattre des jours durant avec beaucoup de passion, il faut vraiment que l'image des agriculteurs soit de plus en plus portée par vous auprès du grand public parce qu'il y a une vraie fracture entre la société et les agriculteurs. Je le constate y compris dans ma propre famille politique qui n'est pas insensible au milieu agricole, au milieu rural. C'est tout de même, aujourd'hui, très compliqué mais il ne faut pas avoir honte et pas avoir de scrupules à valoriser ce que les agriculteurs et particulièrement ceux du Jura ont réussi à faire.

Parce que si vous avez des appellations d'origines contrôlées, que ce soit sur le Comté, que ce soit sur la viticulture, que ce soit dans bien d'autres domaines, si vous faites ces cultures et ces produits de grande qualité, si on est finalement déjà en circuit court, parce que quand on fait du Comté avec toute la partie sociale et solidaire sur les coopératives, si on fait cela, c'est aussi parce que vous l'avez fait depuis un certain nombre d'années. Donc avant d'imaginer ce que l'on peut faire mieux, il faut aussi dire ce qu'on a fait de bien au fil des années et qui nous permet, dans le département du Jura, d'être plutôt en avance sur toutes ces thématiques par rapport à d'autres pays. Félicitations. Merci, bon courage et à bientôt.

(applaudissements).

Monsieur Willy Bourgeois,

Monsieur le président, je me faisais une réflexion en vous écoutant ce matin, en me disant que, quand on a la chance de grandir dans le Jura, on n'est pas forcément expert du milieu agricole et du milieu forestier, mais on a forcément un lien d'affection avec ce territoire et avec vos métiers. Au sein du Conseil régional, on a fait un constat identique au vôtre sur trois enjeux qui sont l'*agribashing*, mettre fin à l'*agribashing*. On a d'ailleurs signé une pétition, il y a peu de temps, à l'occasion du salon de l'agriculture -j'en étais l'un des premiers signataires- pour dire qu'il ne faut pas opposer la ruralité à l'urbain. Il y a un deuxième enjeu qui est partagé, c'est le dérèglement climatique dont vous avez fait part dans vos propos. C'est pourquoi je vous rappelle le plan sécheresse où le Conseil régional a été à la manœuvre, avec les Départements bien sûr. J'ai fait le décompte, puisqu'il a été mis en œuvre en novembre, je crois, après avoir été voté lors d'une assemblée régionale, sur les premières subventions, aides à la trésorerie des exploitations dans le Jura qui ont été votées il y a encore 2 semaines. On a aujourd'hui 250 exploitants agricoles dans le Jura qui ont demandé et qui ont bénéficié de cette aide à la trésorerie. Je rappelle aussi -faites passer le message- que c'est jusqu'au 31 mars que les dossiers de demande d'aide doivent être déposés. Et enfin, le troisième enjeu que nous partageons, j'en suis convaincu, est sur le renouvellement des générations. Là aussi, par l'intermédiaire du plan régional agricole que nous mettons en œuvre depuis 2 ans, il y a un gros volet sur l'aide à l'installation ou à la reprise d'exploitation par de jeunes agriculteurs. Je tiens à vous dire -tout le monde le sait- que les collectivités, les Départements ont de moins en moins de budget. Sachez que la Région monte en compétence là-dessus et n'hésitez pas et faites savoir qu'il ne faut pas hésiter à solliciter notre collectivité pour venir aussi en appui au Département. Enfin, nous allons être à la manœuvre, comme vous l'avez dit, sur le contrat régional forêt-bois avec notre vice-président, Sylvain Mathieu. N'hésitez pas à me faire remonter aussi certaines informations ; je siège à cette commission. Je vous le fais savoir en direct car s'il y a des éléments à faire connaître, c'est votre rôle. Vous l'avez dit, vous donnez beaucoup d'avis. Nous ne sommes pas experts, c'est vous qui êtes au plus près du territoire, donc n'hésitez pas à nous faire remonter. Vous le faites déjà et je me tiens à votre disposition pour cela.

Merci beaucoup.

(applaudissements).

Monsieur François Lavrut,

Est-ce qu'il y a d'autres prises de parole ?

Monsieur Nicolas Saive,

Je voulais simplement dire quelques mots par rapport à ce qui a pu être dit ce matin. Je veux souligner, au nom de Jeunes Agriculteurs du Jura, l'avancée du Pack 5 ans qui a été mis en place l'année dernière. Pour nous, c'est vraiment essentiel parce qu'aujourd'hui, on se rend compte que les jeunes ont un réel besoin d'être suivis après leur installation. Certes, on connaît le dispositif à l'installation qui existe pour accompagner au mieux les jeunes, notamment avec le PPP, mais il est important également de les suivre après leur installation parce qu'on se rend compte qu'une fois que les jeunes ont la tête dans le guidon, il est compliqué de faire un retour sur soi-même et surtout de penser à rendre certains documents administratifs qui sont malheureusement importants à rendre et cela en date précise. Je sais de quoi je parle et je vois que le représentant de la DDT sourit, je pense donc que le message est passé. Les JA sont en train de voir comment modifier un peu le SCOPI³⁵, donc qui est pré-installation, pour essayer de mettre un petit peu de coûts de production ou alors des calculs de prix rémunérateurs et de prix plancher, seuils, simplement pour mettre quelques alertes par rapport aux projets des jeunes aujourd'hui parce qu'on en arrive parfois à des coûts de production qui peuvent dépasser certains coûts de revient. Donc attention pour l'avenir de nos exploitations et l'avenir des fermes des jeunes si on veut avoir des exploitations viables, vivables et transmissibles.
(applaudissements).

Monsieur François Lavrut,

Est-ce qu'il y a d'autres prises de parole ? Claude (Henriot), pour le CERFRANCE Alliance Comtoise.

Monsieur Claude Henriot,

Merci président. Je tenais à être présent ici ce matin à la deuxième session d'installation de la Chambre d'agriculture, tout d'abord pour te féliciter, François (Lavrut), pour ton engagement et aussi pour saluer le bon partenariat qu'il y a entre la Chambre d'agriculture et CERFRANCE sur le dossier Agrilean. Vous en avez largement parlé dans les interventions, Christophe (Buchet), François (Lavrut), Denis (Legrand) ce matin. Je ne vais pas revenir dessus, mais c'est un outil de gestion qui permet réellement d'apporter une amélioration, une augmentation de l'EBE³⁶. On a fait une réunion bilan ces jours derniers et on a vu l'efficacité de ce produit. Je vous invite donc à l'utiliser largement et à profiter encore des subventions, des aides du Conseil régional qui permettent d'en réduire le coût à la charge de l'exploitant. Donc n'hésitez pas. Les techniciens de la Chambre d'agriculture, d'Eva Jura et CERFRANCE sont à votre disposition pour vous accompagner.
Bon courage pour ce mandat.
(applaudissements).

Monsieur François Lavrut,

Y a-t-il d'autres prises de parole ? Je n'en vois pas. Je vous propose de dire quelques mots en réaction aux différentes interventions et après je passerai la parole à Monsieur le sous-Préfet pour la conclusion. Je vais commencer par l'outil Agrilean qui démarre. On voit tout de même que c'est un bon outil pour aller voir les pistes de progrès sur les exploitations. C'est un élément important, c'est donc bien de le rappeler.

³⁵ Stage collectif préparatoire à l'installation

³⁶ Excédent brut d'exploitation

La Chambre d'agriculture est largement partenaire et il faut trouver, en tant que partenaire, les bons équilibres entre qui fait quoi. Globalement, les comités de pilotage se passent plutôt bien et on sent les retours pour les exploitations. Vous ne l'avez pas dit, mais c'est un outil que la Région a aidé à mettre en place avec une partie en subvention, ce qui permet à l'outil de démarrer. Il y a en effet un travail de fond avec trois organismes où la subvention de la Région est indispensable pour le développement.

Merci pour tes félicitations Claude (Henriot).

Nicolas (Saive), tu as parlé du Pack 5 ans. On laisse aux JA le pilotage du dossier installation et, globalement, ils sont très motivés, ils le font très bien. Il n'y a rien à redire. Les nouvelles règles de la DJA³⁷ sont aussi relativement intéressantes pour un jeune qui s'installe. On se rend compte aujourd'hui que cela fait tout de même un bon pourcentage de l'investissement de départ et c'est un levier intéressant pour favoriser l'installation des jeunes.

Concernant la pétition sur *l'agribashing*, j'ai bien vu que Marie-Guite Dufay et que le président Decerle l'avait signée au Salon de l'agriculture. L'ensemble des députés a dû la signer, Madame Brulebois et Jean-Marie Sermier l'ont fait également. A la session d'installation, j'ai dit que les agriculteurs devaient communiquer mais, tout seul, on n'y arrivera pas. Il faut qu'il y ait une prise de conscience globale de la société, au moins de tous les faiseurs, les intellectuels, les politiques sur le rôle que peut jouer l'agriculture pour notre alimentation. Le président de la république l'a rappelé au Salon de l'agriculture. Ainsi que le rôle pour les territoires. Il doit y avoir une prise de conscience collective car je vois certains jeunes agriculteurs reculer car ils se disent que, quoi qu'ils fassent, c'est mal. Ils finissent par se dire qu'il vaut mieux ne pas rentrer dans ce métier. Cette tendance doit s'inverser mais nous n'y arriverons pas seuls. Il faut que nous ayons du monde avec nous, les politiques, les intellectuels, donc tous les acteurs forts de la société.

Christophe (Buchet) le rappelait l'autre jour à l'assemblée générale de la FDSEA³⁸ en reprenant un journal anglais qui soulignait la qualité de l'alimentation française par rapport aux autres pays du monde où on peut se retrouver à acheter des matières premières n'importe où dans le monde juste parce que c'est moins cher, alors que la France est l'un des pays où il y a le plus de tracés, de suivis de la qualité des matières premières que nous produisons. Il y a donc tout de même des éléments forts où les paysans ont besoin d'avoir des appuis, des soutiens dans ce domaine. On ne pourra pas laisser des associations minoritaires qui représentent peut-être 1%, L214 par exemple, continuer à dézinguer l'agriculture de cette façon.

Merci pour ces points. Je suis allé, à l'automne dernier, avec votre présidente qui a emmené une délégation à Bruxelles pour faire du lobbying au niveau de la PAC. C'est un élément fort pour dire comment la Bourgogne Franche-Comté se positionne par rapport à ces problématiques pour que la PAC la prenne mieux en compte. C'est un sujet que le député Sermier a abordé. J'espère que le budget sera maintenu. On dit qu'on préférerait des prix plutôt que des primes, mais une chose est sûre, c'est que sans les primes, il n'y a plus de revenu et je pense que nous en avons besoin.

Aujourd'hui, la PAC, c'est 0,6% du PIB³⁹ national pour la partie qui revient aux agriculteurs. Est-ce qu'avec 0,6% nous allons gérer toutes les politiques européennes ? Je ne crois pas.

³⁷ Dotation jeune agriculteur

³⁸ Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles

³⁹ Produit Intérieur brut

S'il revient 0,6% aux agriculteurs, à l'agriculture, à l'agroalimentaire, il ne me semble pas que ce soit une grosse part du produit intérieur brut national.

Voilà pour mes réflexions à chaud.

Sur la communication, je sens qu'il y a tout de même une levée de boucliers, déjà au moins de la part des politiques pour nous soutenir. Il faut que cela fasse masse quels que soient les partis politiques et je les en remercie.

Je vous propose de passer la parole à Monsieur le sous-préfet pour clôturer nos débats. Merci.

(applaudissements).

Clôture par Monsieur Nicolas Ventre, sous-préfet de Dole

Monsieur Nicolas Ventre,

Monsieur le président, merci beaucoup. Mesdames, Messieurs les présidents d'organisations professionnelles agricoles, je ne vais pas essayer de les Ilster car je risque de me tromper ou en tout cas probablement d'en oublier, Monsieur le Conseiller régional, Mesdames, Messieurs les membres de cette session, je voudrais, pour commencer, excuser Richard Vignon, le préfet, que vous avez tous eu l'occasion de voir parce que je crois qu'il vient assez régulièrement dans vos sessions. Il était retenu aujourd'hui par d'autres obligations et il m'a demandé de le représenter, ce que je fais avec beaucoup de plaisir et peut-être pas de la nostalgie, mais cela me rappelle de bons souvenirs puisque – vous avez trahi le secret- j'ai un peu travaillé pour le ministère de l'agriculture et j'en garde un excellent souvenir. C'est donc évidemment un plaisir d'être parmi vous aujourd'hui. Je voudrais commencer par vous féliciter, Monsieur le président, féliciter les élus qui travaillent dans cette Chambre d'agriculture, ainsi que tous les services pour la qualité du travail qui est réalisé parce que cette session était aussi une session de bilan de l'année 2018. Je vous félicite donc pour toutes les actions qui sont conduites, on a vu l'ampleur des missions qui étaient les vôtres et la façon dont vous les conduisez, avec efficacité et passion. Je voulais aussi vous remercier pour la qualité des présentations qui ont été faites et qui permettent vraiment à tout le monde, en toute transparence, de savoir ce qui se passe dans cette Chambre d'agriculture et d'être bien informé. Vous féliciter aussi pour la qualité de la gestion de votre structure. On l'a vu, vous êtes une Chambre d'agriculture plutôt en bonne santé financière, c'est une réalité, avec des budgets à l'équilibre, avec un fonds de roulement qui permet de voir venir en cas de mauvais coup, même s'il faut rester évidemment vigilant, avec un endettement qui est aujourd'hui réduit, ce qui démontre vraiment la bonne gestion qui est faite. Je voulais souligner, au travers de cela et comme vous l'avez dit, que les taxes affectées aux Chambres étant « sanctuarisées » aujourd'hui, les marges de développement sont sur la prestation de services, sur les conventions. Et on se rend bien compte que vous êtes extrêmement actifs, efficaces et performants sur ce volet, ce qui vous permet d'assurer les ressources pour pouvoir fonctionner correctement. On a aussi évoqué beaucoup de sujets d'enjeux pour l'avenir, vous-même et les différents intervenants dans la salle. Je souhaite évidemment y revenir.

Le premier enjeu que vous avez souligné à juste titre, Monsieur le président, est celui du changement climatique, du dérèglement climatique. On constate que la pluviométrie annuelle sur le Jura est à peu près toujours constante. Par contre, la répartition n'est plus tout à fait la même. Ce qui vient évidemment perturber très fortement votre activité, et d'ailleurs pas que la vôtre. Face à cela, il y a deux sujets : traiter l'urgence -et c'est là le sujet calamité sur lequel je vais revenir- et préparer l'avenir. Sur le traitement de l'urgence, je vais juste dire quelques mots sur le sujet calamité. La DDT, que je salue pour sa présence et son travail préparatoire, m'a fourni quelques éléments. Sur la calamité, le dépôt des dossiers était jusqu'au 6 février. C'est maintenant clos.

L'instruction est quasiment terminée. L'enveloppe disponible va permettre de verser les premiers acomptes à hauteur de 90%. Ce qui est une bonne chose pour les exploitants qui attendent ce soutien financier parce que j'imagine que pour certaines exploitations, la trésorerie doit commencer ou être sacrément tendue. Nous avons eu 68 demandes dans le cadre de cette calamité.

Le deuxième volet est beaucoup plus important, il concerne la qualité sur la sécheresse pour lequel un travail important a été fait par les services de la DDT puisqu'ils ont écrit à chacun des exploitants potentiellement concernés, en fournissant un certain nombre de documents pour faciliter le dépôt du dossier. C'est important et je pense que les services sont vraiment dans l'optique d'être en accompagnement et de faciliter vraiment les choses. Sur 1033 courriers envoyés, il y a eu 746 dossiers déposés de demandes d'indemnisation en DDT, ce qui représente 72% des exploitations qui avaient été ciblées. Il y a donc eu, dans ces 746 dossiers déposés, 257 qui ont été faits avec le soutien et l'appui de la Chambre d'agriculture, ce qui illustre tout à fait ce que je disais précédemment sur la place qu'occupe la prestation de services dans votre activité. On a donc bien reçu le message et je l'ai transmis aux services sur l'impatience qui est celle -que l'on comprend et qui est légitime- des exploitants agricoles à pouvoir voir les premiers versements arriver rapidement sur cette calamité au regard de l'état des trésoreries après une année 2018 éprouvante. Pour terminer sur ce sujet, sachant que le préfet l'avait déjà rappelé, tout ceci s'est complété d'aide de la part de la Région, du Département -vous l'avez souligné- et aussi le dégrèvement de taxe foncière sur la propriété non-bâtie qui représente tout de même 1760000 € sur le département, ce qui n'est absolument pas négligeable et qui va prendre sa part dans le dispositif bien évidemment. Voilà ce que je vous pouvais dire sur le sujet « traiter l'urgence » et ce qui touche aux calamités.

Pour préparer l'avenir en matière de changement climatique, vous avez évoqué la réflexion engagée sur la gestion de l'eau. C'est évidemment un sujet essentiel. Comment peut-on, collectivement, s'organiser pour essayer de stocker l'eau, quand il y en a beaucoup, pour pouvoir la réutiliser en période difficile et justement limiter les sécheresses ? Une première réunion a eu lieu, la réflexion a été engagée et j'espère -mais je n'en doute pas- qu'elle sera fructueuse. C'est aussi l'adaptation des systèmes d'exploitation. Je pense que c'est un sujet sur lequel vous travaillez, avec toutes les limites possibles.

Le deuxième grand sujet d'avenir qui me semble avoir été évoqué, c'est tout ce qui touche à la création et au partage de la valeur ajoutée, qui est aussi un grand sujet d'actualité. Cela passe par tous les labels. On a la chance d'être dans un département où une grande partie est couverte par des produits sous signe officiel de qualité qui garantissent un minimum de valorisation. Mais, exerçant en tant que sous-préfet sur le nord Jura, je n'oublie pas tous ceux qui sont dans des filières plus standards et qui n'ont pas la chance de bénéficier de tous ces labels. C'est un levier. Il y en a un autre qui est l'alimentation de proximité, vous l'avez évoqué. C'est un moyen de faire plus de valeur ajoutée en limitant les intermédiaires. Et nous avons la loi Egalim qui vise à améliorer les relations entre les différents partenaires commerciaux. J'espère, là aussi, que cela permettra d'améliorer les choses. On sent, sur le lait, que les choses évoluent plutôt dans le bon sens en ce moment. Espérons que cela fasse tache d'huile dans l'ensemble des filières agricoles.

Un autre sujet d'avenir important a été évoqué, c'est la PAC 2020, sujet sur lequel le gouvernement est extrêmement présent, dans lequel on maintient un certain nombre de grands principes qui me semblent importants. Le premier -le député l'a souligné- est le maintien du budget. On va essayer.

Il faut savoir que ce n'est pas la France qui fait la PAC et qui décide tout en Europe, vous le savez tous, c'est une politique concertée. Il est d'ailleurs intéressant de rappeler que la politique agricole commune est la seule vraie politique parfaitement collective en Europe. C'est vraiment un exemple d'une belle politique réussie au niveau européen, donc pour défendre le budget. Défendre aussi la volonté d'une convergence interne est un sujet qu'on entend souvent et qui est fréquemment avancé par le monde agricole. C'est le problème des distorsions de concurrence et des règles qui ne sont pas forcément les mêmes selon les pays. Je crois qu'il y a un enjeu aussi là-dessus de convergence interne pour que tout le monde soit finalement sur un pied d'égalité. Le point suivant, c'est l'amélioration et le développement des outils de gestion de crise. Cela fait référence à ce que l'on vient de dire sur le changement climatique. Là aussi, l'assurance est un outil intéressant mais qui a ses limites. Je pense donc qu'il y a une réflexion intéressante à conduire pour améliorer et développer ces outils. Le renouvellement des générations à l'installation est évidemment, Monsieur le président des Jeunes Agriculteurs, un sujet important.

Et puis, pour terminer, un autre sujet de fond qui touche à la simplification des règles d'éligibilité et d'admissibilité des surfaces. Je ne vais pas entrer dans le détail des surfaces peu productives, c'est un vieux métier pour moi, mais c'est tout de même compliqué. Personne ne pourra dire le contraire. Est-ce qu'on y arrivera ? Je ne sais pas. C'est un sujet qui n'est pas simple parce qu'au fur et à mesure que les négociations se déroulent, on veut toujours tenir compte de tous les cas particuliers, de telle filière, de tel territoire. Donc, forcément, au fur et à mesure, on complexifie le système et, à la fin, c'est parfois un peu compliqué. Il y aura donc sûrement un sujet intéressant de réflexion autour de cela.

Un autre grand sujet d'avenir a été effleuré, il me semble important, c'est tout ce qui touche aux énergies renouvelables et la place que l'agriculture peut jouer là-dedans. On commence à voir fleurir des projets collectifs en la matière, je pense notamment aux méthaniseurs. Ils me semblent être des leviers intéressants pour de la valeur-ajoutée parce qu'aujourd'hui, c'est une opportunité pour valoriser ce qui peut être assimilé non pas à un déchet puisque les effluents agricoles sont tout de même des fertilisants. Cela permet donc une meilleure valorisation des effluents agricoles et cela peut être une source de revenu complémentaire pour les exploitations agricoles et je crois que, là aussi, il y a un enjeu d'avenir.

L'autre sujet qui me semble important et qui est ressorti fortement de nos discussions, c'est tout ce qui touche à la communication, à l'image du métier, à l'image de l'agriculture. Il faut le réaffirmer haut et fort : les agriculteurs ne sont pas des pollueurs, manger de la viande, ce n'est ni être cruel, ni dégrader l'environnement. Manger des produits laitiers est bon pour la santé, il faut le rappeler, le rabâcher. Ce sera un travail de longue haleine ; il y a des vents contraires, mais je ne doute pas qu'on arrivera à les surpasser. En tout cas, je sais que vous êtes mobilisés sur ce sujet-là.

Vous avez évoqué la question de l'installation et du renouvellement en agriculture qui est un sujet d'avenir essentiel. Vous avez évoqué deux points très importants car je pense que vous avez fait preuve, aujourd'hui, dans votre session, d'une grande lucidité sur les enjeux d'avenir, vous avez évoqué la qualité des études initiales pour ne pas envoyer les jeunes dans le mur. Je crois que c'est un point important. Dans les prestations que vous avez présentées, vous avez aussi évoqué la question de l'accompagnement dans la durée des jeunes qui s'installent. C'est également un point important parce que s'installer est bien, c'est une étape franchie, on en est très heureux, mais en général le pire est à venir. Je pense que ceux qui l'ont vécu en sont convaincus.

Passer l'étape est bien, quand on a la passion, la vocation, c'est extraordinaire, mais il y a souvent après des étapes un peu difficiles et les premières années sont souvent compliquées ; l'accompagnement est donc essentiel.

Je ne serai pas plus long sur ces sujets. Pour conclure, je voulais vous dire que c'est évidemment une nouvelle période qui s'ouvre, vous féliciter, Monsieur le président puisque je n'ai pas encore eu le temps de le faire à titre personnel, ainsi que l'ensemble des élus ici présents, avec une équipe nouvelle, en tous cas un renouvellement d'équipe en partie et vous souhaiter pleine réussite dans vos actions au sein de la Chambre d'agriculture.

(applaudissements).

Monsieur François Lavrut,

Merçi Monsieur le sous-préfet. Sans revenir sur mes propos, il y a un point que j'ai oublié, c'est sur les calamités. Il y a une bonne organisation au niveau du Département entre ce dernier et la Région, ce qui a permis un bon fonctionnement global, avec l'aide à l'UGB⁴⁰, du dossier calamités qui est mis en place. Il restera encore, dans le PDR⁴¹, une enveloppe supplémentaire peut-être pour les bâtiments de stockage, au moins la fin de la programmation de la modernisation des bâtiments d'élevage. On peut donc remercier le Département et la Région pour la finalité du travail de l'action par rapport au dossier calamités, ainsi que la DDT qui instruit les dossiers.

Merçi donc à l'ensemble des acteurs. Même si on trouve que c'est peu par ferme individuellement, la somme globale est tout de même assez importante.

Le deuxième point de ma conclusion portera sur le partage de la valeur ajoutée que vous avez cité. Je pense que c'est le travail de la loi Egalim qu'il faut continuer à approfondir et préciser les règles. Nous n'en sommes qu'à la première marche d'un grand escalier.

Je vous remercie toutes et tous. Merçi à Monsieur le sous-préfet pour sa présence. Merçi à l'ensemble des Invités.

Le déjeuner est prévu à l'hôtel des Monts Jura à Pannessières. Pensez à vous inscrire dans les commissions ! Merçi à vous tous.

- : - : - : - : - : -

(L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 48)

⁴⁰ Unité gros bovin

⁴¹ Programme de développement rural

Annexes

Annexes

SESSION du jeudi 14 mars 2019

DELIBERATION N°8-2019

relative à la cession de matériels à EVA JURA

La Chambre d'agriculture du Jura, réunie en session plénière le jeudi 14 mars 2019 à Lons le Saunier, sous la présidence de Monsieur François LAVRUT,

décide d'autoriser la cession et la vente de matériels de contrôle machine à traire (annexes 1 et 2 ci-jointes) à EVA JURA pour un montant total de 14 205 euros HT et ainsi d'effectuer les opérations comptables de sortie d'inventaire dans le logiciel de comptabilité.

Lons le Saunier, le 14 mars 2019.

**Le président de la
Chambre d'agriculture du Jura**



François Lavrut.



Jeudi 14 mars 2019

Nombre de présents	: 27
Pour	: 27
Contre	: 0
Abstention	: 0

Liste des matériels CA39 contrôle machine à traire cédés à EVA JURA au 01/01/2018

état définitif	Eisa / Quantité	ANNEE APPROXIMATIVE	VDR / Quantité	ANNEE APPROXIMATIVE	Valeur cession / Eisa	Valeur cession / Vincent	FACTURE CA39 Récentes
MT52	1	2010	1	2015	300	2939	agrion MT52 - mandat 2015-545
SFT	1	2015			1200		un seul matériel pour Eisa - contrôle décrochages
BYPASS	1	2015			200		un seul matériel pour Eisa - contrôle décrochages
TACHYMETRE	1	2011			0	62,86	agrion tachymètre optique/mécanique - mandat 2016-549
DEBIMETRE	1	JYB	1	2017	0	1603,3	FA2440 valide AFM 3000 - mandat 2017-920
OPTIFLOW	1	2013	1	JYB	0	0	
CONDUCTIMETRE	1	2011			0	0	
DETECTEUR DE FUIITE	1	2017	1	2017	1045	1045	FA2408 - 2 valises LD400 détecteur de fuite - mandat 2017-701
VOITURE AFFECTEE	1	mai-11			4850	0	cote autobizz
TOTAUX				TOTAL HT	7595	5650	
						13245	

Annexe 2

Liste des matériels CA39 contrôle machine à traire cédés à EVA JURA au 01/01/2018

état définitif		Elsa / Quantité	ANNEE APPROXIMATI VE	VDR / Quantité	ANNEE APPROXIMATI VE	Valeur cession / elsa	Valeur cession / vincent
PETIT MANOMETRE		1	JYB			0	
NIVEAU DIGITAL		1	2013	1	JYB	0	0
TACHYMETRE				1	2014		0
THERMOMETRE		1	2014			0	0
CHAUFFE LAIT		1	2017			200	
ESCABEAU		1	2016	1	2013	0	0
CAISSES EN PLASTIQUE		3 à remplacer cassées		2	2014	0	0
CAISSES A OUTILS		2 dt 1		2	2013	0	0
VALISES		2	JYB	1	2013	0	0
TUYAU CRYSTAL		environ 80 mètres	2011	80	2013	0	0
RACCORDS CAOUTCHOUC	DIAM 50	2	JYB	2	2013	0	0
	50/60	2	JYB	1	2013	0	0
	RACCORD GM	1	JYB	1	2013	0	0
	RACCORD DL	1	JYB	1	2013	0	0
	RACCORD GALVA	1	JYB	1	2013	0	0
BOUCHON PERCE		1	JYB	1	2013	0	0
BOUCHONS	DIAM 50	2	JYB	1	2013	0	0
	DIAM 58	2	JYB	2	2013	0	0
	DIAM 10	20	JYB		2013	0	0
OBTURATEURS		140	2011/2017	100	2016	210	400
CLIPS		10	2015			0	0
PINCE REGLAGE PULS		1	2013			0	0
CASQUE ANTIBRUIT		1	2016	1	2016		
BOUCHONS D'OREILLE		1	2014	1	2016	0	150
NOURRICE 3 VOIES		1	JYB	1	2013	0	0
ENROULEUR		1	2017	1	2013	0	0
CLE PLATE		6	JYB	3	2013	0	0
CLE PLATE A CLIQUET		1	2013	2	2014	0	0
CLE A PIPE		3	2013	3	2013	0	0
TOURNEVIS PLAT		5	JYB	4	2013	0	0
TOURNEVIS CRUCIFORME		3	JYB	3	2013	0	0
PINCE	PLATE	1	JYB			0	0
	GROSSE	1	2014	1	2013	0	0
CLE A GRIFFE		1	JYB	1	2013	0	0
CUTTER		1	2015	1	2013	0	0
CLE BTR		1 jeu	2015	1	2013	0	0
GANTS NITRIL		1 boîte	2017			0	0
GANTS POUR LE FROID		1 paire	2012			0	0
GANTS POUR LE FROID		1 paire	2012			0	0
CHAUSSURE SECURITE		1 paire	2016	1	2016	0	0
COMBINAISON		1	2016	1	2016	0	0
GILET SANS MANCHE		1	2016			0	0
COFFRET CLE A DOUILLE		1	2015			0	0
SCOTCH		1	2014	1		0	0
PIED A COULISSE		1	2011	1	2013	0	0
FEUTRE INDELEBILE		1				0	0
BOCAL GRADUE		1	2014			0	0
EPROUVETTE		1	2014			0	0
IMPRIMANTE PORTABLE		1		1		0	0
ROULEAU TEFLON		1	2013	1	2013	0	0
TELEMETRES LASER LEICA DISTO D3		1	2010	1	2010	0	0
TOTAUX						410	550
						TOTAL HT	960

Représentation – désignations

Organisme	Intitulé désignation	Titulaire/ Suppléant	Proposition Mandat 2019- 2024 NOM	Prénom
Préfecture	Jury délivrance diplômes de maître de cérémonie et de conseiller funéraire ou assimilé dans le secteur funéraire	Titulaire	BUCHET	Christophe
APCA	APCA - Délégué suppléant	Suppléant	FERREUX	Emmanuel
Préfecture	CDOA plénière	Titulaire	ALPY	Jean-Baptiste
Préfecture	CDOA plénière	Suppléant	DUQUET	Vincent
Préfecture	CDOA plénière	Suppléant	MICHAUD	Sylvie
Préfecture	CDOA plénière	Titulaire	LAVRUT	François
Préfecture	CDOA plénière	Suppléant	FERREUX	Emmanuel
Préfecture	CDOA plénière	Suppléant	GROS	Jean-Pierre
Préfecture	CDOA plénière	Titulaire	MOUGEOT	Patrick
Préfecture	CDOA plénière	Suppléant	BAILLY	Isabelle
Préfecture	CDOA plénière	Suppléant	BANDERIER	Yevgeniya
Préfecture	CODERST	Titulaire	FERREUX	Emmanuel
Préfecture	CODERST	Suppléant	BONGAIN	Cédric

Préfecture	Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF)	Titulaire	LAVRUT	François
Préfecture	Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF)	Suppléant	FERREUX	Emmanuel
Préfecture	Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF)	Suppléant	GROS	Jean-Pierre
Préfecture	Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS)	Titulaire	BONGAIN	Cédric
Préfecture	Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS)	Suppléante	GERARD	Christian
Contrat de rivière	Contrat de rivière Ognon	Titulaire	DRUOT	Eric
Contrat de rivière	Contrat de rivière - Vallée du Doubs et territoires associés (partie Orain)	Suppléant	BUCHET	Christophe
Contrat de rivière	Contrat de rivière Orain - Vallée du Doubs et territoires associés	Titulaire	BONGAIN	Cédric
Contrat de rivière	Contrat de rivière Orain - Vallée du Doubs et territoires associés	Suppléant	PATENAT	Marielle
Chambre d'Agriculture du Jura	CDP - Employeur - Représentants de	Titulaire	LAVRUT	François
Chambre d'Agriculture du Jura	CDP - Employeur - Représentants de	Titulaire	BUCHET	Christophe
Chambre d'Agriculture du Jura	CDP - Employeur - Représentants de	Titulaire	Le directeur de la Ca39	
Chambre d'Agriculture du Jura	CDP - Employeur - Représentants de	Suppléant	BAILLY	Isabelle
Chambre d'Agriculture du Jura	CDP - Employeur - Représentants de	Suppléant	MICHAUD	Sylvie
Chambre d'Agriculture du Jura	CDP - Employeur - Représentants de	Suppléant	DRUOT	Eric
EIE	OIER		ALPY	Jean-Baptiste

EIE	OIER					GUILLOT	Rémy
EIE	OIER					DRUOT	Eric
EIE	OIER					PERRODIN	Nicolas
Chambre d'Agriculture du Jura	Ordonnateur suppléant					BUCHET	Christophe
Préfecture	Section Agriculteurs en difficulté et aides conjoncturelles		Titulaire				
Préfecture	Section Agriculteurs en difficulté et aides conjoncturelles		Suppléant				Le président de la Ca39 LAVRUT François ou son représentant en fonction des circonstances
Préfecture	Section Agriculteurs en difficulté et aides conjoncturelles		Suppléant				
Préfecture	Section SSEE		Titulaire				Le président de la Ca39 de droit LAVRUT François
Préfecture	Section SSEE		Titulaire			ALPY	Jean-Baptiste
Préfecture	Section SSEE		Suppléant			DUQUET	Vincent
Préfecture	Section SSEE		Suppléant			MOUGEOT	Patrick
Chambre d'Agriculture du Jura	Session - Membres associés					MAMET	Bernard
Chambre d'Agriculture du Jura	Session - Membres associés					HUGON	Remy
Chambre d'Agriculture du Jura	Session - Membres associés					LAGALICE	Christian
Chambre d'Agriculture du Jura	Session - Membres associés					GREMAUD	Hubert

Chambre d'Agriculture du Jura	Session - Membres associés		CAIRE	Nicolas
Chambre d'Agriculture du Jura	Session - Membres associés		PERCHAT	Frédéric
ADFPA	ADFPA		BAILLY	Isabelle
ADFPA	ADFPA		MICHAUD	Sylvie
ADFPA	ADFPA			
AFDI	AFDI Bourgogne - Franche-Comté			
AFDI	AFDI Bourgogne - Franche-Comté (conseil d'administration et assemblée générale)		GERARD	Christian
APECITA	APECITA		BAILLY	Isabelle
APJ (Piégeurs) 40	APJ (Piégeurs) 39			
ARDAR Massif du Jura	ARDAR Massif du Jura	Titulaire	GROSSIORD	Elise
ARDAR Massif du Jura	ARDAR Massif du Jura	Titulaire	PONCET	Lucie
ARDAR Massif du Jura	ARDAR Massif du Jura	Suppléant	ALPY	Jean-Baptiste
ARDAR Massif du Jura	ARDAR Massif du Jura	Suppléante	FERREUX	Emmanuel
Arvalis - Institut du Végétal	Arvalis - Institut du Végétal	Titulaire	MOUGEOT	Patrick
Association de Promo agro-météorologique de Franche-Comté	Association de Promotion agro-météorologique de Franche-Comté			
Préfecture	Cellule d'Analyse des Risques et d'Information Préventive (CARIP)		FERREUX	Emmanuel
CER FRANCE Jura	CER FRANCE Jura Conseil d'administration (association de Gestion et de Comptabilité)		PERROT	Frédéric
CFA	CFA - Conseil d'administration		BAILLY	Isabelle
CFPPA	CFPPA - Conseil d'administration		BAILLY	Isabelle
CFPPA	CFPPA - Conseil d'administration		MICHAUD	Sylvie

CIGC	CIGC - collège des producteurs (renouvellement triennal) CADUQUE ?				
CIGC	CIGC - commission des contrats CADUQUE ?				
Pays lédonien - SCOT	Comité de Programmation LEADER Pays lédonien	Titulaire élu/collège privé (pas de suppléant)	MICHAUD	Sylvie	
Pays lédonien - SCOT	Comité de Programmation LEADER Pays lédonien	Titulaire technicien/collègue public (pas de suppléant)	THEVENIER	Arnaud	
CPPR FC	Comité de Promotion des Produits Régionaux de Franche-Comté-CPPR FC		BANDERJER	Yevgeniya	
CPPR FC	Comité de Promotion des Produits Régionaux de Franche-Comté-CPPR FC		PONCET	Lucie	
Préfecture	Comité de suivi de la mise aux normes des bâtiments d'élevage		GUILLOT	Rémy	
Préfecture	Comité de suivi de la mise aux normes des bâtiments d'élevage		BAILLY	Franck	
Préfecture	Comité Départemental de la Formation Professionnelle, de la Promotion Sociale et de l'Emploi		GROS	Jean-Pierre	
Préfecture	Comité départemental d'Installation CADUQUE ?		DUQUET	Vincent	
CDT	Comité Départemental du Tourisme		PONCET	Lucie	
Chambre d'Agriculture du Jura-ODASEA	Comité d'Orientation Professionnel Transmission - Installation (COPTI)		ALPY	Jean-Baptiste	
Chambre d'Agriculture du Jura-ODASEA	Comité d'Orientation Professionnel Transmission - Installation (COPTI)		CAMUSET	Alexandre	
Chambre d'Agriculture du Jura-ODASEA	Comité d'Orientation Professionnel Transmission - Installation (COPTI)		DUQUET	Vincent	
Chambre d'Agriculture du Jura-ODASEA	Comité d'Orientation Professionnel Transmission - Installation (COPTI)		SAIVE	Nicolas	

Chambre régionale d'agriculture Bourgogne Franche-Comté	Comité d'orientation régional - économie, entreprise		PERROT	Frédéric
Chambre régionale d'agriculture Bourgogne Franche-Comté	Comité d'orientation régional - économie, entreprise		VUITTON	Patrick
Chambre régionale d'agriculture Bourgogne Franche-Comté	Comité d'orientation régional - installation, transmission		DUQUET	Vincent
Chambre régionale d'agriculture Bourgogne Franche-Comté	Comité d'orientation régional - installation, transmission		SAIVE	Nicolas
Chambre régionale d'agriculture Bourgogne Franche-Comté	Comité d'orientation régional - environnement, territoire		FERREUX	Emmanuel
Chambre régionale d'agriculture Bourgogne Franche-Comté	Comité d'orientation régional - environnement, territoire		MOUGEOT	Patrick
Chambre régionale d'agriculture Bourgogne Franche-Comté	Comité d'orientation régional - environnement, territoire		LAVRUT	François
Chambre régionale d'agriculture Bourgogne Franche-Comté	Comité d'orientation régional - élevage		DRUOT	Eric
Chambre régionale d'agriculture Bourgogne Franche-Comté	Comité d'orientation régional - élevage		PERRODIN	Nicolas

Chambre régionale d'agriculture Bourgogne Franche-Comté	Comité d'orientation régional - élevage	ALPY	Jean-Baptiste
Chambre régionale d'agriculture Bourgogne Franche-Comté	Comité d'orientation régional - agronomie, filières végétales	SCHOUWEY	Emmanuel
Chambre régionale d'agriculture Bourgogne Franche-Comté	Comité d'orientation régional - agronomie, filières végétales	MOUGEOT	Patrick
Chambre régionale d'agriculture Bourgogne Franche-Comté	Comité d'orientation régional - agronomie, filières végétales	BONGAIN	Cédric
Chambre régionale d'agriculture Bourgogne Franche-Comté	Référent herbe	ALPY	Jean-Baptiste
Chambre régionale d'agriculture Bourgogne Franche-Comté	Comité d'orientation régional - viticulture	BLONDEAU	Olivier
Chambre régionale d'agriculture Bourgogne Franche-Comté	Comité d'orientation régional - valorisation des ressources locales	MICHAUD	Sylvie
Chambre régionale d'agriculture Bourgogne Franche-Comté	Comité d'orientation régional - AB	BUCHET	Christophe
Chambre régionale d'agriculture Bourgogne Franche-Comté	Comité d'orientation régional - AB	VUITTON	Patrick

Chambre régionale d'agriculture Bourgogne Franche-Comté	Comité d'orientation régional - Recherche - développement - formation - innovation	BONGAIN	Cédric
Chambre régionale d'agriculture Bourgogne Franche-Comté	Comité d'orientation régional - Recherche - développement - formation - innovation	MICHAUD	Sylvie
Chambre régionale d'agriculture Bourgogne Franche-Comté	Comité d'orientation régional - Recherche - développement - formation - innovation	PERROT uniquement pour la formation	Frédéric
Chambre régionale d'agriculture Bourgogne Franche-Comté	Comité d'orientation régional - valorisation du bois et territoires	LOUIS DRUOT	Jacques Eric
Chambre régionale d'agriculture Bourgogne Franche-Comté	Comité d'orientation régional - valorisation du bois et territoires	LAVRUT	François
Préfecture	Comité départemental de suivi des grands prédateurs	RIZZI	Emmanuel
Communauté de communes de Champagnole Porte du Haut-Jura	Comité de programmation LEADER GAL du Pays de la Haute-Vallée de l'Ain	ALPY	Jean-Baptiste
Communauté de communes de Champagnole Porte du Haut-Jura	Comité de programmation LEADER GAL du Pays de la Haute-Vallée de l'Ain	BOURGEOIS	Patrick
Commanderie des Nobles Vins du Jura et du Comté	Commanderie des Nobles Vins du Jura et du Comté	LAVRUT	François
Commanderie des Nobles Vins du Jura et du Comté	Commanderie des Nobles Vins du Jura et du Comté	GERARD	Christian
Commanderie des Nobles Vins du Jura et du Comté	Commanderie des Nobles Vins du Jura et du Comté		

Commanderie des Nobles Vins du Jura et du Comté	Commanderie des Nobles Vins du Jura et du Comté	Commanderie des Nobles Vins du Jura et du Comté	BOURGEOIS	Patrick
Commanderie des Nobles Vins du Jura et du Comté	Commanderie des Nobles Vins du Jura et du Comté	Commanderie des Nobles Vins du Jura et du Comté	-	-
Commanderie des Nobles Vins du Jura et du Comté	Commanderie des Nobles Vins du Jura et du Comté	Commanderie des Nobles Vins du Jura et du Comté		
Préfecture	Commission de conciliation (conflits SCOT, secteurs, PLU et CC)	Commission de conciliation (conflits SCOT, secteurs, PLU et CC)	FERREUX	Emmanuel
Préfecture	Commission de la Formation Professionnelle	Commission de la Formation Professionnelle	MICHAUD	Sylvie
Conseil départemental et DDT (mêmes désignations pour les deux commissions souhaitées)	Commission Départementale d'Aménagement Foncier (Pdt Ca39)	Commission Départementale d'Aménagement Foncier (Pdt Ca39)	LAVRUT	François
Conseil départemental et DDT (mêmes désignations pour les deux commissions souhaitées)	Commission Départementale d'Aménagement Foncier (élu CA39)	Commission Départementale d'Aménagement Foncier (élu CA39)	FERREUX	Emmanuel
Conseil départemental et DDT (mêmes désignations pour les deux commissions souhaitées)	Commission Départementale d'Aménagement Foncier - propriétaires bailleurs (élus CA39 ou non)	Commission Départementale d'Aménagement Foncier - propriétaires bailleurs (élus CA39 ou non)	GERARD	Christian
Conseil départemental et DDT (mêmes désignations pour les deux commissions souhaitées)	Commission Départementale d'Aménagement Foncier - propriétaires bailleurs (élus CA39 ou non)	Commission Départementale d'Aménagement Foncier - propriétaires bailleurs (élus CA39 ou non)	EPLENIER	Bernard
Conseil départemental et DDT (mêmes désignations pour les deux commissions souhaitées)	Commission Départementale d'Aménagement Foncier - propriétaires bailleurs (élus CA39 ou non)	Commission Départementale d'Aménagement Foncier - propriétaires bailleurs (élus CA39 ou non)	MOYNE	Gilbert

Conseil départemental et DDT (mêmes désignations pour les deux commissions souhaitées)	Commission Départementale d'Aménagement Foncier - propriétaires bailleurs (élus CA39 ou non)	proposition bureau CA39	GROS	Jean-Pierre
Conseil départemental et DDT (mêmes désignations pour les deux commissions souhaitées)	Commission Départementale d'Aménagement Foncier - propriétaires bailleurs (élus CA39 ou non)	proposition bureau CA39	GUILLOT	Rémy
Conseil départemental et DDT (mêmes désignations pour les deux commissions souhaitées)	Commission Départementale d'Aménagement Foncier - propriétaires bailleurs (élus CA39 ou non)	proposition bureau CA39	VANDELLE	Bernard
Conseil départemental et DDT (mêmes désignations pour les deux commissions souhaitées)	Commission Départementale d'Aménagement Foncier - propriétaires exploitants (élu CA39 ou non)	proposition bureau CA39	MOUGEOT	Patrick
Conseil départemental et DDT (mêmes désignations pour les deux commissions souhaitées)	Commission Départementale d'Aménagement Foncier - propriétaires exploitants (élu CA39 ou non)	proposition bureau CA39	BLONDEAU	Olivier
Conseil départemental et DDT (mêmes désignations pour les deux commissions souhaitées)	Commission Départementale d'Aménagement Foncier - propriétaires exploitants (élu CA39 ou non)	proposition bureau CA39	RIZZI	Emmanuel
Conseil départemental et DDT (mêmes désignations pour les deux commissions souhaitées)	Commission Départementale d'Aménagement Foncier - propriétaires exploitants (élu CA39 ou non)	proposition bureau CA39	ROHRER	Jean-Marc

Conseil départemental et DDT (mêmes désignations pour les deux commissions souhaitées)	Commission Départementale d'Aménagement Foncier - propriétaires exploitants (élu CA39 ou non)	proposition bureau CA39	FAVIER	Jocelyne
Conseil départemental et DDT (mêmes désignations pour les deux commissions souhaitées)	Commission Départementale d'Aménagement Foncier - propriétaires exploitants (élu CA39 ou non)	proposition bureau CA39	BAILLY	Isabelle
Conseil départemental et DDT (mêmes désignations pour les deux commissions souhaitées)	Commission Départementale d'Aménagement Foncier - exploitants preneurs (élu CA39 ou non)	proposition bureau CA39	BONGAIN	Cédric
Conseil départemental et DDT (mêmes désignations pour les deux commissions souhaitées)	Commission Départementale d'Aménagement Foncier - exploitants preneurs (élu CA39 ou non)	proposition bureau CA39	NOIR	Jean-Yves
Conseil départemental et DDT (mêmes désignations pour les deux commissions souhaitées)	Commission Départementale d'Aménagement Foncier - exploitants preneurs (élu CA39 ou non)	proposition bureau CA39	GIROD	Benoît
Conseil départemental et DDT (mêmes désignations pour les deux commissions souhaitées)	Commission Départementale d'Aménagement Foncier - exploitants preneurs (élu CA39 ou non)	proposition bureau CA39	GROSSIORD	Elise
Conseil départemental et DDT (mêmes désignations pour les deux commissions souhaitées)	Commission Départementale d'Aménagement Foncier - exploitants preneurs (élu CA39 ou non)	proposition bureau CA39	CAMUSET	Alexandre

Conseil départemental et DDT (mêmes désignations pour les deux commissions souhaitées)	Commission Départementale d'Aménagement Foncier - exploitants preneurs (élu CA39 ou non)	proposition bureau CA39	MICHAUD	Sylvie
Conseil départemental et DDT (mêmes désignations pour les deux commissions souhaitées)	Commission Départementale d'Aménagement Foncier - propriétaires forestiers (sur proposition CRPF)	proposition bureau CA39	LACROIX	Philippe
Conseil départemental et DDT (mêmes désignations pour les deux commissions souhaitées)	Commission Départementale d'Aménagement Foncier - propriétaires forestiers (sur proposition CRPF)	proposition bureau CA39	BOURGEOIS	Patrick
Conseil départemental et DDT (mêmes désignations pour les deux commissions souhaitées)	Commission Départementale d'Aménagement Foncier - propriétaires forestiers (sur proposition CRPF)	proposition bureau CA39	BULLE	Christian
Conseil départemental et DDT (mêmes désignations pour les deux commissions souhaitées)	Commission Départementale d'Aménagement Foncier - propriétaires forestiers (sur proposition CRPF)	proposition bureau CA39	PLAISANCE	Eliane
Conseil départemental et DDT (mêmes désignations pour les deux commissions souhaitées)	Commission Départementale d'Aménagement Foncier - propriétaires forestiers (sur proposition CRPF)	proposition bureau CA39	LOUIS	Jacques
Conseil départemental et DDT (mêmes désignations pour les deux commissions souhaitées)	Commission Départementale d'Aménagement Foncier - propriétaires forestiers (sur proposition CRPF)	proposition bureau CA39	BOURGEOIS	Patrick
Préfecture	Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage		LAVRUT	François

Préfecture	Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage		DRUOT	Eric
Préfecture	Commission Départementale de l'Emploi et de l'Insertion	Titulaire	DRUOT	Eric
Préfecture	Commission Départementale de l'Emploi et de l'Insertion	Suppléant	VUITTON	Patrick
Préfecture	Commission Départementale des Baux Ruraux		GERARD	Christian
Préfecture	Commission Départementale des Bourses Scolaires		MICHAUD	Sylvie
Préfecture	Commission Départementale Prophylaxie	Titulaire	DRUOT	Eric
Préfecture	Commission Départementale Prophylaxie	Suppléant	GUILLOT	Rémy
CAUE	Conseil d'Architecture Urbanisme Environnement-CAUE		FERREUX	Emmanuel
Préfecture DDCSPP	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la protection des Populations - DDCSPP - Suivi de la convention tarifaire prophylaxie	Titulaire	GUILLOT	Rémy
Préfecture DDCSPP	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la protection des Populations - DDCSPP - Suivi de la convention tarifaire prophylaxie	Suppléant	DRUOT	Eric
ENIL	ENIL Poligny - Conseil d'Administration		VUITTON	Patrick
ENIL	ENIL Poligny - Conseil d'Atelier Technologique et Conseil de Centre		DUQUET	Vincent
FDGEAR	FDGEAR		PATENAT	Marfelle
FDGEDA	FDGEDA		BAILLY	Isabelle
FDGEDA	FDGEDA		BANDERIER	Yevgeniya

SR Jura	SR Jura	Suppléant	PONCET	Lucie
SR Jura	SR Jura	Titulaire	DRUOT	Eric
SR Jura	SR Jura	Suppléant	BUCHET	Christophe
SR Jura	SR Jura	Titulaire	SAIVE	Nicolas
SR Jura	SR Jura	Suppléant	BANDERIER	Yevgeniya
SR Jura	SR Jura	Titulaire	PATENAT	Marielle
Conseil départemental	Fleurissement Jura jury		PATENAT	Marielle
Conseil départemental	Fleurissement Jura jury		BANDERIER Yevgeniya	OU MOYNE Gilbert
GDS	GDS - commission bipartite tarifs de prophylaxie		DRUOT	Eric
GDS	Groupement de Défense Sanitaire-GDS		PERRODIN	Nicolas
GDS	Groupement de Défense Sanitaire-GDS		DRUOT	Eric
Jura Agricole et Rural	Jura Agricole et Rural - AG		LAVRUT	François
Jura Agricole et Rural	Jura Agricole et Rural - AG		BUCHET	Christophe
Jura Agricole et Rural	Jura Agricole et Rural - AG		MICHAUD	Sylvie
Jura Agricole et Rural	Jura Agricole et Rural - AG		BAILLY	Isabelle
SOLHA	SOLHA (ex. Jura Habitat)		FERREUX	Emmanuel

Jura Initiatives	Jura Initiatives		LAVRUT	François
	Laboratoire d'Analyses Agricoles de Poligny - comité technique		BLONDEAU	Olivier
Préfecture	Laboratoire des Services Vétérinaires - Commission d'hygiène alimentaire		GUILLOT	Rémy
Conseil général	Laboratoire Vétérinaire Départemental - Conseil d'orientation		GUILLOT	Rémy
LEGTA Mancy	LEGTA Mancy - Conseil d'administration	Titulaire	MICHAUD	Sylvie
LEGTA Mancy	LEGTA Mancy - Conseil d'administration	Suppléante	BANDERIER	Yevgeniya
LEGTA Mancy	LEGTA Mancy - Conseil intérieur	Titulaire	MICHAUD	Sylvie
LEGTA Mancy	LEGTA Mancy - Conseil intérieur	Suppléante	BANDERIER	Yevgeniya
LEGTA Montmorot	LEGTA Montmorot - Conseil d'administration	Titulaire	BAILLY OU LAVRUT	Isabelle ou François
LEGTA Montmorot	LEGTA Montmorot - Conseil d'administration	Suppléant	MICHAUD	Sylvie
LEGTA Montmorot	LEGTA Montmorot - Conseil intérieur	Titulaire	BAILLY	Isabelle
LEGTA Montmorot	LEGTA Montmorot - Conseil intérieur	Suppléant	MICHAUD	Sylvie
Office du commerce du Grand Dole	Office du commerce du Grand Dole		LAVRUT	François
Com Com Arbois Poligny Salins	Office de Commerce et de l'Artisanat Cœur du Jura	Titulaire	BLONDEAU	Olivier
Com Com Arbois Poligny Salins	Office de Commerce et de l'Artisanat Cœur du Jura	Suppléant	DUQUJET	Vincent
PNR du Haut-Jura	Comité de programmation LEADER du GAL du Haut-Jura	Suppléante	GROSSIORD	Elise
PNR du Haut-Jura	Comité de programmation LEADER du GAL du Haut-Jura	Titulaire	PONCET	Lucie

PNR du Haut-Jura	PNR du Haut-Jura - Conseil d'initiatives territorial du Haut-Jura					
PNR du Haut-Jura	PNR du Haut-Jura - Comité syndical				PONCET	Lucie
Chambre d'Agriculture du Jura	Projet Agricole Régional - PAR Franche-Comté Groupe thématique démarches innovantes et autres filières				PONCET	Lucie
Chambre d'Agriculture du Jura	Projet Agricole Régional - PAR Franche-Comté Groupe thématique élevage-viande					
Chambre d'Agriculture du Jura	Projet Agricole Régional - PAR Franche-Comté Groupe thématique gestion des exploitations					
Chambre d'Agriculture du Jura	Projet Agricole Régional - PAR Franche-Comté Groupe thématique lait					
Chambre d'Agriculture du Jura	Projet Agricole Régional - PAR Franche-Comté Groupe thématique outils collectifs d'accompagnement					
Chambre d'Agriculture du Jura	Projet Agricole Régional - PAR Franche-Comté Groupe thématique productions végétales					
Chambre d'Agriculture du Jura	Projet Agricole Régional - PAR Franche-Comté Groupe thématique ressources humaines (installation, emploi...)					
Chambre d'Agriculture du Jura	Projet Agricole Régional - PAR Franche-Comté Groupe thématique ressources humaines (installation, emploi...)					
Chambre d'Agriculture du Jura	Projet Agricole Régional - PAR Franche-Comté Groupe thématique territoires					
Chambre d'Agriculture du Jura	Projet Agricole Régional - PAR Franche-Comté Groupe thématique territoires					
Soéllis	Soéllis	Titulaire			SAIVE	Nicolas
Soéllis	Soéllis	Titulaire			PATENAT	Martelle
Soéllis	Soéllis	Suppléant			BLONDEAU	Olivier

Soélis	Soélis	Suppléant	VUITTON	Patrick
SAFER Bourgogne - Franche-Comté	SAFER Bourgogne - Franche-Comté - Comité technique Jura		BLONDEAU	Olivier
SAFER Bourgogne - Franche-Comté	SAFER Bourgogne - Franche-Comté - Comité technique Jura		BONGAIN	Cédric
SAFER Bourgogne - Franche-Comté	SAFER Bourgogne - Franche-Comté - Conseil d'administration		BLONDEAU	Olivier
SICA Habitat Jura	SICA Habitat Jura		FERREUX	Emmanuel
Préfecture DDT	Site Natura 2000 Basse vallée du Doubs		BONGAIN	Cédric
Préfecture DDT	Site Natura 2000 Bassin du Drugeon		BOURGEOIS	Patrick
Préfecture DDT	Site Natura 2000 Bresse jurassienne	Titulaire	BONGAIN	Cédric
Préfecture DDT	Site Natura 2000 Bresse jurassienne	Suppléant (élu Chambre d'Agriculture forestier)	LOUIS	Jacques
Préfecture DDT	Site Natura 2000 Complexe des 5 lacs de Narlay, Ilay, Grand Maclu, Petit Maclu et Vernois		BANDERIER	Yevgeniya
Préfecture DDT	Site Natura 2000 Complexe des bois et du lac de l'Assensière	(élu Chambre d'Agriculture forestier)	LOUIS	Jacques
Préfecture DDT	Site Natura 2000 Entre Côtes du Milieu		FERREUX	Emmanuel
Préfecture DDT	Site Natura 2000 Forêt du Massacre	(élu Chambre d'Agriculture forestier)	PONCET	Lucie
Préfecture DDT	Site Natura 2000 Forêts, corniches calcaires, ruisseaux et marais de Vulvoz à Viry		GROSSIORD	Elise

Préfecture DDT	Site Natura 2000 La Combe du Lac		PONCET	Lucie
Préfecture DDT	Site Natura 2000 Lac de Bonlieu, étang du Lautrey, forêts et falaises environnantes		BANDERIER	Yevgeniya
Préfecture DDT	Site Natura 2000 Lac et tourbière des Rousses, vallée de l'Orbe		PONCET	Lucie
Préfecture DDT	Site Natura 2000 Massif de la Serre		GERARD	Christian
Préfecture DDT	Site Natura 2000 Massif du Risoux		LOUIS	Jacques
Préfecture DDT	Site Natura 2000 Petite montagne du Jura		MICHAUD	Sylvie
Préfecture DDT	Plateau de Mancy		LOUIS	Jacques
Préfecture DDT	Site Natura 2000 Plateau du Lizon		PONCET	Lucie
Préfecture DDT	Site Natura 2000 Reculées de la Haute Seille		BAILLY	Isabelle
Préfecture DDT	Site natura 2000 Reculées des Planches près d'Arbois		BLONDEAU	Olivier
Préfecture DDT	Site Natura 2000 Réseau de cavités à minioptères de Schreibers en Franche-Comté (15 cavités)			
Préfecture DDT	Site Natura 2000 Grandvaux		BANDERIER	Yevgeniya
Préfecture DDT	Site Natura 2000 Tourbière de la Combe du Grand Essart			
Préfecture DDT	Site Natura 2000 tourbières et lacs de Chapelle des bois et de Bellefontaine les Mortes		PONCET	Lucie

Préfecture DDT	Site Natura 2000 Vallée de la Loue			DUQUET	Vincent
Préfecture DDT	Site Natura 2000 Vallée du Lison			DUQUET	Vincent
Préfecture DDT	Site Natura 2000 Combe du Nanchez			BANDERIER	Yevgeniya
Préfecture DDT	Site Natura 2000 Vallée et côtes de la Bienne, du Tacon et du Flumen			PONCET	Lucie
Préfecture DDT	Site Natura 2000 Forêt de Chauz + Vallons forestiers, rivières, ruisseaux, milieux humides et temporaires de la forêt de Chauz			PERROT	Frédéric
Préfecture DDT	Site Natura 2000 Forêt de Chauz + Vallons forestiers, rivières, ruisseaux, milieux humides et temporaires de la forêt de Chauz	(ou forestier)		LOUIS	Jacques
SREA (schéma régional des exploitations agricoles)	SREA (schéma régional des exploitations agricoles) CADUQUE ?				
SYDOM	SYDOM - Comité de pilotage du Programme local de prévention			GROS	Jean-Pierre
VIVEA	VIVEA - Comité départemental			BAILLY	Isabelle
VIVEA	VIVEA - Comité départemental			SAIVE	Nicolas
VIVEA	VIVEA - Comité départemental			MICHAUD	Sylvie
Chambre régionale d'agriculture de Franche-Comté	Agence de l'Eau bassin RMC			LAVRUT	François
CIGC	CIGC - collège des producteurs (renouvellement triennal)			BOUILLET	Mathias
SR Franche-Comté	SR Franche-Comté - pour Chambre régionale d'Agriculture de Franche-Comté - Collège des				

EXECUTION DU BUDGET 2018 (et variations par rapport au compte financier 2017)

Le résultat final de l'exécution du budget 2018 est positif à +33 111€ faisant suite à 3 années positives également de +90 090€ en 2017, +148 892€ en 2016 et +92 964€ en 2015.

La poursuite de la régionalisation des fonctions supports abouti à une cotisation appelée de 281 k€ pour la comptabilité, les achats, la RH et le pôle économie agricole. S'y ajoute 89 k€ pour le pôle informatique. C'est compensé en partie par le transfert des 4 salariés transférés.

Le CePPP du Jura a été repris par la Chambre Régionale, sans changement sur l'activité et le financement prévus. Sachant que cette action ne bénéficie plus de financement européen.

Le dispositif « Terres d'avenir », mutualisation régionale en place en Franche Comté, a pris fin début 2017 et cela se traduit dans les comptes par la baisse des cotisations et recettes liées (qui existaient encore en 2017 pour solder 2016).

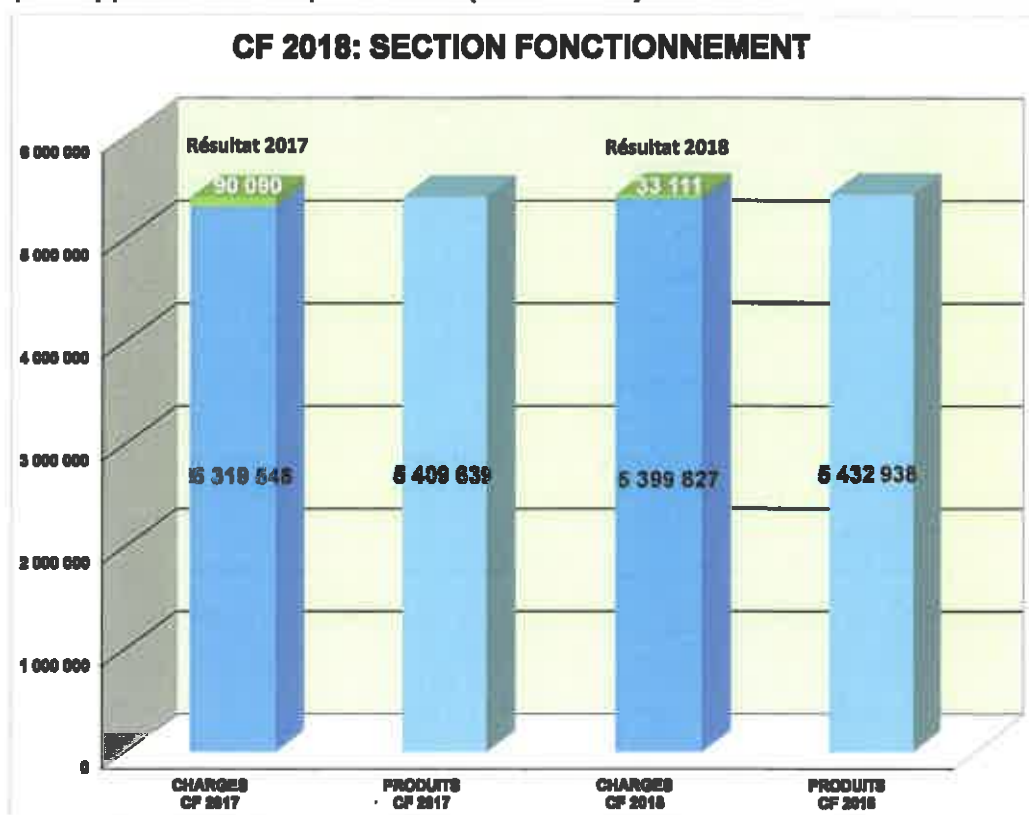
En dépenses comme en recettes, la réforme fondamentale du dispositif de financement de la forêt a été mise en place début 2018. Dorénavant, tout retour sur l'impôt issu de la forêt doit être justifié par des actions précises et des temps affectés, sauf une part consulaire maintenue pour environ 65 k€. Pour 2018, il y a peu d'impact sur le résultat final compte tenu de la mise en place tardive et du chevauchement avec le dispositif précédent.

La masse salariale reste maîtrisée, les efforts ont été faits sur les postes opérationnels (+0.76 etp) afin de renforcer notre présence en proximité et répondre aux besoins du terrain.

La section de fonctionnement (1^{ère} section) de la Chambre d'Agriculture du Jura se solde donc par un résultat de +33 111€.

Les charges totales du budget de fonctionnement se montent à 5 432 938€ et sont en augmentation de +3.3% par rapport à 2017 (5 319 548€).

Les produits s'élèvent à 5 432 938€ et sont également en augmentation, +2.1% par rapport à l'année précédente (5 409 639€).

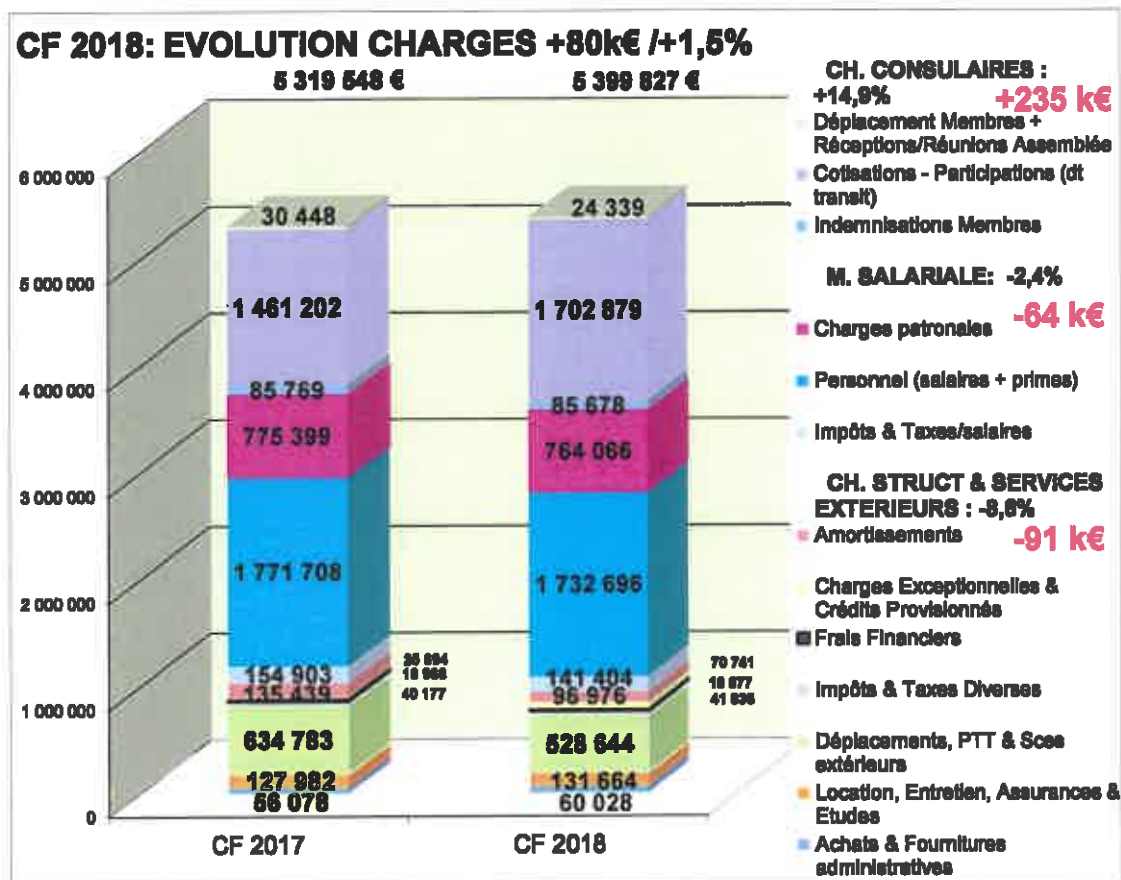


La section investissement est, comme l'année dernière, assez limitée avec des dépenses à hauteur de 51 387€. Elles sont composées notamment du remboursement du capital des emprunts et d'investissement en petits matériels et en mobilier de bureau. Vu le faible niveau d'investissement, la Chambre n'a pas sollicité de nouvel emprunt cette année.

① 1ère section : Fonctionnement

A) LES CHARGES

Les charges sont en augmentation à 5 399 827€ soit +80 278€ / +1,5%.



➤ Les charges de structures & services extérieurs :

-8.8% soit -91 354€, montant de 948 765€ Enveloppe budgétaire "Fonctionnement" hors cotisations obligatoires (1 536 493€), déplacements membres élus et frais de réceptions Assemblée (24 339€) et frais d'élection Chambre (2 711€) repris en charges consulaires.

Les principales évolutions se caractérisent par :

- la diminution de la cotisation Fafsea au plan de formation de -22k€ pour un montant de 55k€. (A noter, l'impact de cette opération est quasi nul sur le résultat 2018 puisque dans le même temps la recette liée à ce plan de formation s'élève à 57k€/ -23k€ par rapport à 2017)
- le changement dans le traitement du dispositif CEPPP avec la sous-traitance du CFPPA et de l'ADFPA qui s'arrête en 2018 avec un impact de -28k€ (A noter, l'impact de cette opération s'équilibre sur le résultat 2018 puisque dans le même temps, la recette liée à ce dispositif diminue par rapport à 2017)
- une nette diminution de -56k€ sur le poste déplacements, PTT et services extérieurs malgré la prise en charge des royalties APCA 2017 et 2018 sur le logiciel Mes Parcelles de +36k€. Elle est due :
 - à la forte baisse du poste d'intérimaire et de personnel extérieur mis à disposition -35k€
 - à la diminution des frais de déplacement -15k€ ; résultat de la mise en place des véhicules de services à disposition du personnel
 - à la baisse sur les coûts pédagogiques de formation des agents -15k€

- à la diminution des coûts directement liés à des actions opérationnelles pour environ -15k€ (Enquêtes publiques / sous-traitance CRPF et ADEFOR / plan de communication Agrilean / analyses diverses pour les projets viti ou les actions captages...)
 - à la disparition des coûts liés à la prestation de Contrôle Machine A Traire -10k€
- -38k€ sur les amortissements liés aux amortissements terminés concernant des logiciels informatiques pour -10k€, des aménagements immobiliers pour -15k€, des investissements en matériels divers de téléphonie et d'informatique réalisés en 2015 -13k€)
- +45k€ sur les provisions et charges exceptionnelles liées à la résolution des litiges sur les prestations PAC pour 25k€ et sur le Drive Fermier du Jura pour 6k€ (A noter, que 2 provisions pour risque avalent été constatées dans le CF 2016 pour un montant de 21k€, l'impact sur le résultat 2018 est donc de -10k€). On retrouve également dans ce poste les écritures comptables de cessions de matériel à Eva Jura suite au transfert d'activité vers cette nouvelle structure (+5k€)

➤ **La masse salariale :**

-2.4% soit -63 844€, montant de 2 638 166€ Enveloppe budgétaire "Personnel" hors indemnités membres élus repris en Charges Consulaires (85 678€).

L'effectif s'élève cette année à 47.54 Équivalents Temps Plein en diminution de -2.74 ETP rémunérés, évolution principalement due :

- au transfert de personnel de fonction support vers la Chambre Régionale d'Agriculture BFC au 01/07/2017 (4 agents concernés, impact de -2etp entre 2017 et 2018)
- au licenciement pour incapacité durant le 1er trimestre 2018 de 2 agents qui impactaient pour partie les effectifs 2017 (-1.16etp entre 2017 et 2018)
- au départ d'un agent vers EVA JURA suite au transfert d'activité vers cette nouvelle structure (-0.55etp entre 2017 et 2018)
- au maintien de la stratégie en matière de politique de ressources humaines :
 - utilisation de personnel intérimaire ou mis à disposition plutôt qu'en CDD pour les renforts utilisés sur certaines actions (campagne PAC, ATE...)
 - réflexion systématique sur le redéploiement des missions des agents partis sur le personnel en présence avant d'avoir recours à de nouvelles embauches.
 - non remplacement de certains salariés absents en maladie ou maternité en priorisant les missions à réaliser et en privilégiant la répartition des tâches sur les agents présents.

Sur l'année 2018, au niveau des effectifs techniques, le solde "entrée/sortie" est de +0.76etp entre 2017 et 2018 soit une légère augmentation.

Avec cette baisse de l'effectif, la masse salariale diminue donc par rapport au niveau de 2017 avec à noter les éléments suivants :

- le transfert de personnel de fonction support vers la Chambre Régionale d'Agriculture BFC représente -106k€ chargés pour l'année 2018.
- la provision de coûts de départ passée en 2018 en prévision de coûts de départs potentiels augmente d'environ 70k€.
- l'impact de l'augmentation "1.7%" et de l'augmentation de la valeur du point gelé depuis 2012 pour environ +50k€.

➤ **Les charges de l'Assemblée :**

+14.9% soit +235 477€, montant de 1 812 896€ Enveloppe budgétaire "Intervention" y compris les cotisations obligatoires (1 298 147€), les déplacements membres élus, les frais de réceptions Assemblée (30 448€), les indemnités membres élus (85 769€) et les frais d'élection Chambre (5 850€).

- les frais de déplacements des membres élus et les frais de réception de l'Assemblée diminuent de 6k€ pour un montant de 24 339€
- les indemnités des membres élus restent à leur niveau de 2017 à 85 678€
- les subventions s'élèvent à 1 702 879€ en augmentation de +16.5% soit +242k€. Elles se divisent en 3 catégories :

	2017	2018
Cotisations Obligatoires	1 298 147 €	1 536 493 €
Subventions Non Obligatoires	134 519 €	138 740 €
Cotisations Non Obligatoires	28 536 €	27 645 €
Total Subventions & Cotisations Compte Financier	1 461 202 €	1 702 879 €

- **Les cotisations obligatoires** augmentent de +238 346€ soit +18%. Elles représentent 90% de la masse Cotisations et Subventions pour 1 536 493€.

Parmi les évolutions significatives :

- L'augmentation de la cotisation auprès de la CRA BFC dans le cadre de la régionalisation des fonctions support +126k€ (dont la majeure partie est compensée par la baisse de la masse salariale et des amortissements matériel)
- La suppression de la cotisation CRA BFC au pôle Régional Terre d'Avenir Franche-Comté pour un montant de 132 941€ (A noter, la disparition de la recette correspondante de 150k€)
- La mise en place du dispositif ADF : cotisation supplémentaire au Fonds Stratégique Forêt/Bois pour un montant de 250k€ pour atteindre une cotisation globale de 440k€ (A noter la création d'une recette de 250k€)

	2017	2018
Cotisation APCA	90 805 €	87 398 €
Cotisation FNPCA	27 262 €	27 262 €
Cotisation CNPPF/CRPF	381 282 €	382 290 €
Cotisation CRA BFC Pôle régional Terre d'avenir	132 941 €	0 €
Cotisation CRA BFC	209 422 €	206 860 €
Cotisation CRA BFC Fonct Support	179 844 €	281 835 €
Cotisation CRA BFC Informatique	66 217 €	89 824 €
Cotisation PPRDF / Fonds Stratégique Forêt et Bois	189 052 €	439 504 €
Cotisation communes forestières	17 992 €	18 190 €
Cotisations FG Présidents	3 330 €	3 330 €
Cotisations Obligatoires	1 298 147 €	1 536 493 €

- **Les autres cotisations et subventions non obligatoires**, qui s'élèvent à 166 385€ en légère augmentation par rapport à 2017 +2% soit +3 331€

Parmi les évolutions, on peut souligner :

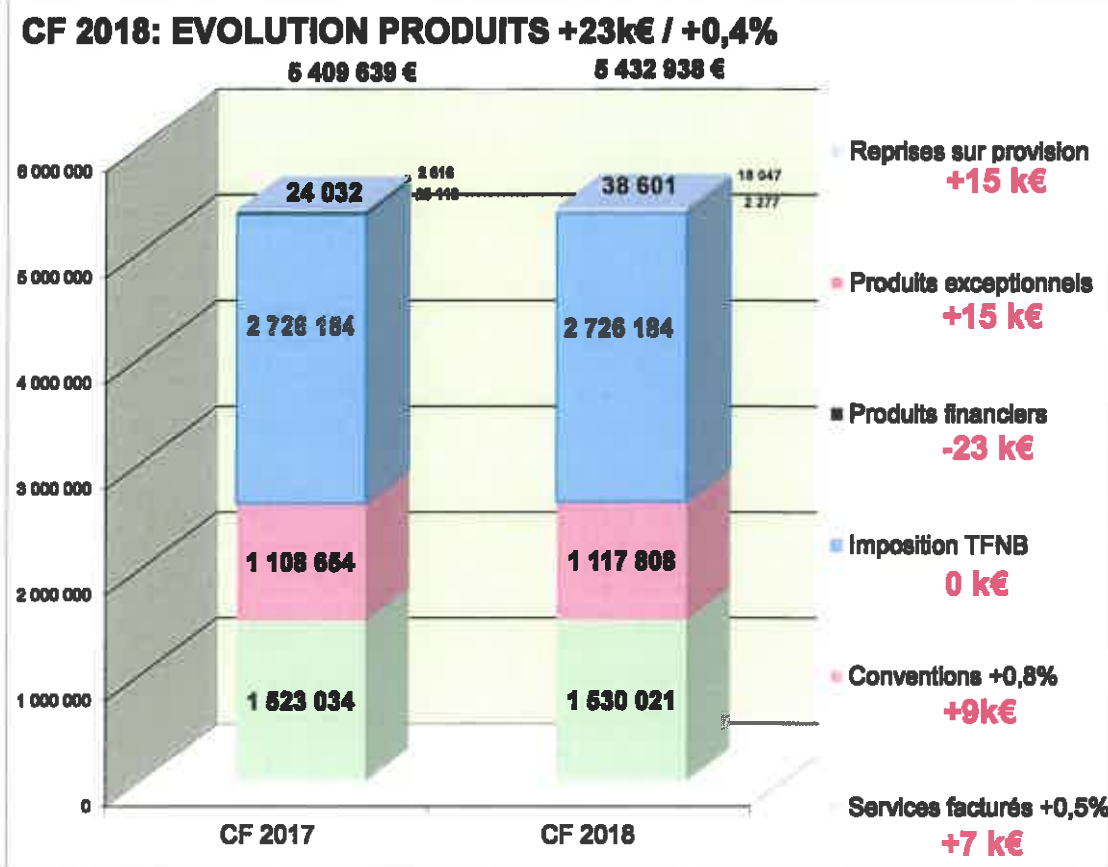
- L'augmentation des participations dans les manifestations diverses de notre territoire (+1 364k€)
- l'augmentation de la subvention versée à Solidarité Paysan +705€
- la diminution de la Cotisation "Bienvenue à la Ferme" -998€

	2017	2018
Frais Elections Chambre	5 850 €	2 711 €
Subventions Diverses	0 €	0 €
Prix et Récompenses	0 €	0 €
Participations à Manifestations	8 036 €	9 400 €
Subvention à la Société de Viticulture du Jura	20 000 €	20 000 €
Subvention Commanderie grands vins et Comté	1 600 €	1 600 €
Subvention à FDSR	0 €	0 €
Participation JURA INITIATIVES	663 €	663 €
Subvention Solidarité Paysans/RESA 39	6 820 €	7 525 €
Subvention Association REAJIR/SOELIS	53 836 €	54 128 €
Subvention AFDI	500 €	500 €
SARL Viande Nature Jura (Abattoir Equevillon)	-3 000 €	0 €
Subvention JA Bourgogne Franche Comté	3 000 €	3 000 €
Subvention FDSEA - AGRICONSEIL 39	34 452 €	36 452 €
Subvention FREDON - Etude Recherche Campagnol	2 000 €	2 000 €
Subv Association du Personnel CA39	762 €	762 €
Total Subventions Non obligatoires	134 519 €	138 740 €

	2017	2018
Cotisations DIVERSES	373 €	365 €
Cotisation AFDI	1 559 €	1 559 €
Cotisation Bienvenue à la Ferme	3 333 €	2 335 €
Cotisation AGATHE BFC	45 €	0 €
Cotisation CAUE	0 €	150 €
Cotisation INITIATIVE JURA	170 €	170 €
Cotisation ADFPA	370 €	380 €
Cotisation Commission Eau & Agriculture	1 335 €	1 335 €
Cotisation ADEFOR	100 €	100 €
Cotisation ASSOC.JURA AGRICOLE	20 051 €	20 051 €
Cotisation Réajir/Soéllis	1 000 €	1 000 €
Cotisation OIER - EDE 25- 39 -90	200 €	200 €
Total Cotisations Non Obligatoires	28 536 €	27 645 €

B) LES PRODUITS

Les recettes sont en augmentation à 5 432 938€ soit +23k€ / +0.4%



➤ Les Prestations de service :

+0.5% soit +6 987€, montant de 1 530 021€

A noter l'impact du transfert vers Eva Jura des activités de Contrôle Machine à Tralre et des prestations "Bâtiment" qui représentaient un chiffre d'affaires de 150k€ en 2017, impact atténué cette année par la mise à disposition des agents sur une partie de l'année 2018 pour un montant d'environ 60k€.

Sans cet élément "exceptionnel", l'évolution des prestations serait donc de +98k€ soit +8%

Les variations essentielles concernent :

- la recette FAFSEA sur le plan de formation 2018 est de 57k€ en diminution de -23k€ et qui atténue l'augmentation des prestations (comme déjà vu coté charge de fonctionnement, l'impact de cette opération est quasi nul sur le résultat 2018 puisque dans le même temps la charge liée à ce plan de formation s'élève à 55k€/-22k€ par rapport à 2017).
- les prestations "Mes Parcelles" (+18k€)
- les prestations PAC (+12k€)
- les prestations d'Installation "PE/PDE" (+13k€)
- la prestation "Traçaculture / Traçapralrie" (+6k€)
- la prestation "audit Agrilean" (+16k€)
- les suivis agronomiques / analytiques des boues de station d'épuration (+17k€)
- les suivis agronomiques sur les zones de captage (+18k€)
- les études d'impact (-26k€)

➤ Les Subventions d'exploitation :

+0.8% soit +9 154€, montant de 1 117 808€

Les éléments essentiels concernent :

- la suppression de l'ancien dispositif Pôle régional Franche Comté "Terre d'Avenir" de -150k€ (à noter que la cotisation correspondante de 133k€ est également supprimée).
- la mise en place du dispositif ADF : retour de la quote-part sur la cotisation au Fonds Stratégique Forêt/Bois pour un montant de 250k€. (A noter pas d'impact sur le résultat 2018 puisqu'on peut justifier d'une activité permettant de recevoir 100% de la cotisation de 250k€)
- la baisse des recettes sur les programmes forestiers (167k€ hors dispositif ADF) de -33k€. Ils sont dus à des positions prudentes sur les provisions comptables de fin d'exercice à cause de l'absence d'un agent en maladie et de mouvement dans l'équipe Forêt, mais maintien des équipes, maintien du volume d'actions et maintien des financements.
- le changement dans le traitement du dispositif CEPPP déjà évoqué dans les charges de prestations extérieures la suppression des recettes liées à la sous-traitance du CFPPA et de l'ADFPA qui s'arrête en 2018 avec un impact de -28k€ (A noter, l'impact de cette opération s'équilibre sur le résultat 2018 puisque dans le même temps, la recette liée à ce dispositif diminue par rapport à 2017)
- le maintien du dispositif Avenir Agriculture Jura avec le Conseil Départemental (150k€)
- le maintien des crédits CASDAR à environ 250k€ suite au gel des -5% pour l'année 2018
- les formations VIVEA en diminution de -14k€

Par ailleurs, on peut voir que les crédits "perdus" du Conseil Départemental du Jura du fait de l'application de la loi NOTRe ont bien été "récupérés" auprès du Conseil Régional BFC.

	2017	2018
7411 - Ministère chargé de l'agriculture	65 300 €	35 000 €
7413 - CASDAR	248 060 €	254 845 €
7442 - Région	71 396 €	105 513 €
7443 - Département	182 646 €	151 295 €
7446 - Union européenne	26 806 €	28 000 €
7444 - Communes et groupements de communes	35 000 €	25 000 €
7448 - Autres collectivités ou organismes	43 870 €	25 826 €
7488 - Autres subventions d'exploitation	435 576 €	492 329 €
TOTAL COMPTE FINANCIER	1 016 053 €	1 108 654 €

➤ La Taxe additionnelle sur le foncier non bâti

0% d'évolution, montant de 2 726 184€

Pour rappel, cette ressource plafonnée par une décision de l'Etat depuis 2012 a subi une nouvelle baisse de -2% depuis l'exercice 2015.

➤ Les Autres Produits :

-23.1% soit -15 560€, montant de 51 767€

- les produits financiers s'élèvent à 2 277€ et chutent par rapport à 2017 (-23k€)
- les produits exceptionnels s'élèvent à 18 047€ en forte augmentation (+15k€) du fait de la vente de matériels à Eva Jura.
- les reprises de provisions qui augmentent de 15k€ dus à la résolution des litiges sur les prestations PAC et sur le Drive Fermier du Jura.

② 2ème SECTION : INVESTISSEMENT

➤ Les Dépenses en Capital :

Les dépenses en capital s'élèvent à 51 387€. L'exécution du budget 2018 présente donc un faible investissement qui intègre notamment :

- l'acquisition de mobilier de bureau pour environ 4k€
- des investissements en divers petits matériels pour 1k€

	2017	2018
□ Prélèvement sur Fonds de Roulement	0 €	0 €
□ Remboursement de capital emprunté	47 541 €	45 776 €
□ Logiciels	0 €	0 €
□ Aménagement de bâtiment	0 €	0 €
□ Acquisition de matériels	5 251 €	1 291 €
□ Matériel Informatique	0 €	0 €
□ Mobilier	1 868 €	4 320 €
□ Titre de participation	0 €	0 €
□ Cautonnement	0 €	0 €
TOTAL	54 660 €	51 387 €

➤ Les Recettes en Capital :

En l'absence d'investissement conséquent, pas de nouvel emprunt en 2018.

③ BILAN

Le bilan au 31/12/2018 s'élève à 5 059 755 € (4 359 350 € fin 2017).

➤ ACTIF

- l'actif immobilisé est établi à 1 604 545€ pour 32% de l'actif (1 700 583€ et 39% fin 2017)
- l'actif circulant (disponibilités, valeurs de placements et créances) s'élève à 3 455 209€ pour 68% de l'actif (2 658 767€ fin 2017), soit une augmentation de +796k€
- les disponibilités et placements à CT augmentent de +340k€ pour atteindre 2 036 627€
- les créances d'exploitation s'élèvent à 1 418 582€ contre 961 662€ fin 2017 soit +457k€. Sachant que les recettes se sont maintenues entre 2018 et 2017, les créances sont en augmentation principalement sur les factures à établir donc liées aux provisions de fin d'exercices (+281k€), pour le reste, ce sont principalement sur les factures émises en 2017 et 2018. Les créances, avec une date d'échéance supérieure à 1 an, augmentent de +24k€ à un montant de 51 176€ ; les recettes non réglées antérieures à 2017 passent de 27k€ à 15k€.

Le travail entrepris depuis quelques années afin de diminuer les délais d'encaissement de nos recettes au niveau de la facturation individuelle mais surtout sur les financements par conventions permet de maintenir un risque peu élevé sur le non recouvrement de créances.

Année Initiale des créances	2017	2018
□ 2010	128 €	68 €
□ 2011	816 €	655 €
□ 2012	1 536 €	0 €
□ 2013	2 679 €	2 092 €
□ 2014	2 494 €	1 838 €
□ 2015	6 034 €	3 552 €
□ 2016	13 504 €	6 684 €
<i>Sous-Total</i>	27 192 €	14 888 €
□ 2017	NA €	36 287 €
TOTAL	27 192 €	51 176 €

PASSIF

- les ressources stables de la Chambre d'Agriculture du Jura (capitaux + réserves + provisions) au 31/12/2018 s'établissent à 2 583 170€, soit 51% du total du bilan (2 577 777€ fin 2017). Le résultat excédentaire de l'année de 33k€ compense la reprise des provisions pour risque et charge (résolution des litiges sur les prestations PAC, sur le Drive Fermier du Jura et sur le CET).
- le capital emprunté restant dû (670 033€) est constitué par les soldes de l'emprunt réalisé pour l'achat des bureaux et du mobilier de Champagnole, de l'emprunt pour la participation à l'achat des locaux de la Chambre Régionale FC et de l'emprunt pour l'achat du matériel informatique.
- les dettes à court terme s'élèvent à 1 806 552€ et représentent 36% de l'actif circulant. Elles étaient de 1 065 765€ fin 2017 et sont en forte augmentation (+741k€). Cela s'explique principalement par l'évolution du montant de charges à payer donc liées aux provisions de fin d'exercices (+178k€ & +27k€ de TVA) et par la réception tardive de la convention sur le dispositif ADF qui a abouti à l'imputation comptable en toute fin 2018 de la cotisation supplémentaire au Fonds Stratégique Forêt/Bois pour un montant de 250k€. Par ailleurs, le changement de mode de paiement des cotisations MSA (avec un paiement trimestriel à terme échu) impacte également les dettes d'environ 300k€. A noter également que cette évolution des dettes influence le niveau de trésorerie par rapport à l'année dernière.

④ CAF & FONDS DE ROULEMENT

La capacité d'autofinancement de l'année 2018 est de 93 795€.

L'exécution des budgets de fonctionnement et d'investissement génère une augmentation du fonds de roulement de 55 654€.

Le fonds de roulement (actif circulant – dettes à court terme) s'élève au 31/12/2018 à 1 648 657€ et représente 30% des charges annuelles de fonctionnement (1ère section).

Ce fonds de roulement correspond à 110 jours de fonctionnement (contre 108 jours fin 2017, 100 jours fin 2016, 80 jours fin 2015, 66 jours fin 2014 et 113 jours fin 2013).



Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	CF 2018	CF 2017	BI 2018 + Dm18	CF 2017	BI 2017 + Dm17
Personnel	2 723 844	2 787 778	2 745 486	2 819 845	3 119 935
dont charges de prestations externes*					
Fonctionnement autre que les charges de personnel	2 512 309	2 374 666	2 621 317	2 728 184	2 728 184
Intervention (le cas échéant)	163 874	157 205	186 000	827 983	800 909
TOTAL DES CHARGES (1)	5 399 827	5 319 548	5 552 812	1 574 800	1 715 784
Résultat prévisionnel : bénéfices (2) = (1) - (1)	33 111	90 090	0	-	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1)+(3) = (2)+(4)	5 432 938	5 409 638	5 552 812	5 432 938	5 662 812

* Il s'agit des seules catégories de comptes présentant les contributeurs employeur au CAS Pensions

PRODUITS	CF 2018	CF 2017	BI 2018 + Dm18	CF 2017	BI 2017 + Dm17
Subventions de l'Etat				289 845	65 300
Fiscalité affectée				2 728 184	2 728 184
Autres subventions				827 983	1 043 364
Autres produits				1 588 946	1 574 800
TOTAL DES PRODUITS (2)				5 432 938	5 409 638
Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)				-	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1)+(3) = (2)+(4)				5 432 938	5 662 812

Calcul de la capacité d'autofinancement

	CF 2018	CF 2017	BI 2018 + Dm18	CF 2017	BI 2017 + Dm17
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	33 111	90 090	0	90 090	0
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	107 857	154 767	133 000	154 767	133 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	- 38 601	- 24 032	- 5 000	- 24 032	- 5 000
+ valeur nette comptable des éléments d'actif cédés	4 672	-	-	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	- 13 245	-	-	-	-
- quote-part des subventions d'investissement versé au résultat de l'exercice	-	-	-	-	-
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	93 795	220 825	128 000	220 825	128 000

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	CF 2018	CF 2017	BI 2018 + Dm18	CF 2017	BI 2017 + Dm17
Insuffisance d'autofinancement	-	-	-	93 795	128 000
Investissements	5 610	7 119	148 240		
Remboursement des dettes financières	45 776	47 541	46 026		
TOTAL DES EMPLOIS (5)	51 387	54 000	197 266	220 825	128 000
Apport au fonds de roulement (7) = (6)-(5)	55 654	166 166	-	-	69 266

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	CF 2018	CF 2017	BI 2018 + Dm18	CF 2017	BI 2017 + Dm17
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	55 654	166 166	-	166 166	69 266
Variation du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	- 263 869	246 554	210 657	246 554	210 657
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (1) ou PRELEVEMENT (11)	339 623	80 368	- 279 623	80 368	- 279 623
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	1 048 667	1 063 003	1 023 737	1 063 003	1 023 737
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 387 971	- 104 102	- 106 455	- 104 102	- 106 455
Niveau de la TRESORERIE	2 036 627	1 067 105	1 417 282	1 067 105	1 417 282

POUR VOTRE BÉNÉVOLE DÉLIBÉRANT

Tableau de présentation des emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Total organismes (a + b)
Emplois rémunérés par l'organisme en ETP		47,30	47,30
Emplois rémunérés par l'organisme en ETPF			0

NB: Pour les opérations de l'État, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI doit correspondre au plafond notifié par le responsable du programme chef de file de l'État en conformité avec le plafond d'emploi légal du programme.

POUR L'INFORMATION DE VOTRE BÉNÉVOLE DÉLIBÉRANT

Tableau détaillé des emplois

	EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME						TOTAL DES EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME		
	EMPLOIS SOUS PLAFOND AUTORISÉS PAR LA LFI			EMPLOIS HORS PLAFOND DE LA LFI			ETP	ETPF	montant forfaitaire
	ETPF	ETP	montant forfaitaire	ETPF	ETP	montant forfaitaire			
EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR L'ORGANISME (1+2+3)	0	0	0	0	47,30	2 882 141	0	0	0
1 - TITULAIRES	0	0	0	0	40,81	2 288 888	0	0	0
* Titulaires État (emplois et crédits inscrits au budget de l'exercice et gestion de matériel, incl. CAE, décaissements dans l'exercice)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
* Titulaires organismes (emploi propre)	0	0	0	0	40,81	2 288 888	0	0	0
- en fonction dans l'organisme :	0	0	0	0	40,81	2 288 888	0	0	0
. Titulaires État détachés sur emplois dans un corps organisme (emplois et crédits inscrits au budget de l'organisme)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
. Titulaires de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0	0	0	0	40,81	2 288 888	0	0	0
- en fonction dans une autre personne morale :	0	0	0	0	0	0			
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD certains non remboursés	0	0	0	0	0	0			
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD certains remboursés	0	0	0	0	0	0			
2 - NON TITULAIRES	0	0	0	0	6,49	283 483	0	0	0
* Non titulaires de droit public	0	0	0	0	1	37 407	0	0	0
- en fonction dans l'organisme :	0	0	0	0	1	37 407	0	0	0
. Contractuels sous statut :	0	0	0	0	1	37 407	0	0	0
. SCDI	0	0	0	0	0	0	0	0	0
. SCDD	0	0	0	0	1,00	37 407	0	0	0
. Contractuels hors statut :	0	0	0	0	0	0	0	0	0
. SCDI	0	0	0	0	0	0	0	0	0
. SCDD	0	0	0	0	0	0	0	0	0
. Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- en fonction dans une autre personne morale :	0	0	0	0	0	0			
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD non remboursés	0	0	0	0	0	0			
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD remboursés	0	0	0	0	0	0			
* Non titulaires de droit privé	0	0	0	0	5,48	226 046	0	0	0
- en fonction dans l'organisme :	0	0	0	0	5,48	226 046	0	0	0
. SCDI	0	0	0	0	0	0	0	0	0
. SCDD	0	0	0	0	5,48	226 046	0	0	0
- en fonction dans une autre personne morale	0	0	0	0	0	0			
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD non remboursés	0	0	0	0	0	0			
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD remboursés	0	0	0	0	0	0			
3 - CONTRATS AIDÉS				0	0	0	0	0	0
EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES (4+5)							0	0	0
4 - EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR L'ÉTAT							0	0	0
* Titulaires de l'État mis à disposition de l'organisme et non remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'État)							0	0	0
* Titulaires de l'État mis à disposition de l'organisme et remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'État)							0	0	0
* Contractuels de l'État mis à disposition de l'organisme et non remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'État)							0	0	0
* Contractuels de l'État mis à disposition de l'organisme et remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'État)							0	0	0
5 - EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR D'AUTRES COLLECTIVITÉS OU ORGANISMES							0	0	0
* Agents mis à disposition de l'organisme et non remboursés à la collectivité ou organisme employeur							0	0	0
* Agents mis à disposition de l'organisme et remboursés à la collectivité ou organisme employeur							0	0	0

CADRE 2 - DEVELOPPEMENT DES DEPENSES DE L'EXERCICE 2018
PRESENTATION PAR MASSE

Nombres et libellés des chapitres, Articles et Paragraphes	DEPENSES					MONTANT DES CREDITS			
	Montant brut des ordres de dépenses	Dont dépenses sur crédits extournés	Reversements	Extourne	Montant net des dépenses	Crédits ouverts au titre du budget	D'ordre budgétaire	Crédits ouverts au titre du budget non employés	Crédits extournés non employés
Première section									
PERSONNEL									
631 - IMPOTS, TAXES SIREMUNER(ADM IMPOT)	3 160 683,86	77 024,00	359 828,23	77 024,00	2 723 843,63	2 745 465,00		21 651,37	
633 - IMPOTS SUR REMUNERATIONS	123 598,91		23,03		123 573,88	141 000,00		17 426,12	
645 - CHARGES DE SECURITE SOCIALE	22 319,67				22 319,67	24 000,00		1 680,33	
FONCTIONNEMENT									
608 - ACHAT NON STOCKE MAT ET FOURN	829 322,58		81 008,03		748 314,55	750 000,00		1 685,45	
614 - CHARGES LOCATIVES ET DE CO-PRO	2 921 890,91	350 790,88	55 917,79	352 654,55	2 512 308,57	2 621 317,00		100 158,92	8 849,51 *
616 - PRIMES D'ASSURANCE	60 149,70		121,36		60 028,34	75 000,00		14 971,66	
618 - DIVERS	23 824,77				23 824,77	21 000,00		-2 824,77	
622 - REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES	23 682,80				23 682,80	28 000,00		5 337,20	
625 - DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTE	18 567,85		3 497,02		13 070,83	15 000,00		1 929,17	
627 - SERVICES BANCAIRES et ASSIMILES	4 201,19				4 201,19	2 000,00		-2 201,19	
635 - AUTRES IMPOTS (ADMIN IMPOTS)	131 571,76		81,85		131 489,91	170 000,00		38 510,19	
654 - CHARGES / CREANCES IRRICOUVRABLES	38,13				38,13	500,00		461,87	
658 - DIVERSES AUTRES CHARGES	27 258,75		27 258,75		27 258,75	28 000,00		-1 258,75	
681 - DOT AMORT, DEPR, PROV : CHG FGT	128,50				128,50	1 000,00		873,50	
INTERVENTION									
657 - CHARGES SPECIFIQUES	81 170,70	23 400,00		23 400,00	57 770,70	17 900,00		-39 670,70	
	110 088,19		2 210,80		107 857,39	133 000,00		25 142,61	
	218 252,23	44 577,78		54 577,78	163 674,45	196 000,00		22 325,55	10 000,00
	190 807,48	44 577,78		54 577,78	136 028,70	188 910,00		20 880,30	10 000,00
Total Première section	6 300 827,00	472 392,66	416 744,02	484 256,33	5 399 826,65	5 562 812,00		144 135,84	18 849,51

CADRE 2 - DEVELOPPEMENT DES DEPENSES DE L'EXERCICE 2018

PRESENTATION PAR MASSE

Nombres et libellés des chapitres, Articles et Paragraphes	DEPENSES						MONTANT des CREDITS		
	Montant brut des ordres de dépendances	Dont dépendances sur crédits extournés	Reversements	Extournés	Montant net des dépendances	Crédits au titre du budget	D'ordre budgétaire	Crédits ouverts au titre du budget non employés	Crédits extournés non employés
Seconde section									
AUTRES DEPENSES EN CAPITAL	51 386.00				51 386.50	187 266.00		146 679.50	
104 - EMPRUNTS AUPRES ETAB DE CREDITS	45 776.02				45 776.02	49 026.00		3 249.98	
213 - CONSTRUCTIONS						108 740.00		108 740.00	
218 - AUTRES MOBILISATIONS CORPORELLES	4 319.60				4 319.60	25 500.00		21 180.40	
Total Seconde section	51 386.50				51 386.50	187 266.00		145 679.50	
Total Première section	6 300 827.00	472 392.66	416 744.02	484 256.33	5 399 828.65	5 982 812.00		144 135.84	18 849.51
Total Seconde section	51 386.50	472 392.66	416 744.02	484 256.33	51 386.50	187 266.00		145 679.50	18 849.51
Total général	6 352 213.50	472 392.66	416 744.02	484 256.33	5 451 213.15	5 780 078.00		290 015.34	18 849.51

* : Indique qu'il y a des reversements sur pièces réelles issues d'extourné pris en compte dans le calcul du crédit ouvert non employés et du crédit d'extourné non employés

CADRE 3 - DEVELOPPEMENT DES RECETTES DE L'EXERCICE 2018

PRESENTATION PAR MASSE

Numéros et libellés des chapitres, Articles et Paragraphes	RECETTES					SITUATION				
	Montant brut des titres de recettes	Dont recettes sur prévisions extournées	Annulation des titres de recettes	Extournes	Montant net des recettes	Prévisions ouvertes au titre du budget	Prévisions d'ordre budgétaire	Prévisions extournées non employées	Plus values	Moins values
Première section										
SUBVENTIONS DE L'ETAT										
741 - SUBVENTION DE L'ETAT	368 244,22	77 598,00		78 399,00	289 845,22	319 936,00		800,00		29 289,78
IMPOSITION CHAMBRES-fiscalité affectée	368 244,22	77 598,00		78 399,00	289 845,22	319 935,00		800,00		29 289,78
757 - PRODUITS DE LA TAXE POUR FRAIS CA	2 726 184,00				2 726 184,00	2 726 184,00				
AUTRES SUBVENTIONS	2 726 184,00				2 726 184,00	2 726 184,00				
744 - COLL, ORGA PUBLICS ET ORGA INT	978 184,22	145 704,00	2 905,30	147 316,00	827 962,92	800 909,00		1 612,00	28 665,92	
	391 641,00	53 102,00	2 905,30	53 102,00	335 633,70	308 100,00			27 533,70	
AUTRES PRODUITS	1 770 139,53	120 364,00		118 076,00	1 588 945,63	1 716 784,00		9 872,00		
708 - PRESTATIONS DE SERVICE	1 527 627,91	56 364,00	63 117,70	54 076,00	1 410 434,21	1 497 784,00		9 872,00		129 128,17 *
753 - LIBERALITES	42,91				42,91				42,91	89 637,78 *
758 - DIVERS AUTRES PRODUITS	4 759,00				4 759,00	1 000,00			3 759,00	
768 - AUTRES PRODUITS FINANCIERS	2,09				2,09				2,09	
Total Première section	5 842 751,97	343 667,00	66 023,00	343 791,00	5 432 937,97	5 582 812,00		12 284,00	28 665,92	158 415,95

CADRE 3 - DEVELOPPEMENT DES RECETTES DE L'EXERCICE 2018

PRESENTATION PAR MASSE

Numéros et libellés des chapitres, Articles et Paragraphes	RECETTES						SITUATION			
	Montant brut des titres de recettes	Dont recette sur prévisions estournées	Annulation des titres de recettes	Estournes	Montant net des recettes	Prévisions ouvertes au titre du budget	Prévisions d'ordre budgétaire	Prévisions estournées non employées	Plus values	Moins values
Seconde section										
AUTRES RECETTES EN CAPITAL	0.64				0.64					
756 - PRODUITS CESSION ELEMENT ACTIF	13 245.00				13 245.00				13 245.00	0.64
Total Seconde section	13 245.64				13 245.64				13 245.64	
Total Première section	5 042 751.97	343 067.00	66 023.00	343 791.00	5 432 937.97	5 562 812.00		12 284.00	28 665.92	158 415.95
Total Seconde section	13 245.64	343 067.00	66 023.00	343 791.00	13 245.64	5 562 812.00		12 284.00	13 245.64	158 415.95
Total général	5 855 987.61	343 067.00	66 023.00	343 791.00	5 446 183.61	5 562 812.00		12 284.00	41 911.56	158 415.95

* : Indique qu'il y a des diminutions de recette sur pièces réelles issues d'estournes pris en compte dans le calcul du crédit ouvert non employé et du crédit d'estournes non employé

CADRE 4 - EXECUTION DU BUDGET 2018 (Tableau récapitulatif)
PRESENTATION PAR MASSE

EXECUTION - LES DEPENSES		EXECUTION - LES RECETTES	
Montant des dépenses		Montant des recettes	
Première section - Fonctionnement			
PERSONNEL			
dont charges de pensions civiles*			
631 - IMPOTS, TAXES S/REMUNER(ADM IMPOT)	2 723 843.83	SUBVENTIONS DE L'ETAT	289 845.22
632 - CHARGES FISCALES /CONGES A PAYER	123 573.88	741 - SUBVENTION DE L'ETAT	289 845.22
633 - IMPOTS SUR REMUNERATIONS	-1 254.71	IMPOSITION CHAMBRES-fiscalité affectée	
641 - REMUNERATION DU PERSONNEL	22 319.67	757 - PRODUITS DE LA TAXE POUR FRAIS CA	2 726 184.00
645 - CHARGES DE SECURITE SOCIALE	1 797 482.06		2 726 184.00
647 - AUTRES CHARGES SOCIALES	748 314.55	AUTRES SUBVENTIONS	
648 - AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	33 408.18	744 - COLL, ORGA PUBLICS ET ORGA INT	827 962.92
649 - PRODUIT D'IMPOT CICE		745 - FONDS DE CONCOURS	335 633.70
		746 - DONNS ET LEGS	
		748 - AUTRES SUBVEN. DE FONCTMT	492 328.22
FONCTIONNEMENT		AUTRES PRODUITS	1 588 845.83
autre que les charges de personnel	2 512 308.57		
601 - ACH STOCKES MAT 1ERES ET FOURN		701 - VENTE DE PRODUITS FINIS	
602 - ACHATS STOCKES D'AUTRES APPROVISI		702 - VENTE DE PRODUITS INTERMEDIAIRES	
603 - VARIATION DE STOCKS		703 - VENTE DE PRODUITS RESIDUELS	
604 - ACH ETU PRES SERV (INC AU PDT)		704 - TRAVAUX	
605 - ACHAT MAT. EQUIPMT ET TRAVX		705 - ETUDES	
606 - ACHAT NON STOCKE MAT ET FOURN		706 - PRESTATIONS DE SERVICE	1 410 434.21
607 - ACHATS DE MARCHANDISES	60 028.34	707 - VENTES DE MARCHANDISES	
608 - FRAIS ACCESSOIRES D'ACHAT		708 - PRODUITS DES ACTIVTES ANNEXES	119 586.55
609 - RABAIS, REMISES OBTENUS SUR ACHAT		709 - RABAIS, REMISES, RISTOURNES	
611 - SOUS-TRAITANCE GENERALE		713 - VAR STOCK (ENCRS PRODIPTS/BVNI)	
612 - REDEVANCES DE CREDIT BAIL		721 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
613 - LOCATIONS	35 774.01	722 - IMMOS CORPO (HS BIEN VIVANTS)	
614 - CHARGES LOCATIVES ET DE CO-PRO	23 824.77	725 - IMMOS CORPO (BIENS VIVANTS)	
615 - ENTRETIEN ET REPARATION	35 331.96	751 - REDEVANCES CONCESSIONS, BREVETS	
616 - PRIMES D'ASSURANCE	23 662.80	752 - REVENUS DES IMMEUBLES NON AFFECT.	
617 - ETUDES ET RECHERCHES		753 - LIBERALITES	
618 - DIVERS	13 070.83	755 - QUOTE PART DE RESULTAT GIE	42.91
619 - RABAIS, REMISES / SERVICES EXTER		756 - PDTS CESSIONS D'ELEMNTS D'ACTIF	
621 - PERSONNEL EXTERIEUR	68 749.15	757 - PRODUITS SPECIFIQUES	13 245.00
622 - REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES	4 201.19	758 - DIVERS AUTERS PRODUITS	
623 - PUBLICITE, RELATIONS PUBLIQUES	21 205.06	761 - PRODUITS DE PARTICIPATION	4 759.00
624 - TRANSPORTS BIENS ET DE PERSONNEL		762 - PRODUITS DES AUTRES IMMO. FINANC.	
625 - DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTI	131 489.81	763 - REVENUS DES AUTRES CREANCES	
626 - FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOM	112 622.78	764 - REVENUS DES VAL. IMMO. DE PLACEM.	2 274.92

CADRE 4 - EXECUTION DU BUDGET 2018 (Tableau récapitulatif)

PRESENTATION PAR MASSE

Paramétrage utilisé pour cette édition INTTPAR9

EXECUTION - LES DEPENSES		Montant des dépenses	EXECUTION - LES RECETTES	Montant des recettes
Première section - Fonctionnement				
627 - SERVICES BANCAIRES et ASSIMILES			765 - ESCOMPTEES OBTENUS	
628 - DIVERS		38.13	766 - GAINS DE CHANGE	2.09
629 - RABAIS, REMISES SUR AUTRES PRESTA		214 676.70	767 - PROD.NET/ CESSION VAL. MOB. PLAC.	38 601.15
635 - AUTRES IMPOTS (ADMIN IMPOTS)			768 - AUTRES PRODUITS FINANCIERS	
636 - RAPPEL D'IMPOT		27 258.75	781 - REPRISE /AMORTIS. ET PROVISIONS	
637 - AUTRES IMPOTS(AUTRES ORGANISMES)		3 786.88	786 - REPRISE SUR PROVISIONS PROD EXCEP	
651 - REDEVANCES CONCESSIONS, BREVETS			791 - TRANSFERT CHGES DE FONCTMT	
652 - CONTROLE BUDGETAIRE ECO ET FIN			796 - TRANSFERT DES CHARGES FINANCIERES	
653 - CONSEILS ET ASSEMBLEES				
654 - CHARGES / CREANCES IRRECOURVABLES		126.50		
655 - QUOTE-PART DE RESULTAT SUR GIE				
657 - CHARGES SPECIFIQUES		1 536 493.49		
658 - DIVERSES AUTRES CHARGES		57 770.70		
661 - CHARGES D'INTERETS		18 876.86		
665 - ESCOMPTEES ACCORDES				
666 - PERTES DE CHANGE				
667 - CHARGES NETTES SUR CESSIONS		107 857.39		
668 - AUTRES CHARGES FINANCIERES		10 790.00		
681 - DOT AMORTI,DEPR,PROV : CHG FCT		163 674.45		
686 - DOT.AUX AMORT. CHAR. FINANCIERES		136 029.70		
685 - IMPOTS SUR LES BENEFICES		27 644.75		
INTERVENTION				
657 - CHARGES SPECIFIQUES				
658 - AUTRES CHARGES DE GEST. COURANTES				
671 - CHARGES EXCEPT. / OPERAT DE GEST.				
Total des dépenses		5 399 826.65	Total des recettes	5 432 937.97
MODE DE REALISATION DE L'EQUILIBRE : Excédent de l'exercice (virement à deuxième section)		33 111.32	MODE DE REALISATION DE L'EQUILIBRE : Déficit de l'exercice (virement à deuxième section)	
Totaux égaux en dépenses et en recettes		5 432 937.97		5 432 937.97

CADRE 4 - EXECUTION DU BUDGET 2018 (Tableau récapitulatif)

Intitulé	Montant
Résultat	
Valeurs comptables des immobilisations cédées	33 111.32
Dotations aux amortissements et aux provisions	4 672.47
Prix de cession des immobilisations cédées	107 857.39
Neutralisation des amortissements	-13 245.00
Quote-part des subventions d'amortissements	
Reprise de provisions et d'amortissements	-38 601.15
Total de la CAF	93 795.03

CADRE 4 - EXECUTION DU BUDGET 2018 (Tableau récapitulatif)

PRESENTATION PAR MASSE

EXECUTION - LES DEPENSES		EXECUTION - LES RECETTES		INITPAR9
		Montant des dépenses		Montant des recettes
Seconde section - Opération en capital				
Insuffisance d'autofinancement		Capacité d'autofinancement		
AUTRES DEPENSES EN CAPITAL		51 386.50	AUTRES RECETTES EN CAPITAL	93 795.03
119 - REPORT A NOUV. - SOLDE DEBIT.		45 776.02	758 - PRODUITS CESSION ELEMENT ACTIF	0.84
164 - EMPRUNTS AUPRES ETAB DE CREDITS			101 - ETAT FINT NON RATTACHE A ACTIF	
165 - DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			102 - BIENS MIS A DISPOSITION DES ETABL	
167 - EMPRUNTS ASSORTIS DE COND. PARTIC			103 - BIENS REMIS EN PLEINE PROPRIETE	
168 - AUTRES EMPRUNTS			104 - ETAT FINANTS RATTACHE A ACTIF	
			105 - ECARTS DE REEVALUATION	
201 - FRAIS D'ETABLISSEMENT			110 - REPORT A NOUV. - SOLDE CREDIT.	
203 - FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPEME			131 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	
205 - CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES			134 - TIERS -FINANCT RATTACHE ACTIF	
206 - DROIT AU BAIL			138 - AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEME	
208 - AUTRES IMMO. INCORPORABLES			164 - EMPRUNTS AUPRES ETAB DE CREDITS	
			165 - DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	
			167 - EMPRUNTS ASSORTIS DE COND. PARTIC	
			168 - AUTRES EMPRUNTS	
			201 - FRAIS D'ETABLISSEMENT	
			203 - FRAIS RECHERCHE ET DEVELOPEMENT	
			205 - CONCESSIONS, DROITS SIMILAIRES	
			206 - DROIT AU BAIL	
			208 - AUTRES IMMO INCORPORABLES	
			211 - TERRAINS	
			212 - AGENCE. , AMENAGE. DE TERRAINS	
			213 - CONSTRUCTIONS	
			214 - CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	
			215 - INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIE	
			217 - AMELIORATION DU FONDS	
			218 - AUTRES IMOBILISATIONS CORPORELLES	
			231 - IMM CORP EN COURS (HORS BIENS VI)	
			232 - IMM INCOP EN COURS	
			235 - IMM COPR EN COURS (BIENS VIVANTS)	
			237 - AVANCE VERSEES/IMM INCORP	
			238 - AVANCE VERSEES/IMM CORP	
			251 - ANIMAUX REPRODUCTEURS (ADULTES)	
			252 - ANIMAUX REPRODUCTEURS (JEUNES)	
			253 - ANIMAUX DE SERVICE	
			237 - AVANCE VERSEES/IMM INCORP	
			238 - AVANCE VERSEES/IMM CORP	
			1 290.88	
			4 319.60	
				0.64

CADRE 4 - EXECUTION DU BUDGET 2018 (Tableau récapitulatif)

PRESENTATION PAR MASSE

EXECUTION - LES DEPENSES		EXECUTION - LES RECETTES		INITPAR9
Montant des dépenses		Montant des recettes		Paramétrage utilisé pour cette édition
Seconde section - Opération en capital				
254 - PLANTATIONS PERENNES				
257 - AUTRES VEGETAUX IMMOBILISES				
261 - TITRES DE PARTICIPATION				
266 - AUTRES FORMES DE PARTICIPATION				
267 - CREANCES RATTACHEES A DES PARTIC.				
268 - CREANCES RATTACHEES A DES SOCIET.				
269 - VERSEMENT/TITRE DE PARTICIPATION				
271 - TITRES IMMOBIL. HORS PORTEFEUILLE				
272 - TITRES IMMOBIL. (DROITS CREANCES)				
273 - TITRES IMMOBIL. PORTEFEUILLE				
274 - PRETS				
275 - DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES				
276 - AUTRES CREANCES IMMOBILISES				
290 - PROV POUR DEPRECIATION IMM INCORP				
291 - PROV POUR DEPRECIATION IMM CORP				
293 - PROV POUR DEPRECIAT. IMM EN COURS				
295 - PROV POUR DEPRECIAT IMM CORP (BV)				
296 - PROV POUR DEPRECIAT DES PARTICIPA				
297 - PROV POUR DEPRECIAT AUTRES IMMO				
Total dépenses 2° section		51 386.50	Total recettes 2° section	107 040.67
Augmentation du fonds de roulement		55 654.17	Diminution du fonds de roulement	
Total équilibre 2° section		107 040.67	Total équilibre 2° section	107 040.67



Comptes		PARAGRAPHS ET LIBELLES	Dotation Budgétaire		Observations
2017	2018		CF 2017	CF 2018	
		AUTRES CHARGES GESTION COURANTE			
6571	65781	Cotisation APCA	90 805	87 398	
6572	65781	Cotisation FNPCA	27 262	27 262	
6573	65781	Cotisation CNPF/CRPF	381 282	382 290	
65741	65781	Cotisation CRA Pôle régional Terre d'avenir	132 941	0	
65743	65781	Cotisation CHAMBRE REGIONALE AGRICOLE	209 422	206 860	
65744	65781	Cotisation CRA BFC Fonct Support	179 844	281 835	
65745	65781	Cotisation CRA BFC Informatique	66 217	89 824	
6575	65781	Cotisation PPRDF / Fonds Stratégique-Forêt et Bois	189 052	439 504	
6576	65781	Cotisation communes forestières	17 982	18 190	
6577	65781	Cotisation FG Présidents	3 330	3 330	
6582	6582	Frais Elections Chambre	5 850	2 711	
6585201	65734	Subventions Diverses	0	0	
6585202	65734	Prix et Récompenses	0	0	
6585203	65734	Participations à Manifestations	8 036	9 400	
6585204	65734	Subvention Société de Viticulture du Jura	20 000	20 000	
6585205	65734	Subvention Commanderie grands vins et Comité	1 600	1 600	
6585208	65734	Subvention FDSR	0	0	
6585209	65734	Participation JURA INITIATIVES	663	663	
6585210	65734	Subvention Solidarité Paysans /RESA 39	6 820	7 525	
6585212	65734	Subvention Association REAJIR/SOELIS	53 836	54 128	
6585213	65734	Subvention AFDI	500	500	
6585214	65734	Subvention SARL Viande Nature Jura (Abattoir Equevi)	-3 000	0	
6585215	65734	Subvention JA Bourgogne Franche Comité	3 000	3 000	
6585219	65734	Subvention FDSEA - AGRICONSEIL 39	34 452	36 452	
6585223	65734	Subvention FREDON - Etude Recherche Campagnol	2 000	2 000	
6585224	65734	Subv Association du Personnel CA39	762	762	
658810	65882	Cotisations DIVERSES	373	365	
658811	65882	Cotisation AFDI	1 559	1 559	
658815	65882	Cotisation Bienvenue à la Ferme	3 333	2 335	
658816	65882	Cotisation AGATHE BFC	45	0	
658818	65882	Cotisation CAJUE	0	150	
658819	65882	Cotisation INITIATIVE JURA	170	170	
658821	65882	Cotisation ADFFA	370	380	
658823	65882	Cotisation Commission Eau & Agriculture	1 335	1 335	
658827	65882	Cotisation ADEFOR	100	100	
658892	65882	Cotisation ASSOC.JURA AGRICOLE	20 051	20 051	
658893	65882	Cotisation Réajir/Socifs	1 000	1 000	
658894	65882	Cotisation OIER - EDE 25- 39 -90	200	200	
		Total Chapitre	1 461 202	1 702 879	
		Cotisations Obligatoires	1 298 147	1 536 493	
		Subventions Non Obligatoires	134 519	136 740	
		Cotisations Non Obligatoires	28 536	27 645	
		Transit	0	0	

Agreste Bourgogne-Franche-Comté

Conjoncture agricole



Numéro 32 - Mars 2019

En bref



Filière viticole

Filières végétales

Filière lait

Filières animales

➤ Les exportations de vins sont en progression. Les USA restent en tête des ventes. Les prix des appellations régionales sont en baisse.

➤ Certaines parcelles de colza seront retournées. Les adventices sont nombreuses sur céréales. En février, les prix des céréales fléchissent nettement.

➤ Malgré les mauvais chiffres du dernier semestre, les livraisons de lait de 2018 sont identiques à celles de 2017. Les prix restent stables.

➤ En janvier, les ventes de brouillards diminuent. Le marché de la viande connaît une embellie en demi-teinte en ce début d'année.

Filière viticole

Les sorties de chais de la viticulture de notre région s'établissent à 107 889 hl au mois de décembre 2018. Au cumul des 5 premiers mois de la campagne, elles dépassent la moyenne quinquennale de 7 %. Le bon niveau de la vendange 2018 explique cette évolution.

Un chiffre d'affaires en hausse pour les exportations

Au cumul de l'année 2018, les exportations de vins de Bourgogne sont stables en volume avec +0,2 % mais progressent en valeur de +3,6 % pour atteindre 939,8 millions d'euros. Si les destinations Etats-Unis, Hong-Kong, Canada et Suède sont en hausse en volume, le Royaume-Uni (-8,8 %), le Japon (-3,2%), la Suisse (-6,7 %) et l'Allemagne (-2,6 %) diminuent. Cette année, les exportations vers la Chine progressent de 9,9 % en valeur. Le Crémant de Bourgogne poursuit sa hausse avec +1,4 % en volume. Les exportations de vins blancs, sous l'influence des vins de Chablis mais aussi des appellations villages du Mâconnais, baissent en volume de 2 % mais sont en augmentation en valeur, soit +3,2 %. Enfin, les exportations des appellations de vins rouges progressent en volume et en valeur (+4,1%). Cette hausse est majoritairement portée par les Régionales Bourgogne (+17 % en valeur) et les Grands crus de la Côte-d'Or (+4,1 % en valeur).

En février, les transactions entre la viticulture et le négoce sont de 57 771 hl soit +10 % au-dessus de la moyenne quinquennale. Si les vins rouges augmentent de 29 %, les vins blancs sont en hausse de 18 % et les Crémants sont stables. Au cumul de 7 mois de campagne, 796 839 hl se

sont échangés en augmentation de 23 % par rapport à la moyenne sur 5 ans. Le niveau élevé de la production 2018 explique cette évolution.

Les prix des appellations régionales en baisse

Dans ces conditions, les cours des vins en vrac affichent une baisse sur les appellations Bourgogne et Mâcon ainsi que sur les appellations Chablis. Les Beaujolais diminuent de 8 %. Le prix du Gevrey-Chambertin est stable et le Meursault est en hausse de 3 %.

En 2018, les sorties d'appellations des vins de la Nièvre s'élèvent à 73 422 hl soit une augmentation de 9 % au regard de 2017 liée au bon niveau de la vendange 2018 qui porte ses effets. Le volume des exportations atteint 28 900 hl et gagne 7 %. Les ventes de Pouilly-Fumé au négoce diminuent de 3 % à 5 230 hl. Enfin, les ventes directes en France progressent de 12 %.

Transactions de vins AOP en vrac

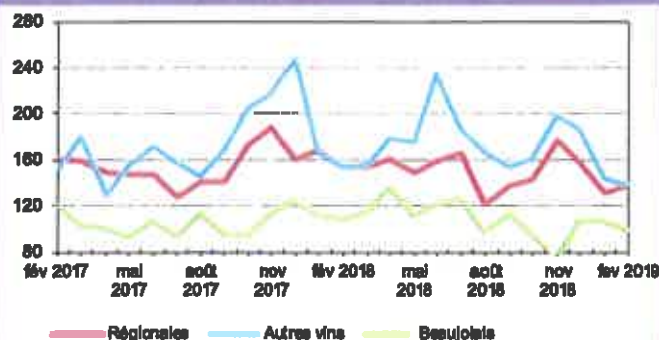
Hors Beaujolais, vins de la Nièvre et du Jura

En hl	Février		Campagne	
	2018-2019	2019/2018	2018-2019	2019/2018
Rouge, rosé	12 381	+29 %	204 480	+1 %
Blanc	42 731	+18 %	435 831	+24 %
Crémant	2 659		158 628	+44 %
Ensemble	57 771	+11 %	796 839	+20 %

Source : BIVB

Indice du prix des vins AOP en vrac

Base 100 en janvier 2010, hors vins de la Nièvre et du Jura



Source : BIVB et IB

Prévision de récolte de vins

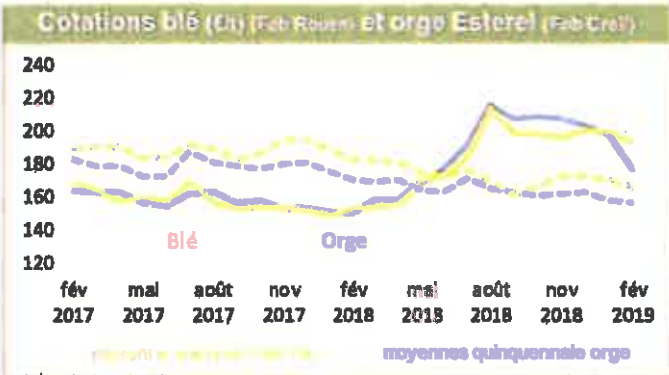
En hl	2018	2018/2017	% 2018/ Moyenne 5 ans
Côte-d'Or	481 500	+7,7 %	+29 %
Jura	122 300	+181 %	+60 %
Nièvre	91 700	+28 %	+18 %
Saône-et-Loire	777 200	+10 %	+8 %
Yonne	464 000	+40 %	+32 %

Source : Agreste - DRDDI

Au mois de janvier, l'évolution de la croissance des cultures est faible. Le stade des céréales semées en automne oscille entre « début de tallage » et « plein tallage ». Les parcelles sont dans l'ensemble homogènes. Cet état des lieux contraste avec l'hétérogénéité de la culture du colza. Certaines parcelles sont très belles, avec une biomasse conséquente. D'autres sont irrégulières, avec perte de pieds ou colzas chétifs, qui s'explique par les conditions sèches à l'implantation. Celles-ci ont pénalisé les désherbages d'automne et, conjugué à l'absence d'efficacité des faux semis, de nombreuses parcelles ont été infestées par les adventices. Les conséquences des attaques de bio agresseurs de cet automne sont perceptibles : la mouche du chou sur les colzas et la cicadelle sur les blés tendres. Les conditions climatiques de la 2e quinzaine de février ont contribué à l'émergence des vols du charançon de la tige et des larves de grosses altises sur les colzas. Avec le retour des pluies, la vigilance est de mise concernant les limaces et les larves de tipules sur les orges de printemps.

Une sortie d'hiver sans éclat

Même si l'hiver n'a pas été rude, le développement des colzas reste mesuré. Dans beaucoup d'endroits, le retard a été comblé, mais les parcelles peu développées à l'entrée de l'hiver seront retournées au profit d'une culture de printemps. Le stade va de « 1er entre-nœud » à « entre nœud visible ».



Sources : Dijon céréales

Les ravageurs sont très actifs, suite à la vague de chaleur des deux dernières semaines de février. La présence de larves de grosses altises s'accroît d'année en année, particulièrement dans l'Yonne et le nord Côte d'Or. Les charançons de la tige du colza reprennent de l'activité. Des larves de charançons du bourgeon terminal se retrouvent précocement dans les pétioles des colzas.

Les blés tendres reverdisent bien et atteignent, fin février, le stade de « plein tallage » à « début redressement ». Leur croissance est active. Suite aux attaques de cicadelles, les blés présentent des symptômes du virus de nanisme. De nombreuses parcelles sont envahies par des graminées. Les inquiétudes se portent sur les traitements à apporter et leur efficacité. La conjoncture des orges d'hiver est similaire à celles des blés. De nombreuses parcelles jaunissent et nécessiteront une surveillance renforcée dans les prochaines semaines. La gestion des graminées reste problématique pour garantir une qualité brassicole. Les semis des orges de printemps sont terminés. Les premières levées sont hétérogènes. Les limaces reprennent de leur activité. La présence de larves de tipules éveille la vigilance face aux dégâts qu'elles peuvent occasionner.

Les prix en baisse marquée en ce début d'année

Au mois de février, les prix des céréales et des oléagineux sont en baisse en lien avec les ajustements des positions des fonds et les perspectives d'importations de biodiesel. Le blé (rendu Rouen) chute à 194 €/t soit - 6 €/t. En début de mois, les perspectives sont bonnes avec un achat de 180 000 tonnes de blé français par le GASC égyptien. Ensuite, le marché se retourne avec la prise de position des fonds de pension. Les firmes ne trouvent pas acheteur à hauteur de leurs espérances. Les autorités russes pourraient réévaluer le disponible exportable contrairement aux attentes des opérateurs. Cela provoque une chute généralisée des prix sur les marchés Internationaux. L'orge de brasserie (rendu Creil) s'affaisse à 177 €/t soit - 21 €/t sur le mois de janvier. Les prix sont entraînés par la chute sur le marché des orges fourragères. En effet, la Chine réduit ses achats à l'Australie en préférant le maïs provoquant une hausse des disponibilités. En outre, en France, les surfaces en orges de printemps sont attendues en forte augmentation par rapport à 2018 au vu de la baisse des surfaces en colza. Enfin, France Agrimer prévoit des stocks de fin de campagne importants. Le colza (Fob Moselle) cote 368 €/t soit - 5 €/t par rapport à janvier. Le marché réagit à l'accord signé entre l'Union européenne et l'Argentine sur les importations de biodiesel à hauteur de 1,2 millions de tonnes par an. En outre, un différend commercial entre la Chine et le Canada retarde les déchargements de canola dans les ports chinois et provoque une baisse de leur prix. La grève actuelle dans les usines de Saipol en France limite la trituration et accentue cette tendance baissière.

En milliers quintaux	Blé	Orge d'hiver	Orge de P.	Maïs	Triticale	Colza	Tournesol	Soja	Moutarde	Pois
Production 2018	24 450	11 100	2 200	4 843	1 445	5 782	440	740	89	620
%/Moyenne 5 ans	+ 3,0 %	- 1,8 %	+ 7,7 %	- 26,0 %	+ 0,9 %	- 7,4 %	- 3,4 %	+ 12,8 %	+ 2,0 %	+ 37,7 %

Sources : Agreste - Conjoncture grandes cultures et Statistique Agricole Annuelle

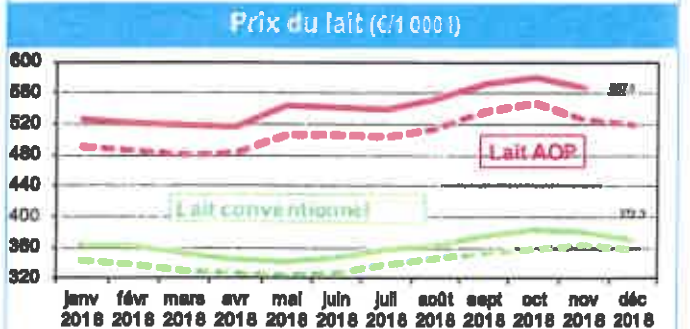
La collecte de lait au sein de l'Union Européenne reste atone en ce dernier mois de 2018 (-0,8 %). En France, les conséquences de la sécheresse sont encore perceptibles et les livraisons de lait reculent pour le 3^{ème} mois consécutif de plus de 3%. En cumulé sur l'année 2018, elles terminent à un niveau très légèrement inférieur à celles de 2017 (- 0,2 %). Alors que le fourrage de 2017 permettait la production de 10 à 13 litres de lait par vache laitière selon les départements (hors distribution de concentré), celui de 2018 n'en autorise plus que de 7 à 9 litres. Au final, la production laitière régionale a reculé de 6 % en décembre soit le double du national. Malgré ces mauvais chiffres du moment, la collecte de lait en région est restée stable sur l'année (+ 0,5 % par rapport à 2017).

L'AOP en phase avec son terroir.

En ce mois de décembre, le prix du lait toutes qualités confondues en France ne bénéficie encore pas de la baisse récurrente des livraisons depuis 5 mois pour repartir à la hausse. A 372 € il est à son niveau de l'an passé. Le prix du lait conventionnel en région Bourgogne-Franche-Comté est lui aussi à 372 € soit 3 € de moins que l'an passé à la même époque. Ce léger fléchissement est sans doute la conséquence d'une moins grande richesse en matière grasse et matière protéique des laits. Au final, sur l'année 2018, il a gagné 3 € au 1 000 litres (363 € contre 360 € en 2017). A 567€ les 1 000 litres en novembre, le prix du lait AOP continue de progresser de plus de 2 % comme il l'a fait depuis le début de l'année de mois en mois. N'ayant jamais fléchi, il termine à la moyenne de 545 € les 1 000 litres contre 531 € en 2017. La baisse des livraisons impacte encore une fois la production de pâtes pressées cuites et notamment celle du Comté qui régresse d'une année sur l'autre de près de 9 % en décembre. Ces baisses continues depuis juillet et consécutives de la sécheresse de 2018, confirment que ce fromage est étroitement lié à son terroir et ses vicissitudes climatiques. La production de pâtes-pressées non cuites, demandées par les consommateurs en hiver progresse de 2,3 % grâce à la raclette. Même si le Mont d'or est à son niveau de production de l'an passé, les pâtes molles progressent de plus de 4 %. Les produits frais continuent de croître d'une année sur l'autre depuis 5 trimestres consécutifs et affichent 2 % de hausse en décembre.



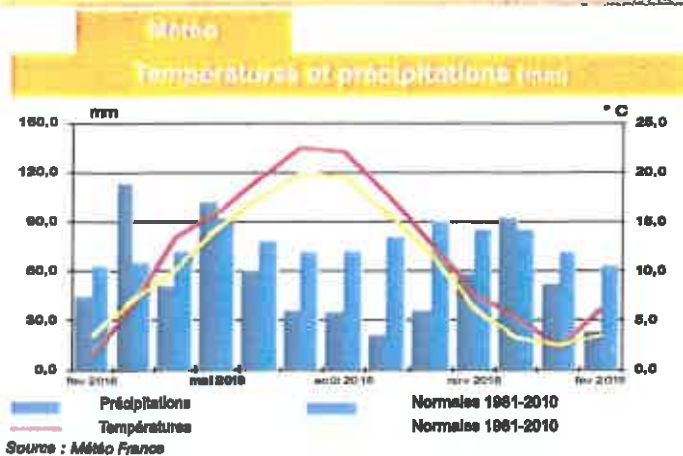
Source : Agreste - Enquêtes mensuelles laitières



Source : Agreste - Enquêtes mensuelles laitières

En tonnes	Déc 2018	Evolution n/n-1	Cumul sur 12 mois	Moyenne Triennale
PPC	5 789	- 7,6%	76 691	76 411
dont Comté	4 652	- 8,7%	63 664	63 505
PPNC	2 513	+ 2,3%	27 338	25 289
dont Morbier	1 025	- 1,6%	11 508	11 449
Pâtes molles	2 443	+ 4,1%	23 172	22 862
dont Mont d'Or	949	- 0,5%	5 613	5 506
Produits frais	26 430	+ 2,0%	338 853	322 975
dont yaourts et desserts lactés	15 235	+ 5,9%	188 828	175 950
dont fromages frais	9 562	+ 1,8%	111 423	111 484
dont crèmes fraîches	3 632	- 11,7%	38 803	35 541

Source : Agreste - Enquêtes mensuelles laitières



Source : Météo France

En février, les conditions sèches se prolongent. En effet, les précipitations sont déficitaires. Les températures sont excédentaires. L'ensoleillement se situe au dessus des normales également. Avec 5 jours de pluie, les relevés pluviométriques indiquent une moyenne de 23 mm soit 65 % de moins que la normale. Au cumul depuis septembre, le déficit est de 47 %, soit 227 mm de moins. Avec 8 mm, le déficit est de - 81 % à Dijon et il est de - 47 % à Auxerre (soit 26 mm). La moyenne des températures est de 6,1 °C soit + 2,7 °C au dessus des normales. A Belfort, la moyenne est de 5,6 °C soit + 3,3 °C alors qu'à Nevers elle est de 6.3 °C soit + 2,2 °C. L'ensoleillement atteint les 173 h soit + 82 h par rapport aux normales. L'excédent est de + 88 h pour Mâcon (soit 183 h) et + 69 h pour Auxerre (soit 158 h).

En ce début d'année, les **broutards** se vendent assez facilement, faute d'offre importante. En janvier, le volume de mâles sortis du territoire a même diminué de 15 % alors que le flux de génisses se maintient. Les animaux légers sont appréciés des Italiens et le surplus de lourds de plus de 400 kg trouve des débouchés vers la méditerranée. La mise à l'herbe prochaine impacte positivement la demande.

Embellie en demi-teinte sur le marché de la viande

Dans cette ambiance détendue, les prix se maintiennent à un bon niveau, comparable à l'an dernier à la même époque, même s'ils sont encore peu rémunérateurs. Le **mâle U de 400 kg** se négocie autour de 2,65 €/kg vif. Quant à la **génisse charolaise U de 270 kg**, son cours est très bien orienté en début d'année. Il affiche 2,66 €/kg vif, prix presque inchangé depuis septembre dernier. Les excédents de vaches de l'automne sont résorbés. Le stock en ferme semble limité. Aussi, le cours du taurillon, qui a tardé à amorcer sa remontée d'automne, approche enfin des valeurs habituelles à cette saison. Le **jeune bovin mâle viande U** s'échange à 4,06 €/kg de carcasse, à la veille du repil traditionnel d'avril. Quant à la vache, elle est plus demandée surtout en cette fin de février. Il y a peu d'offre en ferme et le commerce est facile, voire tendu en races laitières, alors que les catégories supérieures sont moins recherchées en raison de leur prix. Tous les cours sont orientés à la hausse depuis le début de l'année. La **vache viande R** affiche 3,75 €/kg de carcasse, vingt centimes au-dessus du prix de l'an dernier à la même date, retrouvant les valeurs de 2016 et 2017. La **vache laitière** suit la tendance des années dernières à 2,75 €/kg.

Les abattages

En têtes	Mois		Année	
	Janvier	19/18 %	2019	19/18 %
Bovins	26 661	- 2,9 %	26 661	- 2,9 %
vaches	10 501	- 3,5 %	10 501	- 3,5 %
veaux	3 582	+ 1,7 %	3 582	+ 1,7 %
Ovins	9 694	+ 5,7 %	9 694	+ 5,7 %
Porcins	33 329	+ 2,6 %	33 329	+ 2,6 %
Équidés	290	- 15,9 %	290	- 15,9 %

Source : SSP - BDN

Les exportations de broutards

En têtes	Janvier		Cumul Année	
	2019	2019/2018	2019	2019/2018
Bourgogne-Franche-Comté	19 108	- 10,5 %	19 108	- 10,5 %
dont				
Saône-et-Loire	8 540	- 11,0 %	8 540	- 11,0 %
Nièvre	6 097	- 7,4 %	6 097	- 7,4 %

Source : BDN

Agreste : la statistique agricole

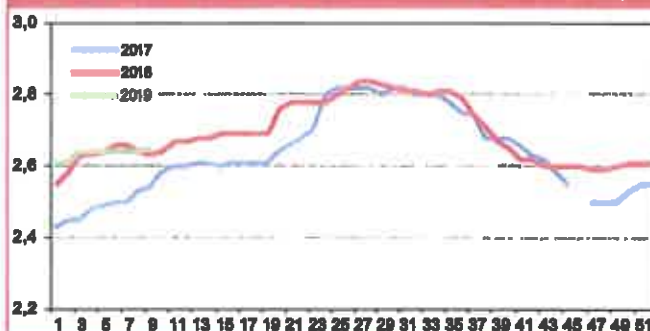
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté
Service Régional de l'Information Statistique et Économique
4 bis rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon cedex
Tél : 03 80 39 30 12 - Fax : 03 80 39 30 99
Mél : srise.draaf-bourgogne-franche-comte

Directeur : Vincent Favrichon
Directeur de la publication : Florent Viprey
Rédaction : Hugues Dausse, Jean-Marie Deablez-Piet, Eric Segulin, Pierre Froissart, Laurence Malet, Yves Zeller
Composition, Impression : DRAAF/SRISE
www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

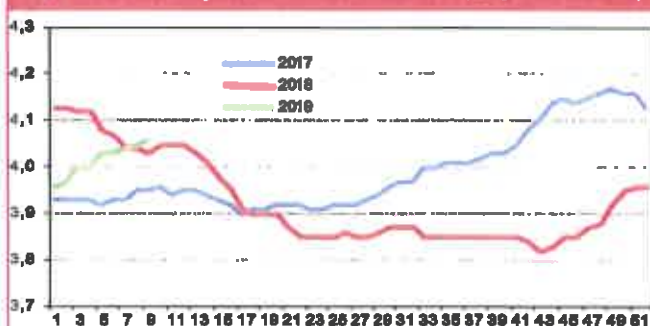
Dépôt légal : à parution
ISSN : 2492-0312
Prix : 2,50 €



Cotations des bovins maigres U 400 kg (€/kg vif)



Cotations de jeune bovin viande U (€/kg de carcasse)



Source : Agreste - Commission Interdépartementale Dijon

Cotations de vache viande R (€/kg de carcasse)













Source : Agreste - Commission Basain Centre-Est









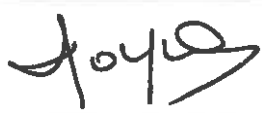
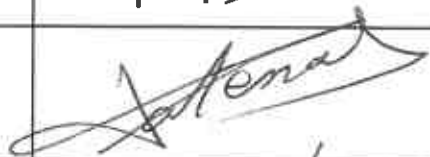
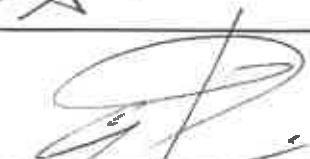
Cotations des porcins et des ovins (€/kg de carcasse)








Source : FranceAgrimer - Cotation zone Nord (Agneau de boucherie) et Cotation Sud-Est (Porc charcutier)

Session du jeudi 14 mars 2019 au siège de la Chambre d'agriculture à Lons le Saunier

N° ordre	Collège	Titre	Prénom usuel	NOM	Emargement
1	Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Monsieur	Jean-Baptiste	ALPY	
2	Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Monsieur	Franck	BAILLY	
3	Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Madame	Isabelle	BAILLY	
4	Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Madame	Yevgeniya	BANDERIER	
5	Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Monsieur	Olivier	BLONDEAU	
6	Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Monsieur	Cédric	BONGAIN	
7	Collège 5b - Autres sociétés coopératives agricoles et SICA	Monsieur	Mathias	BOUILLET	
8	Collège des propriétaires forestiers	Monsieur	Patrick	BOURGEOIS	
9	Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Monsieur	Christophe	BUCHET	
10	Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Monsieur	Alexandre	CAMUSET	
11	Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Monsieur	Eric	DRUOT	
12	Collège 3b - Salariés des Groupements Professionnels agricoles	Madame	Carmel	DUC	

13	Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Monsieur	Vincent	DUQUET		
14	Collège 5e - Organisations syndicales à vocation générale d'exploitants agricoles ou de	Monsieur	Emmanuel	FERREUX		
15	Collège 4 - Anciens exploitants agricoles et assimilés	Monsieur	Christlan	GERARD		
16	Collège 5d - Caisses AMA et MSA	Monsieur	Jean-Pierre	GROS		Photo
17	Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Madame	Elise	GROSSIORD		
18	Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Monsieur	Rémy	GUILLOT		
19	Collège 3a - Salarisés de la production agricole	Monsieur	Jean	JOUFFROY		Photo
20	Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Monsieur	François	LAVRUT		
21	Collège des propriétaires forestiers	Monsieur	Jacques	LOUIS		
22	Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Madame	Sylvie	MICHAUD		
23	Collège 5a - Sociétés coopératives agricoles de production	Monsieur	Patrick	MOUGEOT		
24	Collège 2 - Propriétaires et usufruitiers	Monsieur	Gilbert	MOYNE		Photo
25	Collège 5c - Caisses de Crédit Agricole	Madame	Marielle	PATENAT		
26	Collège 3b - Salarisés des Groupements Professionnels agricoles	Monsieur	Emmanuel	PERROD		Photo

27	Collège 5b - Autres sociétés coopératives agricoles et SICA	Monsieur	Nicolas	PERRODIN	
28	Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Monsieur	Frédéric	PERROT	
29	Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Madame	Lucie	PONCET	
30	Collège 3a - Salariés de la production agricole	Monsieur	Sylvain	PONCET	
31	Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Monsieur	Emmanuel	RIZZI	
32	Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Monsieur	Nicolas	SAIVE	
33	Collège 5b - Autres sociétés coopératives agricoles et SICA	Monsieur	Emmanuel	SCHOUWEY	
34	Collège 3a - Salariés de la production agricole	Monsieur	Yves	SOCIE	
35	Collège 3b - Salariés des Groupements Professionnels agricoles	Monsieur	Patrick	VUITTON	

Photo

Photo



**aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
JURA**

CONTACT

Chambre d'agriculture du Jura
455 rue du Colonel de Casteljaud – BP 40417
39016 LONS-LE-SAUNIER cedex

Tel : 03 84 35 14 14

Mall : accueil@jura.chambagri.fr

Site web : <https://bfc.chambres-agriculture.fr/jura/>

Facebook : [Chambre d'Agriculture du Jura](#)